

CATALOGUE

Formations & Prestations



2027

CREAI Grand Est

*Centre Régional d'Etudes, d'Actions
et d'Informations en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité du Grand Est*



www.creai-grand-est.fr



Intra : 03 26 68 35 71



Inter : 03 83 37 90 81



accueil@creai-grand-est.fr

Le CREA Grand-Est est une association dont le fonctionnement repose sur un réseau engagé. Un réseau d'acteurs, de professionnels, d'institutions et de partenaires qui partagent une même ambition : mieux comprendre les problématiques, mieux accompagner les publics et faire évoluer les pratiques au service des personnes en situation de vulnérabilité.

Cet ancrage collectif, nourri par une connaissance fine du territoire et des réalités de terrain, constitue notre force. Il nous permet d'être à l'écoute des besoins, d'identifier les enjeux émergents et de construire, ensemble, des réponses pertinentes pour les secteurs du handicap, du social et du sanitaire.

Dans le champ de la formation, cet engagement se traduit par une volonté claire : proposer des parcours qui font sens, qui soutiennent les professionnels dans leur quotidien et qui renforcent leur capacité d'agir. Nos formations ne sont pas pensées comme de simples séquences d'acquisition de connaissances, mais comme des espaces vivants d'échanges, de réflexion et de co-construction.

Notre approche pédagogique s'inscrit pleinement dans cette dynamique de réseau. Elle valorise le croisement des savoirs et des expériences, en articulant apports théoriques, cadres réglementaires et mises en perspective concrètes. Études de cas, analyses de pratiques, mises en situation et temps de dialogue permettent aux participants de partager leurs réalités, d'enrichir leurs regards et de construire collectivement des réponses adaptées.

Le catalogue 2027 s'inscrit dans cette continuité. Il reflète un travail collaboratif, en constante évolution, nourri par les transformations du secteur et par les attentes exprimées sur le terrain. Il incarne notre volonté d'être au plus près des équipes, de leurs défis comme de leurs initiatives, et de valoriser une intelligence collective en mouvement.

À travers la diversité des formations proposées, c'est cette dynamique de réseau que nous souhaitons faire vivre : un espace ouvert, accessible, où chacun peut trouver des ressources, contribuer et progresser. Notre engagement est là : faire du lien, soutenir les pratiques et, ensemble, contribuer à construire un environnement plus juste, plus inclusif et plus attentif à chacun.

Thibault MARMONT, directeur
Valérie DAMASE, directrice adjointe



Sommaire



Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

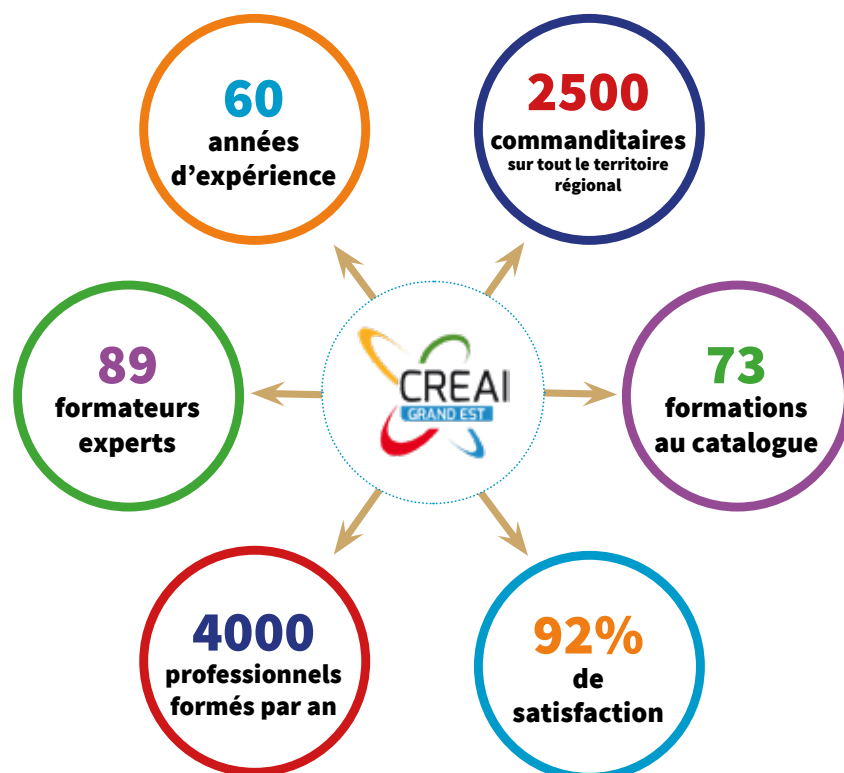
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **ACTIONS DE FORMATION**

Présentation du CREA Grand Est	4
La pédagogie au CREA Grand Est	5
Les formations et prestations	6
L'équipe	7
Vos contacts	10
L'offre de services	11
Un haut niveau de satisfaction	12
Index des formations et prestations	14
▶ Adapter l'accompagnement	16
• Tous secteurs	18
• Secteur Handicap	42
• Secteur Personnes âgées	51
• Secteur Protection de l'enfance	55
▶ Améliorer les pratiques, les méthodes et les outils	61
• Tous secteurs	62
• Secteur Handicap	72
• Secteur Protection de l'enfance	75
▶ Travailler en équipe et manager	78
▶ Former les personnes accompagnées	86
▶ Prestations de service	94
Calendrier des formations INTER en 2027	100
Formation Assistant de soins en gérontologie	101
Conditions générales de vente	102
La protection de vos données personnelles	104
Le Centre de Documentation	105

Catalogue en ligne : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>



Présentation du CREAI Grand Est



Le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) se situe au carrefour des secteurs du social, du médico-social et du sanitaire. Il s'attache aux questions de la santé, entendue comme « état de complet bien-être physique, mental et social » de la personne (Organisation Mondiale de la Santé).

Il a pour mission **d'accompagner les différents acteurs** institutionnels, associatifs et publics dans la mise en œuvre des dispositifs, de mettre à disposition une **expertise technique** pour appuyer et permettre le débat et la réflexion, de **susciter la coopération**.

Sa **position de tiers** entre les pouvoirs publics, les opérateurs gestionnaires, et publics bénéficiaires et leurs représentants, lui permet de favoriser la concertation et de contribuer à identifier et objectiver les besoins, par l'observation, le recueil, l'étude et l'analyse de données. Ceci suppose des compétences techniques et la connaissance des politiques publiques, des acteurs, des dispositifs et des territoires.

Depuis 1966, le CREAI Grand Est, depuis ses trois sites sur les territoires de Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace, met ainsi en œuvre un projet technique d'intérêt public autour de trois principaux pôles stratégiques :

1 Aider à la décision. Un rôle d'expertise dans un cadre éthique

- Appui technique (appropriation des politiques publiques)
- Accompagnement des acteurs (évolution et analyse des pratiques...)
- Promotion de l'éthique professionnelle (bientraitance, écrits professionnels...)

Ce rôle d'expertise, nourri par une connaissance fine du contexte réglementaire et environnemental, se décline au travers d'interventions auprès des établissements, des instances décisionnaires, des organismes gestionnaires.

2 Repérer, analyser, construire. Une mission d'étude et d'observation

- Recherche-action
- Observation des territoires
- Construction d'outils (Référentiel

Arsène, Référentiel bientraitance, évaluation des besoins et attentes de la personne accompagnée...)

Les travaux d'étude et d'observation sont réalisés à différentes échelles : locale, régionale et nationale (au sein du réseau ANCREAI).

3 Concerner, concerter, impliquer. Un cœur de réseau

- Lieu d'échange et de réflexion pour les professionnels, les familles, les personnes accompagnées, les organismes gestionnaires (publics & associatifs)
- Lieu-ressource d'information et de connaissance des politiques publiques, des besoins et attentes des personnes, de l'offre institutionnelle
- Membre associé du Centre de Ressources Autisme (CRA) de Champagne-Ardenne (en collaboration avec le CHU Reims)

Le réseau du CREAI se développe au travers de groupes régionaux de réflexion, de journées thématiques, d'actions de formation inter-établissements.

La Pédagogie au CREAI Grand Est

Le comité pédagogique est composé de l'équipe de direction et de l'ensemble des conseillers techniques.

LES FORMATEURS ►

Notre établissement, dédié à la formation continue pour adultes, bénéficie d'une équipe pédagogique diversifiée, comprenant à la fois des formateurs salariés, employés en interne, et des vacataires externes, tous soigneusement sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques. Ces professionnels, qui partagent un même engagement envers la qualité de la formation, interviennent sous la supervision et l'autorité de la direction, garantissant ainsi une cohérence dans la mise en œuvre des programmes de formation. Ils exercent ou ont exercé au quotidien dans les domaines sur lesquels ils interviennent. Chacun d'eux, a été formé à la pédagogie du CREAI lors de formations spécifiques et d'accompagnements individuels.

LE PROGRAMME DE FORMATION ►

Chaque programme est rédigé à partir du contexte et des objectifs de la formation par un expert et/ou comité d'experts prenant en compte les méthodes pédagogiques préconisées par Qualiopi, les données de la littérature scientifique, les textes réglementaires, ainsi que les préconisations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ►

Les méthodes pédagogiques peuvent associer :

- Des exposés théoriques et apports didactiques avec des temps d'échanges
- Des séances de débriefing sur le vécu
- Des transferts d'expérience des formateurs
- Des études de cas cliniques
- Des mises en situations professionnelles
- Des groupes d'analyse de pratiques entre pairs
- Des auto-positionnements
- Des activités ludo-pédagogiques
- Des techniques d'animation de groupe basées sur l'intelligence collective.

LES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES ►

Chaque participant dispose d'un dossier pédagogique ainsi qu'un extranet privé en ligne sur le site la plateforme de formation du CREAI, DENDREO avec une liste bibliographique et des annexes pédagogiques. Les supports audiovisuels comportent des interviews, des documentaires et des vidéos.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION ►

Pour apprécier le degré de satisfaction des participants et évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences en fonction des objectifs de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation des connaissances théoriques, appelé autositionnement, est à compléter avant et après la formation,
- Une enquête de satisfaction est complétée « à chaud » par chaque participant,
- Une enquête de satisfaction est complétée « à froid », 4 mois après la fin de la formation, afin d'évaluer les apports de la formation dans la pratique professionnelle.
- Une progression objective et individuelle est automatiquement établie en ligne pour chaque participant à la suite des réponses apportées aux questionnaires d'évaluation.

L'ACCESSIBILITÉ AU SEIN DU CREAI ►

Le CREAI porte une attention toute particulière à rendre accessible les accès ainsi que les contenus pédagogiques de ses formations et de ses différentes actions :

- Par l'accessibilité de ses locaux aux personnes à mobilité réduite
- Par la proposition de documents FALC, audiovisuels, pictogrammes
- Par la formation de ses formateurs à l'adaptation des supports
- Par la mise en place de la pair-aidance

En cas de prise en charge spécifique, l'établissement met à disposition un environnement adapté afin de faciliter votre parcours de formation.

Nous vous proposons des formations et des prestations diversifiées...

UNE OFFRE DE FORMATION EN INTER ET EN INTRA :

pour les professionnels, les équipes de direction, les personnes accompagnées, les administrateurs (sous la forme de temps d'échanges).

L'une de nos missions est de vous accompagner dans les grandes étapes de la vie de vos organisations et de soutenir le travail de réflexion. Nous mettrons tout notre savoir-faire en œuvre pour élaborer un contenu correspondant à vos attentes, au regard des préoccupations qui sont les vôtres. Nous mobiliserons les outils favorisant l'intelligence collective et la démarche participative.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR :

- vos projets associatifs
- vos projets d'établissement et de service
- votre autoévaluation
- votre démarche d'amélioration continue de la qualité avec ARSENE, logiciel de la Fédération des CREA

LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ÉTUDES, DE RECHERCHES- ACTIONS

DES SERVICES AUX PROFESSIONNELS :

- Un centre de documentation ouvert à tous
- Un annuaire en ligne
- Une bourse d'emploi du secteur social et médico-social en Grand Est
- Une lettre électronique hebdomadaire @ctu-CREAI destinée aux adhérents et contributeurs



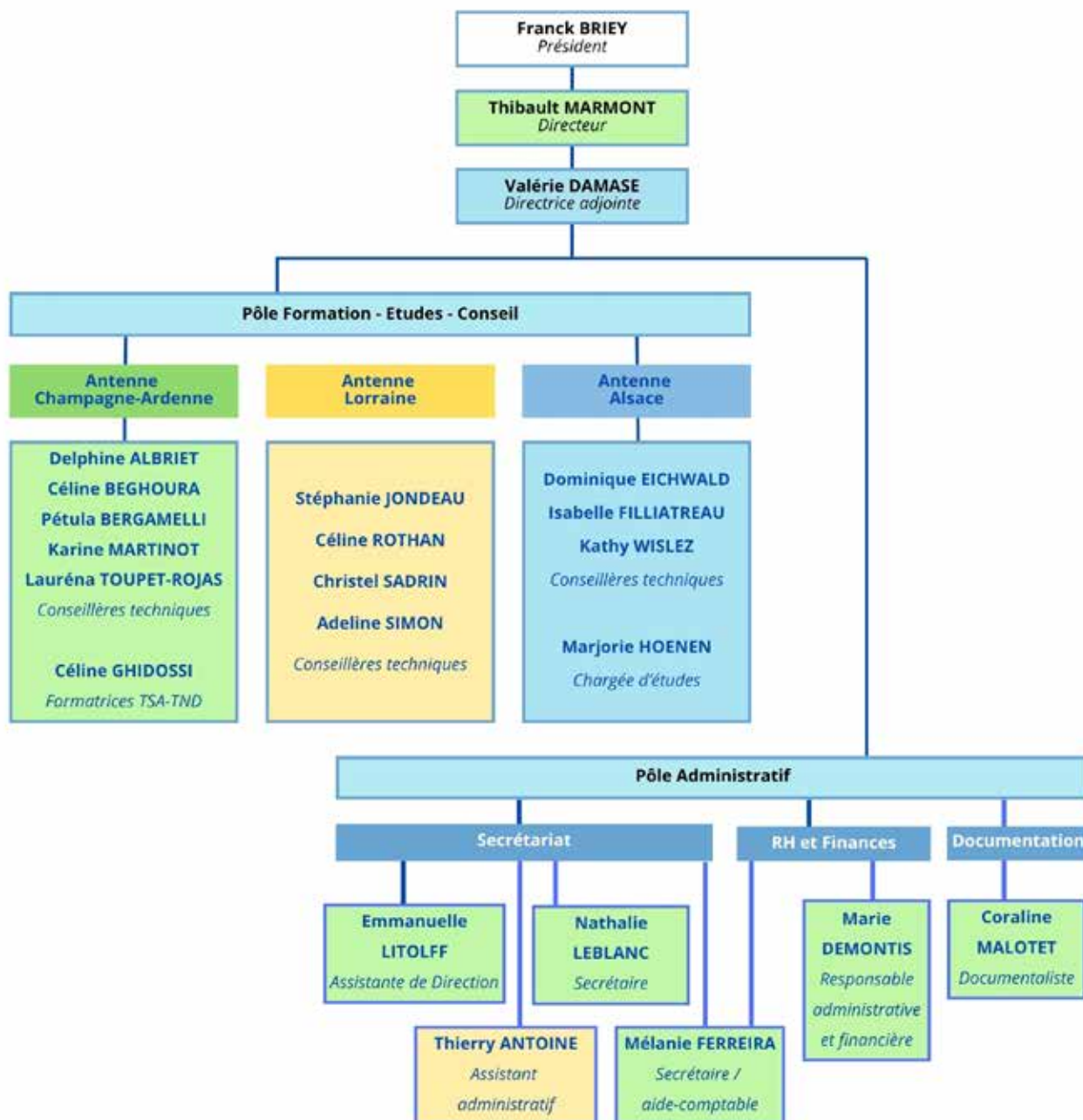
LA PRÉPARATION ET L'ANIMATION :

- de **journées d'étude**
organisées à notre initiative ou en partenariat avec des associations, l'ARS Grand Est, la Fédération ANCREAI ...
A l'échelle locale, régionale ou nationale, ces journées d'études sont l'occasion de repenser les pratiques professionnelles par le partage d'expériences innovantes.
- de **vos séminaires et colloques**
- de **vos journées de rentrée**
Les programmes des journées sont diffusés au fur et à mesure du calendrier et sont disponibles sur notre site Internet.

Contactez-nous :

accueil@creai-grand-est.fr • 03.26.68.35.71 • www.creai-grand-est.fr

L'équipe



Siège : Châlons-en-Champagne

Antenne Lorraine : Maxéville

Antenne Alsace : Sélestat

CREAI Grand Est - juillet 2026

L'équipe

Delphine ALBRIET

Educatrice spécialisée et master 2 pratiques et ingénierie de la formation

Educatrice spécialisée de formation initiale, elle a une expérience de terrain en Centre de postcure psychiatrique et de cheffe de service dans le champ du handicap mental. Elle est titulaire d'un master II Pratiques et ingénierie de la formation. Elle a également exercé en tant qu'animatrice d'ateliers d'écriture créative et coordinatrice d'un Groupe d'Entraide Mutuelle, et comme formatrice indépendante pour plusieurs organismes de formation. Elle intervient particulièrement dans les secteurs du handicap psychique et mental, de la communication.

Céline BEGHOURA

Educatrice spécialisée et titulaire d'un master 2 en recherche en travail social

Educatrice spécialisée de formation initiale et titulaire d'un master 2 « recherche en travail social », elle intervient plus particulièrement sur les thématiques abordant le handicap, la santé mentale, les troubles du neuro-développement (TND).

Pétula BERGAMELLI

Titulaire d'un Master 2 CIREF

Éducatrice spécialisée de formation initiale, titulaire d'un Master 2 Conception en Intervention, Recherche en Éducation et Formation (CIREF), elle bénéficie de plus de 20 ans d'expérience dans le secteur médico-social auprès des personnes présentant un trouble du neurodéveloppement, avec une expertise dans le trouble du spectre de l'autisme (TSA). Elle est par ailleurs formée à la guidance et au soutien des familles, et praticienne certifiée en psychopédagogie positive, appliquée aux apprentissages scolaires et aux parcours professionnels. Elle intervient notamment sur des thématiques alliant expertise de terrain, outils concrets et connaissances actualisées dans le champ du handicap.

Valérie DAMASE

*Juriste
Directrice adjointe*

Juriste et assistante de service social, elle a travaillé pendant plusieurs années au bénéfice des personnes vulnérables dans le cadre des mesures de protection juridique pour adultes et enfants. Depuis un Master II MOS, elle intervient dans les ESMS notamment en matière de droit des usagers, de démarche Qualité et dans les évolutions des politiques publiques du secteur.

Dominique EICHWALD

Praticienne en psychologie positive

Educatrice de jeunes enfants et éducatrice spécialisée de formation initiale, elle a une expérience de terrain de presque 20 ans, de l'accueil petite enfance au centre éducatif fermé en passant par des MECS. Après avoir acquis un niveau master avec une formation au coaching, elle a complété ses compétences par un titre d'experte praticienne en psychologie positive appliquée au travail. Elle intervient plus particulièrement sur les thématiques de la communication, du management, de la cohésion d'équipe, dans les secteurs de la protection de l'enfance ou du handicap.

Isabelle FILLIATREAU

Titulaire d'un Master 2 en santé publique

Situations de handicap et participation sociale », elle a exercé pendant 15 ans dans le secteur médico-social dans des fonctions d'assistante de vie, de chargée de mission ou de projets, de personne de soutien auprès d'autoreprésentants, et de cheffe de service. Elle accompagne les ESMS dans les thématiques liées à son parcours professionnel et intervient plus particulièrement dans les thématiques abordant le handicap, l'autodétermination, la participation des personnes vulnérables, la vie affective et sexuelle

Marjorie HOENEN

Chargée d'étude

Titulaire d'un Master 2 en démographie, elle réalise des études commanditées par les différents acteurs du territoire (rapports d'activité harmonisée des ESMS, autodétermination, recherches-actions...)

Stéphanie JONDEAU

Titulaire d'un master en Ethique et droits de la santé

Infirmière de formation initiale et titulaire d'un master en Éthique et droits de la santé, elle a construit son parcours professionnel autour de l'accompagnement d'adolescents en situation de vulnérabilité, notamment dans les domaines des soins psychiatriques et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Elle y a exercé diverses fonctions : infirmière, conseillère technique, formatrice et cadre de proximité. Spécialisée en santé publique, santé mentale et santé sexuelle, elle a progressivement orienté son action vers le développement des compétences des professionnels de terrain. Elle intervient aujourd'hui dans les champs de l'accompagnement éducatif et de la santé, avec pour objectif de soutenir les pratiques professionnelles et de favoriser une approche globale et éthique des publics accompagnés.

Thibault MARMONT

*Sociologue
Directeur du CREAI*

Docteur en sociologie, il a été maître de conférences en science politique avant de rejoindre le CREAI en tant que conseiller technique en 2009, puis d'en devenir le Directeur en 2015. Il intervient ainsi auprès des associations ou des établissements et services tant dans le champ du handicap que de la protection de l'enfance. Ses domaines d'expertise portent notamment sur les politiques publiques et leurs enjeux, l'évaluation de la qualité, la méthodologie du projet personnalisé, la participation des personnes accompagnées, la co-évaluation de leurs besoins.

Karine MARTINOT

*Educatrice spécialisée,
responsable de service médico-
social, certifiée autisme*

Titulaire d'un Master 1 de Psychologie (psychologie cognitive, développement de l'enfant et neuropsychologie), d'un CAFERUIS, et d'une Certification Spécialisation dans l'autisme, elle a une expérience de terrain d'une quinzaine d'années dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, de jeunes (PJJ, SESSAD), de personnes âgées. Après avoir eu la responsabilité d'une section autiste en IME, elle rejoint l'équipe du CREAI et intervient particulièrement sur les thématiques des troubles du spectre autistique (TSA), de la gestion des comportements-problèmes, de la relation d'aide, de l'analyse des pratiques, du projet personnalisé et sa coordination.

Céline ROTHAN

*Educatrice spécialisée et
cadre de la fonction publique
territoriale*

Éducatrice spécialisée de formation initiale, elle est également titulaire d'un diplôme universitaire de formatrice pour adultes. Elle dispose de 25 années d'expérience au service de l'action publique, au sein de trois collectivités territoriales de la région Grand Est. Son parcours professionnel s'est construit principalement dans le champ de la protection de l'Enfance, en tant que travailleuse sociale puis responsable de plusieurs services. Alternativement à ces missions éducatives, elle a contribué au pilotage des politiques publiques départementales dans le secteur des solidarités aux personnes. Elle intervient principalement dans ses champs d'expertise que sont la protection de l'Enfance, les politiques publiques et le management.

Christel SADRIN

Cafédésienne

A la faveur d'un parcours professionnel dédié à l'accompagnement de personnes vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap) à domicile et en ESMS. Elle a développé une expertise confirmée dans les secteurs de la santé et du médico-social. Elle est titulaire, entre autres, du CAFDES, du Master2 MOSS, d'un DU et DTU en gérontologie et d'une certification à l'accompagnement de personnes atteintes de pathologies démentielles.

Adeline SIMON

*Ingénieure en intervention
sociologique et
anthropologique*

Titulaire d'un Master 2 « Interventions sociologiques et anthropologiques », elle est intervenue dans des missions d'appui à la Direction dans la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance. Dans le cadre de son action au CREAI, elle intervient dans l'accompagnement à l'appropriation des connaissances, à la co-construction d'outils ou encore en appui méthodologique, dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance.

Lauréna TOUPET-ROJAS

Sociologue

Docteure en sociologie, spécialisée sur les questions de fin de vie, de suicide et de gérontologie, elle a aussi mené des études sur divers sujets en lien avec l'engagement des jeunes, le handicap, l'éthique et la déontologie. Elle a enseigné auprès d'étudiants dans plusieurs établissements de formation au travail social et encadré les travaux diplômants de plusieurs filières (ES et EJE).

Kathy WISLEZ

*Psychomotricienne et titulaire
d'un Master 2 en recherche et
organisation en santé*

Psychomotricienne de formation et titulaire d'un Master 2 en Recherche et organisation en santé, elle bénéficie d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans dans les champs du handicap, de l'accompagnement et de la formation professionnelle, au sein de structures médico-sociales. Son parcours lui a permis de développer une connaissance des enjeux organisationnels, réglementaires et humains liés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Elle a également développé une expertise spécifique autour de la coordination de parcours complexes, des handicaps rares et du polyhandicap.

Les formations sont assurées soit par des formateurs salariés du CREAI Grand Est (Direction et Conseiller-ère-s techniques), soit par des vacataires externes réguliers ou occasionnels suivant la thématique.

Vos contacts



Secrétariat des formations INTRA (sur site) :

Nathalie LEBLANC

accueil@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



Secrétariat des formations inter-ESSMS :

Thierry ANTOINE

comm@creai-grand-est.fr

☎ 03.83.37.90.81



Responsable administrative et financière :

Marie DEMONTIS

raf@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



Assistante de Direction :

Emmanuelle LITOLFF

secretariat.direction@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



Documentation :

Coraline MALOTET

documentation@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71



Comptabilité & Secrétariat CRA :

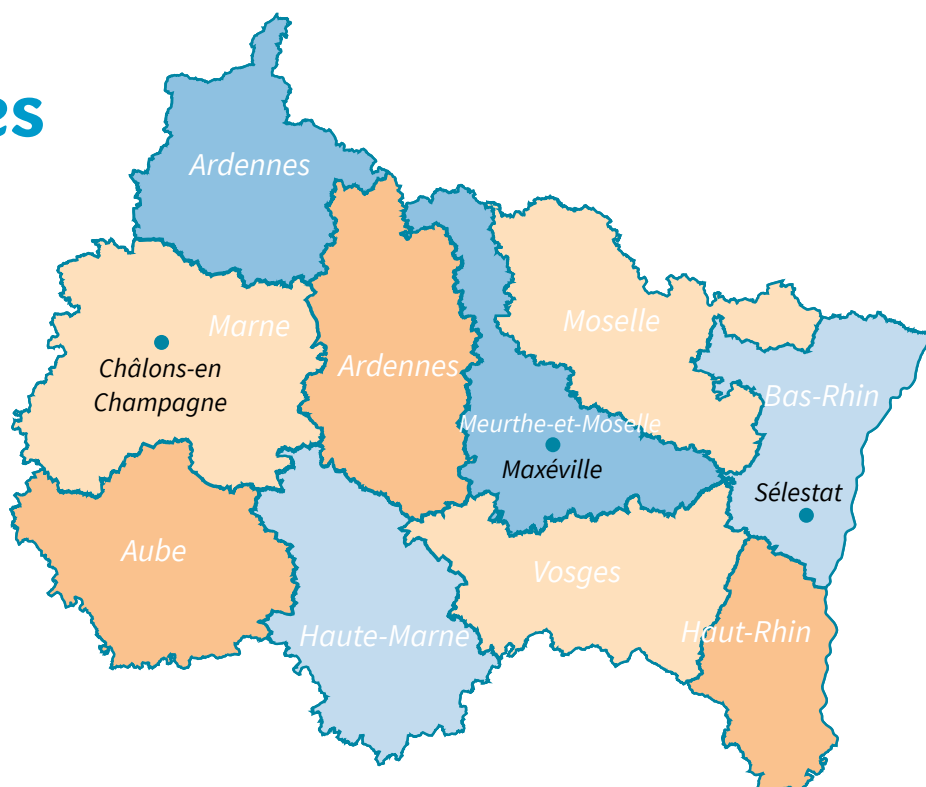
Mélanie FERREIRA

compta@creai-grand-est.fr

☎ 03.26.68.35.71

Horaires du standard téléphonique : 8h45 - 12h et 13h45 - 17h.

Trois sites



L'offre de services



► Le CREA Grand Est réalise des formations en inter-ESSMS* et en intra (sur site).

Ces formations sont principalement destinées aux professionnels du secteur social et médico-social, ainsi qu'aux personnes accompagnées par ces professionnels.

Formations inter-ESSMS* :

(sessions de 6 à 15 participants)

Les formations sont programmées dans nos locaux (sur nos trois sites) :

Châlons-en-Champagne (51), Maxéville (54), et Sélestat (67).

Vous trouverez les dates et les lieux de chaque session proposée sur chaque fiche catalogue concernée, et en fin du catalogue (p. 99) dans le calendrier des formations inter de 2027.

Le + de la formation inter :

- Echanges avec des professionnels d'autres structures

Tarifs 2027

Inter-établissements en présentiel :

Non contribuant : **215 €** par jour et par participant

Contribuant : **165 €** par jour et par participant

- L'inscription aux formations inter se fait au plus tard 15 jours avant la date de la formation et dans la limite des places disponibles.
- En deçà de 6 participants, la formation est soit annulée soit reportée.
- Nos formations ne sont pas éligibles au Compte Personnel Formation (CPF).

Formations intra (sur site) :

(pour un groupe de 15 personnes maximum de la même organisation)

Les formateurs du CREA se déplacent dans l'ensemble des établissements et services de la région Grand Est. Ils adaptent les programmes des formations pour qu'elles correspondent à vos besoins et à vos objectifs.

Les + de la formation intra :

- Elaboration d'une proposition adaptée en fonction de vos attentes, de votre contexte d'intervention, au niveau des objectifs pédagogiques et des contenus.

Tarifs 2027

Intra (sur site) en présentiel :

Non contribuant : **1525 €** par jour

Contribuant : **1220 €** par jour

Ces tarifs couvrent l'ensemble des frais pédagogiques de la formation.

► Le CREA Grand Est réalise également des prestations à la demande des ESSMS sur site.

Les tarifs sont identiques à ceux des formations INTRA.

Horaires habituels des formations : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.

Que signifie être contribuant au CREA ?

► Soutenez le CREA et profitez d'avantages exclusifs

La contribution volontaire, distincte de l'adhésion, témoigne de votre engagement auprès du projet autofinancé du CREA.

En contrepartie, vous bénéficiez de :

- ☆ une réduction de - 20 % sur les formations intra
- ☆ une réduction de - 33 % sur les formations inter
- ☆ la diffusion illimitée de vos offres d'emploi
- ☆ une veille hebdomadaire (newsletter @ctuCreai)

Une démarche simple, solidaire et avantageuse.

*ESSMS : Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Un haut niveau de satisfaction

En 2025

**Formations
INTRA**
Taux de satisfaction
3588 stagiaires
92%

**Formations
INTER**
Taux de satisfaction
348 stagiaires
94%

Quelques retours du questionnaire “à chaud”

Ce questionnaire est renseigné par le participant au cours de la dernière heure de formation (ou au plus tard dans la semaine après la formation).

En 2025 Quelques thématiques :	Les objectifs annoncés au démarrage de l'action ont-ils été atteints ?	
	Réponses	% satisfaction
Optimiser vos écrits professionnels	154	91%
Accompagner les personnes avec bienveillance	241	92%
Prévention et gestion des comportements-problèmes	135	88%
L'éthique dans les pratiques professionnelles	140	84%
Prévenir et gérer les situations de violence	107	96%
S'approprier les nomenclatures SERAFIN	95	92%
Vie affective et sexuelle des personnes accompagnées	75	95%

Quelques retours du questionnaire “à froid”

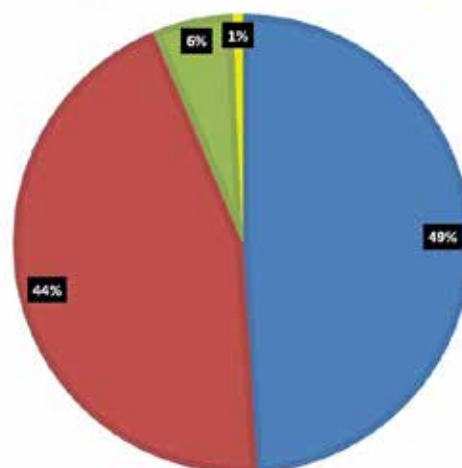
Ce questionnaire est envoyé au participant 4 mois après la fin de la formation.

Sur les 7 thématiques citées ci-contre, 298 participants ont répondu au questionnaire à froid.

Voici les réponses à la question n°1 : **La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?**

LA FORMATION A-T-ELLE RÉPONDU À VOS ATTENTES ?

■ Oui totalement ■ Oui en bonne partie ■ Assez partiellement ■ Non pas du tout



Quelques points forts

Écrits professionnels

- L'utilisation de nos écrits comme support
- Utiliser le bon vocabulaire
- Apports concrets

Bienveillance

- Les interactions avec la formatrice
- Les jeux
- Les échanges variés dans le groupe

Situations de violence

- Mise en pratique des techniques d'autodéfense
- Réponses adaptées au public accueilli

SERAFIN

- Clarification et démystification de la nomenclature
- Très dynamique

Comportements-problèmes des personnes en situation de handicap

- Analyse clinique basée sur des situations vécues
- La formatrice (bonne pédagogie et bonne animation)

Éthique dans les pratiques professionnelles

- Cas concrets
- Formatrice à l'écoute
- Nombreux échanges entre les participants

Vie affective et sexuelle des personnes accompagnées

- La formatrice connaît très bien le sujet
- Apports théoriques, législatifs et pédagogiques
- Les cartes mentales, les exercices et le jeu

Réaliser une formation en INTRA (sur site) :

Demande de formation par la structure :

LA STRUCTURE ENVOIE SA DEMANDE PAR E-MAIL À accueil@creai-grand-est.fr

- **Recueil des besoins** par un conseiller technique du CREAI
- **Rédaction** du programme de formation adapté (ou sélection de la fiche catalogue le cas échéant)

Devis et proposition de formation :

- **Envoi Mail** du devis et de la proposition de formation

A réception du devis signé :

- **Envoi Mail** de la convention de formation à l'employeur. La convention est à retourner signée par les deux parties.
- **Demande** de la liste des participants

A réception de la convention signée :

- **Envoi Mail** de la convocation (la convocation comporte le code personnel de chaque participant pour l'accès à «l'**EXTRANET PARTICIPANT**»)
- **Envoi Mail** du questionnaire d'attentes à renseigner sur l'**EXTRANET PARTICIPANT** (codes reçus avec votre convocation). L'autopositionnement en début de formation est également à renseigner sur votre extranet.

Lors de la formation :

- **Emargement par demi-journée** par le participant et le formateur (feuilles d'emargement par session)
- A la fin de la formation, **renseigner** le questionnaire de satisfaction «à chaud» sur l'**EXTRANET PARTICIPANT** ainsi que l'autopositionnement en fin de formation.

Après la formation :

- **Envoi Mail** d'une attestation de formation (pour le participant) et un certificat de réalisation (pour l'employeur) à réception des feuilles d'emargement signées
- **Envoi Mail** de la facture électronique à l'employeur
- **Envoi Mail** informant les participants de la mise à disposition des supports de formation sur l'**EXTRANET PARTICIPANT** (accès par code personnel)

4 mois après la fin de la formation :

- **Envoi Mail** aux participants d'un questionnaire d'évaluation «à froid» des impacts de la formation sur l'**EXTRANET PARTICIPANT**

Vous inscrire à une formation en INTER-établissements :

Inscription en ligne :

- <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com/>
- **Envoi Mail** automatique d'accusé réception de la demande d'inscription

A réception de l'inscription* :

(*sous réserve d'acceptation)

- **Envoi Mail** de la convention de formation à l'employeur. La convention est à retourner signée par les deux parties.
- Les inscriptions sont closes au plus tard deux semaines avant le début de la formation. Il est possible de **changer de participant** (par e-mail) jusqu'à 2 jours avant la formation.



Index

Nos formations et prestations index par ordre alphabétique de mots-clés

- ▶ fiches ACCOMPAGNEMENT
- ▶ fiches PRATIQUES & OUTILS
- ▶ fiches EQUIPES & MANAGEMENT
- ▶ fiches PERSONNES ACCOMPAGNEES
- fiches PRESTATIONS DE SERVICES

- ▶ **Addictions** :
 - comprendre les comportements addictifs des personnes vulnérables (Module de base).....18
 - accompagner les comportements addictifs des personnes vulnérables (2e jour complémentaire).....19
- ▶ **Aide contrainte** : Accompagner dans le cadre de l'aide contrainte : définitions, enjeux et leviers.....20
- ▶ **AIDES** : Analyser les besoins des enfants avec le cadre écosystémique d'Initiative AIDES.....55
- **Analyse des pratiques professionnelles (APP)**.....95
- ▶ **Autodétermination** :
 - Questionner les pratiques professionnelles (module de base).....21
 - Questionner les pratiques professionnelles (3e jour complémentaire).....22
- ▶ **Autodétermination** : je m'informe, j'explore, je choisis.....87
- ▶ **Autoévaluation** : Réaliser son autoévaluation et préparer son plan d'amélioration de la **qualité**.....62
- ▶ **Autoreprésentant** : être un autoreprésentant (formation mixte).....88
- ▶ **Autonomie** : Accompagner vers l'autonomie pour une sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).....56
- ▶ **Bien-être et vie de qualité** pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'Alzheimer ou apparentée.....51
- ▶ **Bientraitance** : Maltraitance et bientraitance : comprendre, prévenir et agir
 - (module de base).....23
 - (module d'approfondissement).....24
 - (module cadre ou référent bientraitance).....25
- **Commission de recrutement**.....96
- ▶ **Communiquer pour coopérer** : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres.....79
- ▶ **Compétences parentales** : Soutenir les compétences parentales : postures et pratiques.....75
- ▶ **Compétences psychosociales** : S'initier au développement des CPS.....26
- ▶ **Comportements-problèmes** : Prévention et gestion des comportements-problèmes chez les enfants et adultes en situation de handicap.....42
- ▶ **Conduite des entretiens** :
 - Améliorer la conduite des entretiens avec les parents des enfants confiés (module de base).....76
 - La dynamique des échanges pour construire la confiance (3e jour complémentaire).....77
- ▶ **Conseil de la Vie Sociale** : Mission et fonctionnement d'un CVS.....89
- ▶ **Coordination d'équipe / d'unité**.....64
- ▶ **Délégué des travailleurs en ESAT** : Être délégué des travailleurs en situation de handicap.....90
- ▶ **Dispositif de la protection de l'enfance** : Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du dispositif de la protection de l'enfance.....57
- ▶ **Droits des personnes accompagnées** en structure sociale et médico-sociale.....27
- ▶ **Droits** : Mes droits en tant que personne accompagnée par une structure sociale ou médico-sociale.....91
- ▶ **Droit du travail (CC 66)** : Appliquer le droit du travail dans les établissements et services relevant de la Convention Collective 1966.....80
- ▶ **Ecrits** : Optimiser vos écrits professionnels.....65
- ▶ **EHPAD** : Personnaliser l'accompagnement en EHPAD : du projet de vie au projet personnalisé.....52
- ▶ **Emotions** : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants.....66
- ▶ **Ethique dans les pratiques professionnelles** :
 - La démarche de réflexion éthique au service de la qualité de l'accompagnement (module de base).....28
 - Construire et piloter la démarche de réflexion éthique (2e jour complémentaire).....29
- ▶ **Evaluation ARSENE** : L'organisation d'une démarche d'évaluation de la **qualité** avec ARSENE.....63
- ▶ **Famille et placement** : Travailler avec les familles dans le cadre du placement.....58
- ▶ **Fin de vie** : Accompagnement à la fin de vie.....30
- ▶ **Fonction Appui Ressources** : Etre intervenant dans la fonction appui-ressources (FAR).....31
- ▶ **Gestion des risques et responsabilités** dans un établissement social ou médico-social
 - Module de base.....81
 - Déployer les outils de prévention, d'action et de communication (3e jour complémentaire).....82
- ▶ **Groupe d'entraide mutuelle** : Animer et faire vivre un GEM au quotidien.....92
- ▶ **Habitat API** : Découvrir l'habitat API : du cadre législatif au retour d'expérience.....32
- ▶ **Hors les murs** : Accompagner « Hors les murs » dans une logique de parcours.....33

► Inclusion professionnelle des travailleurs d'ESAT : parcours et dispositifs d'insertion.....	43
► Information à caractère secret : La circulation de l'information à caractère secret : entre partage d'information et secret professionnel.....	83
► Jeune professionnel et/ou nouveau salarié : intervention dans le secteur médico-social	84
● Journées d'étude	97
► Juste posture professionnelle : apprendre à se situer.....	67
► Manager de l'autodétermination : Devenir un manager facilitateur de l'autodétermination	85
► Mesures de protection juridique : Préserver les droits et la participation des personnes dans les mesures de protection juridique	34
► Mesure de protection : Comprendre ma mesure de protection : quels sont mes droits ?	93
► Parcours de l'enfant PE / MS : Cohérence du parcours pour les enfants suivis par la protection de l'enfance et le secteur médico-social.....	59
► Personnes handicapées vieillissantes : - Adapter l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes (module de base).....	44
- Transformer l'accompagnement au sein de l'établissement (2e jour complémentaire).....	45
► Place des parents dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap	47
► Polyhandicap : Accompagner la personne polyhandicapée : bonne(s) pratique(s)	46
► Pouvoir d'agir : Soutenir la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.....	35
● Projet d'établissement ou de service	98
► Projet personnalisé : - de la méthodologie d'élaboration à sa coordination.....	68
- construction de l'outil d'évaluation et de projet.....	69
► Questionnaire de satisfaction : - Recueillir l'avis des personnes accompagnées par le biais d'une enquête de satisfaction, méthodologie.....	70
- Concevoir et utiliser un questionnaire de satisfaction.....	71
► Radicalisation : Appréhender les phénomènes de radicalisation : du repérage à l'accompagnement.....	36
► Refus de soins en établissements ou services à domicile.....	53
► Santé et parcours de soins : Accompagnement à la santé et parcours de soins des enfants et adultes en situation de handicap.....	48
► Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap ..	49
► SERAFIN : - S'approprier les nomenclatures SERAFIN : enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles (module de base)	72
- 2e jour complémentaire.....	73
► Transformation de l'offre : Sensibilisation à la TdO des ESMS dans le secteur du handicap.....	74
● Transformation de l'offre : La transformation de l'offre au service des parcours : accompagner le fonctionnement en dispositif intégré ou en plateforme de services coordonnés.....	99
► Travail de nuit en établissement social ou et médico-social.....	37
► Troubles psychiques : Mieux connaître les troubles psychiques pour favoriser la relation d'accompagnement.....	38
► Vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité - Module de base.....	39
- 3e jour complémentaire : approfondir la question de l'accompagnement.....	40
► Vieillesse : Comprendre le vieillissement pour adapter l'accompagnement auprès des personnes dites âgées.....	54
► Violence : Prévenir et gérer les situations de violence.....	41
► Violences intrafamiliales : Appréhender la situation des enfants victimes des violences intrafamiliales.....	60
► Violences subies par les personnes en situation de handicap : prévenir, repérer et agir.....	50

Catalogue en ligne :
<https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>



Tous secteurs :

- **Addictions :**
 - comprendre les comportements addictifs des personnes vulnérables (Module de base)18
 - accompagner les comportements addictifs des personnes vulnérables (2e jour complémentaire)19
- **Aide contrainte :** Accompagner dans le cadre de l'aide contrainte : définitions, enjeux et leviers20
- **Autodétermination :**
 - Questionner les pratiques professionnelles (module de base).....21
 - Questionner les pratiques professionnelles (3e jour complémentaire)22
- **Bientraitance**
 - Maltraitance et bientraitance : comprendre, prévenir et agir (module de base).....23
 - Maltraitance et bientraitance : comprendre, prévenir et agir (module d'approfondissement).....24
 - Maltraitance et bientraitance : comprendre, prévenir et agir (module cadre ou référent bientraitance) ...25
- **Compétences psychosociales :** S'initier au développement des CPS.....26
- **Droits des personnes accompagnées** en structure sociale et médico-sociale.....27
- **Ethique dans les pratiques professionnelles :**
 - La démarche de réflexion éthique au service de la qualité de l'accompagnement (module de base)28
 - Construire et piloter la démarche de réflexion éthique (2e jour complémentaire)29
- **Fin de vie :** Accompagner à la fin de vie.....30
- **Fonction Appui Ressources :** Etre intervenant dans la fonction appui-ressources (FAR).....31
- **Habitat API :** Découvrir l'habitat API : du cadre législatif au retour d'expérience32
- **Hors les murs :** Accompagner « Hors les murs » dans une logique de parcours33
- **Mesures de protection juridique :** Préserver les droits et la participation des personnes dans les mesures de protection juridique34
- **Pouvoir d'agir :** Soutenir la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.....35
- **Radicalisation :** Appréhender les phénomènes de radicalisation : du repérage à l'accompagnement.....36
- **Travail de nuit** en établissement social ou et médico-social.....37
- **Troubles psychiques :** Mieux connaître les troubles psychiques pour favoriser la relation d'accompagnement.....38
- **Vie affective et sexuelle** des personnes en situation de vulnérabilité
 - Module de base.....39
 - 3e jour complémentaire : approfondir la question de l'accompagnement.....40
- **Violence :** Prévenir et gérer les situations de violence.....41

Secteur Handicap :

- **Comportements-problèmes** : Prévention et gestion des comportements-problèmes chez les enfants et adultes en situation de handicap42
- **Inclusion professionnelle des travailleurs d'ESAT** :
parcours et dispositifs d'insertion43
- **Personnes handicapées vieillissantes** :
- Adapter l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes (module de base)44
- Transformer l'accompagnement au sein de l'établissement (2e jour complémentaire)45
- **Polyhandicap** : Accompagner la personne polyhandicapée : bonne(s) pratique(s)46
- **Place des parents** dans l'accompagnement d'une personne en situation de **handicap**47
- **Santé et parcours de soins** : Accompagnement à la santé et parcours de soins des enfants et adultes en situation de handicap48
- **Sensibilisation** à la notion et à l'approche du **handicap**49
- **Violences subies** par les personnes en situation de **handicap** : prévenir, repérer et agir50

Secteur Personnes âgées :

- **Bien-être et vie de qualité** pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'**Alzheimer** ou apparentée51
- **EHPAD** : Personnaliser l'accompagnement en EHPAD : du **projet de vie** au **projet personnalisé**52
- **Refus de soins** en établissements ou services à domicile53
- **Vieillesse** : Comprendre le vieillissement pour adapter l'accompagnement auprès des **personnes dites âgées**54

Secteur Protection de l'enfance :

- **AIDES** : Analyser les besoins des enfants avec le cadre écosystémique d'Initiative AIDES55
- **Autonomie** : Accompagner vers l'autonomie pour une **sortie** de l'Aide Sociale à l'Enfance (**ASE**)56
- **Dispositif** : Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du dispositif de la **protection de l'enfance**57
- **Famille et placement** : Travailler avec les familles dans le cadre du placement58
- **Parcours de l'enfant PE / MS** : Cohérence du parcours pour les enfants suivis par la protection de l'enfance et le secteur médico-social59
- **Violences intrafamiliales** : Appréhender la situation des enfants victimes des violences intrafamiliales60

Addictions : comprendre les comportements addictifs des personnes vulnérables

► Module de base

1 jour
(7h)

Les conduites addictives représentent un défi particulier dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Cette formation permet aux professionnels de comprendre les mécanismes des addictions, d'identifier les différentes formes de dépendance et leurs conséquences, tout en explorant les interactions entre handicap et comportements addictifs. Elle apporte des repères pour mieux repérer les besoins des personnes concernées, adapter sa communication et son accompagnement.

Public

- Tous professionnels intervenant auprès de personnes en situation de vulnérabilité

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expérience
- Mise en situation

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier les mécanismes à l'œuvre dans les conduites addictives
- Comprendre la définition de l'addiction et appréhender les différents troubles liés à l'usage d'une substance psychoactive ou d'un comportement
- Interroger sa posture professionnelle dans ces situations complexes
- Comprendre les conséquences pour la personne

Contenu

- Le concept d'addiction et de conduite addictive : les politiques publiques de traitement des addictions
 - Définition actuelle et caractéristique de l'addiction
 - Les diverses dépendances et leurs caractéristiques
- Les conséquences de l'addiction, à court, moyen et long terme
 - Principaux mécanismes psychiques à l'œuvre dans les conduites addictives
 - Handicap et comportements addictifs : réciprocity des effets ?
- Personne en situation de handicap et conduite
 - Comprendre et communiquer autour du processus addictif avec une personne en situation de handicap
 - Découverte d'outils pratiques.

2e jour complémentaire

- Accompagner les comportements addictifs (voir fiche 2027Acc-01b page suivante)



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : 3 juin 2027

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Addictions : Accompagner les comportements addictifs des personnes vulnérables

► 2e jour complémentaire

+1 jour
(7h)

Les conduites addictives représentent un défi particulier dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Cette formation permet aux professionnels de comprendre les mécanismes des addictions, d'identifier les différentes formes de dépendance et leurs conséquences, tout en explorant les interactions entre handicap et comportements addictifs. Elle apporte des repères pour mieux repérer les besoins des personnes concernées, adapter sa communication et son accompagnement.

Public

- Tous professionnels intervenant auprès de personnes en situation de vulnérabilité

Prérequis

- Avoir participé au premier jour de formation (voir fiche page précédente)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations
- Pédagogie active
- Échanges de pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Ce 2e jour peut être réalisé en complément du module de base (1 jour)

(voir fiche **2027Acc-01a** page précédente)

Objectifs du jour complémentaire de la formation

- Comprendre les mécanismes des conduites addictives
- Mesurer les impacts des addictions sur la personne accompagnée
- Développer une posture professionnelle adaptée face aux situations complexes liées aux addictions
- Repérer et évaluer les situations de conduites addictives
- Mettre en œuvre des réponses adaptées en matière de soutien, d'accompagnement et d'orientation

Contenu du jour complémentaire

Jour 2 (uniquement en intra) :

- Prévention des addictions et réduction des risques en ESMS
- Engager l'établissement ou le service dans une démarche de prévention et de repérage des conduites addictives
- Mettre en œuvre des actions en fonction des besoins repérés
- Introduire la question des conduites addictives dans les projets personnalisés

Uniquement en INTRA (sur site)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Accompagner dans le cadre d'une **aide contrainte** : définitions, enjeux et leviers

1 jour
(7h)

Cette formation vise à définir l'aide contrainte en s'appuyant sur ses différentes formes, et à appréhender les leviers de l'aide contrainte. Et dans ce contexte, cette formation vise également à intégrer les enjeux d'association de la personne et du recueil de ses propres choix pour aller vers la notion d'adhésion.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Vignettes cliniques du groupe et de l'intervenant
- Débat et échanges collectifs

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Définir l'accompagnement sous contrainte et identifier ses différentes composantes
- Repérer les espaces de contraintes implicites
- Définir les notions d'influence, de demande, de relation d'accompagnement et de lien de confiance
- Intégrer les limites de l'accompagnement sous contraintes et appréhender des leviers

Contenu

- Définitions et réalités de terrain
 - ▶ Définir l'aide (action conjointe) et la contrainte (entrave imposée par un tiers).
 - ▶ Repérer les espaces de contraintes explicites (mandat judiciaire) et implicites (pression du réseau).
- Le triangle de la contrainte et le paradoxe
 - ▶ Analyse du système à trois acteurs : Mandant, Mandaté, Objet du mandat.
 - ▶ Décryptage de l'injonction paradoxale : « Je veux que tu veuilles changer ».
- De la demande à l'adhésion
 - ▶ Distinguer le besoin (évalué) de la demande (exprimée).
 - ▶ Les trois réponses de l'utilisateur : Refus, Adhésion réelle, Adhésion simulée.
- Outils cliniques et enjeux éthiques

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée
en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Autodétermination :

questionner les pratiques professionnelles

► Module de base

2 jours
(14h)

L'autodétermination est la garantie d'une qualité de vie pour la personne et permet la mise en application effective des droits relatifs à tout citoyen. C'est un processus d'apprentissage – qu'il est possible de mettre en œuvre quelles que soient les difficultés et les capacités dont on dispose grâce à l'adaptation des outils d'apprentissage. La finalité est d'accéder aux capacités nécessaires à leur pleine participation à la vie en société, et à l'élaboration des choix en tant que personne singulière. Cette formation apporte un contenu théorique sur l'autodétermination, tout en amenant les participants à s'interroger sur leurs pratiques quotidiennes et à en échanger entre eux.

**New 2027 : inter coanimée
par un pair-formateur**

Public

- Professionnels de tous secteurs, désireux de mettre en place une démarche d'autodétermination

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe, apports théoriques, mise en situation, partage d'expérience, modalités pédagogiques adaptables en intra
- Savoirs expérientiels du pairformateur

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif
- Identifier les différentes dimensions de l'autodétermination, de la participation sociale et ses enjeux
- Identifier les capacités à mobiliser pour mettre en place l'apprentissage de l'autodétermination
- S'approprier des outils qui permettent l'apprentissage de l'autodétermination

Contenu

Jour 1 : Approches théoriques de l'autodétermination et cadre législatif

- Le cadre législatif
 - Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit ».
 - « La participation de l'usager » dans les textes législatifs
- Les concepts fondateurs
 - Les différentes théories et modèles de l'autodétermination dont le modèle de Wehmeyer
 - Lien entre prise de risque et autodétermination

Jour 2 : appropriation des concepts et mise en pratique à l'aide d'outils

- Retours d'expérience et présentation d'outils existants
 - Présentation d'outils et d'expériences favorisant l'autodétermination
 - Questionnement des pratiques professionnelles au regard des RBPP de la HAS
- Réflexions collectives et évolution des pratiques
 - Réflexions collectives sur les outils et les pratiques existants dans les structures des différents participants
 - Atelier sur les possibilités de choix laissées aux personnes accompagnées dans les ESMS des participants, et sur les pratiques qui pourraient évoluer
 - Mise en pratique d'un outil visant à favoriser l'autodétermination à partir de situations concrètes tirées des expériences des participants

3e jour optionnel (en intra uniquement et à distance)

- Dimension éthique, retour d'expérience, évaluation de l'outil mis en œuvre (voir fiche 2027Acc-02b page suivante)



Session en INTER-ESSMS

Châlons (51) & Sélestat (67) : **10 et 11 mars 2027**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Autodétermination :

questionner les pratiques professionnelles

► **3e jour complémentaire** (en intra et à distance)

+1 jour
(7h)

L'autodétermination est la garantie d'une qualité de vie pour la personne et permet la mise en application effective des droits relatifs à tout citoyen. C'est un processus d'apprentissage – qu'il est possible de mettre en œuvre quelles que soient les difficultés et les capacités dont on dispose grâce à l'adaptation des outils d'apprentissage. La finalité est d'accéder aux capacités nécessaires à leur pleine participation à la vie en société, et à l'élaboration des choix en tant que personne singulière. Cette formation apporte un contenu théorique sur l'autodétermination, tout en amenant les participants à s'interroger sur leurs pratiques quotidiennes et à en échanger entre eux.

Public

- Professionnels de tous secteurs, désireux de mettre en place une démarche d'autodétermination

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe, apports théoriques, mise en situation, partage d'expérience, modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Ce 3e jour peut être réalisé en complément du module de 2 jours

(voir page précédente)

Objectifs du 3e jour (optionnel et à distance)

- Repérer les questionnements éthiques et les points de vigilance relatifs à la promotion de l'autodétermination
- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un outil favorisant l'autodétermination et son impact

Contenu

Jour 3 :

- Dimension éthique et citoyenne de l'autodétermination
- Retour d'expérience : être attentif aux éléments favorisant l'autodétermination dans la posture professionnelle
- Evaluation de l'outil mis en œuvre : limites, pistes d'amélioration et éléments de qualité à conserver

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Acc-04a

Maltraitance et **bien**traïtance :

comprendre, prévenir et agir

► **Module de base**

1 jour
(7h)

La formation vise à maîtriser les concepts de maltraitance et de bientraïtance, et à mettre en œuvre une culture de la bientraïtance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

Public

- Professionnels de l'accompagnement des adultes et/ou des enfants, cadres et/ou référents bientraïtance

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Pédagogie active
- cas pratiques
- auto-évaluation de ses pratiques
- écriture d'un plan d'action pour l'amélioration des pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

Module de base : (1 jour)

- Savoir définir la maltraitance et la bientraïtance
- Connaître le contexte législatif et les obligations faites à l'établissement.
- Identifier les recommandations de bonnes pratiques favorisant la bientraïtance, ainsi que le cadre législatif
- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations

Contenu

- Comprendre la maltraitance
 - Définition maltraitance et contexte législatif
 - Les différentes typologies (travaux de groupes)
 - Focus sur les facteurs de risque
- Réagir
 - La gestion des faits de maltraitance et des événements indésirables
 - Le signalement : point de repères
 - La démarche qualité
- Prévenir par une démarche de bientraïtance
 - La démarche de bientraïtance
 - Les outils pour la cultiver

2e jour complémentaire (en intra uniquement)

- **Module d'approfondissement** (voir fiche 2027Acc-04b pages suivantes)

3e jour complémentaire (en intra uniquement)

- **Module cadre** (voir fiche 2027Acc-04c pages suivantes)



Session en INTER-ESSMS

Châlons-en-Ch. (51)
& Sélestat (67) : **16 septembre 2027**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

Maltraitance et **bien**traiteance :

comprendre, prévenir et agir

► **Module d'approfondissement**

+1 jour
(7h)

La formation vise à maîtriser les concepts de maltraitance et de bientraiteance, et à mettre en œuvre une culture de la bientraiteance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

Public

- Professionnels de l'accompagnement des adultes et/ou des enfants, cadres et/ou référents bientraiteance

Prérequis

- Avoir réalisé le module de base (voir page précédente)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Pédagogie active
- cas pratiques
- auto-évaluation de ses pratiques
- écriture d'un plan d'action pour l'amélioration des pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Ce 2e jour peut être réalisé en complément du module de base de 1 jour

(voir page précédente)

Objectifs de la formation

Module d'approfondissement : (1 jour)

- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations
- Formuler des pistes d'amélioration dans une culture de bientraiteance

Contenu

Module d'appropriation (1 jour) : En pratique dans nos équipes : réflexions collectives

- Analyser les accompagnements à la lumière des RBPP
- À partir de situations vécues, identifier les situations (ordinaires, extraordinaires, à un moment donné, etc.) les plus propices à l'apparition de maltraitance, les décrire, les hiérarchiser et réfléchir collectivement aux diverses causes de ces situations (facteurs contextuels, vulnérabilité propre à un usager,).
- Définition de pistes d'action concrètes pour mettre la bientraiteance et la lutte contre la maltraitance au cœur des pratiques

3e jour complémentaire (en intra uniquement)

- **Module cadre** (voir fiche 2027Acc-04c pages suivantes)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Maltraitance et **bientraitance** : comprendre, prévenir et agir

► **Module cadre ou référent bientraitance**

+1 jour
(7h)

La formation vise à maîtriser les concepts de maltraitance et de bientraitance, et à mettre en œuvre une culture de la bientraitance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

Public

- Professionnels de l'accompagnement des adultes et/ou des enfants, cadres et/ou référents bientraitance

Prérequis

- Avoir réalisé le module de base (voir page précédente)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Pédagogie active
- cas pratiques
- auto-évaluation de ses pratiques
- écriture d'un plan d'action pour l'amélioration des pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Ce 3e jour peut être réalisé en complément des modules précédents (module de base et module d'approfondissement)

(voir pages précédentes)

Objectifs de la formation

Module cadre ou référent bientraitance : (1 jour)

- Savoir définir la maltraitance et la bientraitance
- Connaître le contexte législatif et les obligations faites à l'établissement.
- Identifier les recommandations de bonnes pratiques favorisant la bientraitance en particulier celles s'adressant aux cadres, ainsi que le cadre législatif
- Questionner ses propres pratiques managériales au regard des recommandations

Contenu

Module cadre ou référent bientraitance (1 jour) :

- Déconstruire les représentations
- Comprendre la maltraitance
 - Définition et typologies (travaux de groupe).
 - Analyse collaborative des facteurs de vulnérabilité.
 - Rappel du cadre législatif et réglementaire.
- Réagir face aux situations de maltraitance
 - Gestion des faits, événements indésirables et signalements.
 - Intérêt de la personne accompagnée comme principe fédérateur.
 - Place de la démarche qualité dans la sécurisation des pratiques.
 - Ateliers pratiques :
- Prévenir et instaurer une culture de bientraitance
 - Présentation des 4 piliers HAS.
 - Outils pour animer la réflexion au sein des équipes : autoévaluation, formations en ligne, ressources documentaires.
- Ancrer les changements
 - Atelier "Étoile de mer" : ce que l'on commence, arrête, poursuit ou transforme.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

S'initier au développement
des **Compétences psychosociales**

NOUVEAU

2 jours
(14h)

Parce qu'elles favorisent la santé, la qualité de vie, l'autodétermination et la participation sociale des personnes, les compétences psychosociales constituent un levier central de l'accompagnement en ESMS. Cette formation apporte les repères et outils nécessaires pour en soutenir le développement dans les pratiques des professionnels au quotidien.

Public

- Tous professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Formation présentielle synchrone
- Apports théoriques, échanges et analyses de situations issues de la pratique professionnelle, expérimentation d'outils, élaboration de pistes d'actions

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Comprendre la notion de compétences psychosociales (CPS)
- Identifier leurs propres compétences psychosociales et repérer des axes de développement
- Mobiliser des activités et des outils adaptables aux personnes accompagnées
- Intégrer les CPS dans les pratiques professionnelles et les projets d'accompagnement

Contenu*Jour 1 – Comprendre et explorer les compétences psychosociales*

- Comprendre les compétences psychosociales
 - ▶ Définition des compétences psychosociales
 - ▶ Origines et cadres de référence
 - ▶ Enjeux et intérêts des CPS dans le secteur social et médico social
- Explorer ses propres compétences psychosociales
 - ▶ Auto évaluation de ses compétences psychosociales
 - ▶ Réflexion sur la posture professionnelle et les enjeux relationnels
 - ▶ Réduction de l'asymétrie relationnelle et identification de leviers de développement
- Premières expérimentations
 - ▶ Découverte d'activités favorisant le développement des compétences psychosociales
 - ▶ Analyse des apports et limites des outils dans la pratique professionnelle

Jour 2 – Expérimenter et intégrer le développement des CPS dans les pratiques professionnelles

- Expérimenter les compétences psychosociales
 - ▶ Mise en situation et expérimentation d'activités autour des CPS
 - ▶ Outils mobilisables par les professionnels dans leur pratique quotidienne
 - ▶ Outils et supports adaptés aux personnes accompagnées
- Intégrer les compétences psychosociales dans les pratiques professionnelles
 - ▶ Articulation des CPS avec les projets personnalisés et les projets de service
 - ▶ Adaptation des outils aux publics et aux contextes d'intervention
 - ▶ Élaboration de pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre dans la pratique professionnelle

**Session en INTER-ESSMS**Maxéville (54) : **11 et 12 mai 2027****TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)****TARIFS INTRA : 1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)**PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>****Intra ▶ 03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Les droits des personnes accompagnées en structure sociale et médico-sociale

2 jours
(14h)

La Loi du 2 janvier 2002 relative à l'évolution du secteur social et médico-social, ainsi que la Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients, ont à la fois réaffirmé les droits et libertés fondamentales des personnes accueillies dans les établissements et services et reconnu à ces personnes accompagnées des droits spécifiques dans les établissements et services sociaux, médico-sociaux et de santé. La mise en œuvre de ces droits et libertés pose régulièrement des questions éthiques aux équipes pluridisciplinaires chargées des soins et de l'accompagnement. Dès lors, cette formation vise à permettre aux professionnels d'appréhender les droits et liberté des personnes accompagnées en ESMS, et à favoriser l'évolution des pratiques professionnelles et la promotion des droits et libertés de la personne accompagnée.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Partage d'expériences

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Énumérer l'ensemble des droits (fondamentaux et créances) des personnes accompagnées en ESMS et leur mise en œuvre
- Analyser sa pratique professionnelle en référence aux cadres légaux et face aux paradoxes éthiques
- Illustrer sa capacité à adapter sa posture professionnelle dans le respect des droits des personnes accompagnées au travers de situations concrètes
- Élaborer des axes d'amélioration des pratiques dans son ESMS en lien avec les droits des personnes accompagnées

Contenu

Jour 1 :

Le cadre juridique des droits et libertés des personnes accompagnées des établissements sociaux et médico-sociaux

- L'exercice des droits fondamentaux des personnes accompagnées : droit à la dignité, au respect de sa vie privée, au respect de son intégrité, à la vie intime, l'accès à la citoyenneté
- L'exercice des droits des personnes accompagnées dans les établissements sanitaires et médico-sociaux : les droits et libertés de la personne accompagnée, le droit à l'information et au libre choix des prestations, la question de la participation au sein de l'ESMS, les outils de la loi du 2 janvier 2002, supports de la mise en application des droits des personnes accompagnées

Jour 2 :

- Approche de l'autodétermination par le libre-choix de la personne accompagnée (bonnes pratiques et freins).
- Analyse de situations, tirées de la pratique des professionnels qui posent des questions éthiques : obstacles et éléments facilitateurs de la mise en œuvre des droits, au regard de la situation singulière et de l'environnement de la personne accompagnée.
- Réflexion partagée autour des enjeux liés à l'éthique et au droit
- Restitution collégiale afin de favoriser les échanges et l'élaboration des pistes de travail pour la mise en œuvre des droits envisagés


 en
2027

Session en INTER-ESSMS

 Châlons-en-Ch. (51) : **12 et 13 octobre 2027**
TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)
PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>
Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

L'éthique dans les pratiques professionnelles

La démarche de réflexion éthique au service de la qualité de l'accompagnement

► **Module de base**1 jour
(7h)

La démarche de réflexion éthique est posée par le cadre de référence de l'HAS en matière d'évaluation Qualité (ou certification) comme une démarche qui vient en appui des pratiques professionnelles et « vise à (les) rendre plus responsables, justes et respectueuses de la personne accompagnée ». À ce titre, la formation a pour objectifs d'identifier les enjeux d'une réflexion éthique dans les établissements, de repérer les différents espaces dédiés et les conditions dans lesquelles elle peut s'exercer, ainsi que les situations qui peuvent donner lieu à une démarche réflexive de l'équipe.

Public

- Tous professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Définir l'Éthique
- Identifier les enjeux, les principes et les conditions de mise en œuvre d'une démarche éthique en ESMS
- Identifier et traiter une question éthique

Contenu*S'approprier la démarche de réflexion éthique au service de la qualité de l'accompagnement*

- L'éthique, approche théorique et mise en pratique
 - Définition de l'éthique et des concepts associés (droit, déontologie, morale, bonnes pratiques)
 - Identification des valeurs en action au sein des accompagnements
 - Sensibilisation aux enjeux individuels et collectifs dans la mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique dans les établissements
 - Mise en lumière du lien entre démarche de réflexion éthique, respects des droits des personnes et pratiques professionnelles inscrites dans des référentiels professionnels

2e jour complémentaire réalisable uniquement en intra

(voir 2027Acc-07b fiche page suivante)

**Session en INTER-ESSMS**Châlons (51) & Maxéville (54) :
18 novembre 2027**TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contributeurs)****Intra ► 03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)**PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>**

L'éthique dans les pratiques professionnelles

Construire et piloter la démarche de réflexion éthique

► 2e jour complémentaire

+1 jour
(7h)

Ce deuxième jour complémentaire propose une expérimentation de la démarche de réflexion éthique telle que proposée par la recommandation de bonnes pratiques de 2010, à travers la mise en œuvre de la méthodologie réflexive d'un comité éthique. Il s'agira de repérer les tensions éthiques d'une situation professionnelle en mobilisant les apports théoriques du premier jour de formation, puis d'en apprécier les méthodes de délibération et de préconisation.

Public

- Tous professionnels intéressés à participer à un comité éthique

Prérequis

- Avoir suivi le Jour 1

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

La formation «Ethique» peut être réalisée en intra sous plusieurs formes :

- Jour 1 uniquement ► [réf. 2027Acc-07a]
- Jour 1 + Jour 2 ► [réf. 2027-Acc-07ab]
- Jour 2 uniquement (à condition d'avoir déjà réalisé le Jour 1 précédemment) ► [réf. 2027-Acc07b]

Objectifs du jour 2

- Elaborer des pistes d'actions pour la mise en place d'une réflexion éthique au sein de sa structure
- Mettre en œuvre et animer un comité éthique

Contenu du jour 2

Construire et piloter la démarche de réflexion éthique au service de la qualité de l'accompagnement

- La construction d'une démarche éthique
 - Repérage des éléments constitutifs d'une instance de réflexion éthique
 - Principes d'animation d'une instance de réflexion éthique
 - Place de la personne accompagnée dans la réflexion éthique
 - Les lieux et places de la démarche éthique : la mise en place d'un comité éthique ?

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Au-delà de la connaissance du cadre législatif, cette formation vise à renforcer les compétences des professionnels dans l'accompagnement des personnes en fin de vie, dans le respect de leurs droits et de leur qualité de vie. Elle permet de promouvoir une démarche de bientraitance, d'améliorer les pratiques et l'organisation dans ce contexte, et de favoriser le partage d'expériences entre professionnels.

Public

- Tous professionnels des structures intervenant auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap et des personnes âgées

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Réflexions en groupe pour accompagner les personnes en fin de vie
- Exemples et partages de pratiques au sein des ESMS

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Comprendre les dispositions législatives relatives à la fin de vie et leurs évolutions
- Appréhender les enjeux éthiques liés à l'accompagnement des personnes en fin de vie au regard des droits et de la dignité
- Définir et organiser la mise en œuvre d'une démarche palliative adaptée en mobilisant les ressources du territoire
- Repérer les dispositifs d'information et de soutien de la personne et de ses proches dans la période de fin de vie
- Proposer des pistes d'amélioration dans l'accompagnement en fin de vie
- Identifier des leviers d'amélioration des pratiques et de l'organisation au service d'un accompagnement bientraitant de la fin de vie

Contenu

- Le cadre législatif de la fin de vie : une évolution en plusieurs étapes
 - Les Lois Léonetti du 22 avril 2005 et Léonetti-Claeys du 2 février 2016
 - Les dispositions prévues par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015
 - La Loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie
 - Réflexions en cours sur la fin de vie : de la convention citoyenne au projet de Loi
 - Les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles : Accompagner la fin de vie des PA en EHPAD
- Les impacts de la fin de vie d'un résident en ESMS
- La démarche palliative et les soins palliatifs
- Les projets d'accompagnement en équipe :
 - Coordination et cohérence des interventions
 - Soutien des professionnels
- Accompagnement des proches et des autres résidents

**Session en INTER-ESSMS**Maxéville (54) : **10 juin 2027****TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contributeurs)****Intra ► 03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)**PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>**

Etre intervenant dans la fonction appui-ressources (FAR)

2 jours
(14h)

Dans le contexte de la transformation de l'offre médico-sociale et du développement des parcours inclusifs, la fonction Appui Ressource favorise les coopérations entre acteurs du secteur spécialisé et du droit commun. Cette formation accompagne les professionnels dans l'acquisition des compétences clés d'analyse, de conseil, de sensibilisation et de transmission. Elle propose des méthodes et outils éprouvés pour exercer cette mission d'interface. Enfin, elle contribue à la construction d'une identité professionnelle partagée au sein de la communauté des Fonctions Appui Ressource (FAR).

Formation conçue par l'Académie FAHRES - www.fahres-academie.org



Public

- Professionnels expérimentés des secteurs sociaux et médico-sociaux, personnes disposant de savoirs expérimentiels

Prérequis

- Etre engagé dans une démarche d'accompagnement des parcours inclusifs et/ou des situations complexes

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports notionnels, d'exercices pratiques et d'ateliers collaboratifs
- Partage d'expériences

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Transmettre et valoriser leur expertise
- Analyser les demandes et adapter leurs réponses
- Mobiliser des outils d'appui-ressource
- Adopter la posture et les rôles de l'intervenant Appui-Ressource
- Construire un cadre d'intervention adapté
- Développer et partager leurs connaissances professionnelles

Contenu

Jour 1 : La transmission de son expérience et de son expertise

- Positionner son intervention dans le cadre de la fonction Appui-Ressource
- Concevoir et encadrer une action de sensibilisation
- Créer et valoriser des supports et contenus ressources
- Animer des temps d'échange auprès de publics diversifiés
- Analyser une demande et construire une réponse adaptée
- Repérer et mobiliser les bonnes pratiques.

Jour 2 : La capitalisation de la connaissance et l'enrichissement des interventions

- Actualiser et faire évoluer les supports avec les équipes
- Capitaliser les ressources et outils de sa structure
- Définir les objectifs d'intervention et adapter les contenus aux besoins
- Enrichir sa boîte à outils Appui-Ressource
- Ajuster sa posture et ses pratiques en fonction des situations rencontrées



Session en INTER-ESSMS

Châlons-en-Champagne, Sélestat, Maxéville :
29 et 30 septembre 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Découvrir l'**habitat API** (Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie sociale) : du cadre législatif au retour d'expérience

1 jour
(7h)

Les formes d'habitat partagé existent depuis de nombreuses années pour répondre aux besoins de certaines personnes âgées et en situation de handicap : acquérir davantage d'autonomie ou la conserver tout en étant accompagnées, ne pas aller dans une maison de retraite, avoir son logement tout en ayant l'opportunité de partager des moments de la journée avec d'autres. La publication du rapport PIVETEAU-WOLFROM dresse des perspectives pour encourager leur développement. En 2022, la loi 3DS donne aux conseils départementaux une compétence pour coordonner le développement de l'habitat inclusif. De nombreux acteurs s'emparent de cette opportunité qui permet de répondre aux besoins exprimés par les personnes vulnérables et leurs proches. Cette formation vise à connaître les dispositions réglementaires relatives à l'habitat inclusif et à identifier les bonnes pratiques dans les structures qui ont mis ces projets en œuvre.

Public

- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travail en groupe
- Autres modalités pédagogiques : vidéos
- Rencontres avec un porteur de projet

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Comprendre les dispositions réglementaires relatives à l'habitat inclusif
- Identifier les caractéristiques et les acteurs de l'habitat inclusif
- Repérer les bonnes pratiques dans les modèles existants et les enjeux dans la cité
- Porter une interrogation sur la faisabilité de ce type de projet grâce à des retours d'expérience

Contenu

- L'habitat API : de quoi parle-t-on ?
 - ▶ Evolution des modes d'habiter : c'est bien plus que se loger
 - ▶ Regard sur le passé : l'habitat partagé sous différentes formes
 - ▶ Cadre législatif et droits des personnes
 - ▶ Enjeux actuels : autonomie, inclusion, participation sociale
 - ▶ Les recommandations des bonnes pratiques : l'accompagnement vers et dans l'habitat par les professionnels ESSMS
- Identifier les modèles existants et leurs enseignements
 - ▶ Panorama des formes d'habitat inclusif en France
 - ▶ Retours d'expériences : réussites, limites, facteurs clés
 - ▶ Rôle des acteurs : collectivités, bailleurs, associations, familles
- Construire un projet d'habitat inclusif
 - ▶ Définir les besoins et attentes des futurs habitants
 - ▶ Comprendre la Prestation d'Aide à la Vie Partagée (AVP)
 - ▶ Les modalités de participation des habitants
 - ▶ Articuler habitat, accompagnement et participation citoyenne
 - ▶ Perspectives du modèle économique et mobilisation de financements complémentaires
- Mettre en œuvre et animer la vie partagée
 - ▶ Rôle de l'animateur de vie sociale et partagée
 - ▶ Gouvernance, participation et dynamique collective
 - ▶ Outils pour accompagner la vie quotidienne et prévenir les risques
 - ▶ Indicateurs de qualité de vie et d'inclusion

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Accompagner « Hors les murs » dans une logique de parcours

2 jours
(14h)

La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre conduit à de très nombreux changements pour aller vers une société inclusive. Ce changement de paradigme dans l'accompagnement des personnes dites en situation de vulnérabilité impose de profondes modifications dans les modalités d'accueil et de fonctionnement des structures. Il s'agit de passer d'une logique de structure à une logique de prise en compte du parcours de vie. Les professionnels concernés par les déclassements via notamment le fonctionnement en dispositifs sont appelés à développer leurs actions « hors les murs ». Cette formation vise à soutenir leur compréhension de ces nouvelles orientations et à réfléchir à leur impact sur les pratiques professionnelles.

Public

- Professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux amenés à intervenir à domicile et lieux de vie, quel que soit leur champ d'intervention

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Méthodologie participative alternant supports théoriques, et travaux de groupe autour de situations et d'exemples pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Repérer les concepts et la réglementation qui fondent la transformation actuelle de l'offre médico sociale.
- Analyser les incidences de ces évolutions sur les pratiques professionnelles
- Repérer et anticiper les effets des interventions « hors les murs » sur l'organisation du travail et la dynamique d'équipe
- Développer une culture de la coopération et des pratiques partenariales pertinentes autour des projets et des parcours des personnes accompagnées

Contenu

Jour 1 : Evolutions du secteur et transformation des pratiques

- Rappel sur les grandes évolutions du secteur :
 - La personne accompagnée, sujet de droits
 - De la notion de place à la notion de parcours
 - La dimension inclusive : désinstitutionnalisation et ouverture au « hors les murs »
- Evolutions des pratiques professionnelles : la personne accompagnée au centre de son projet
 - Approche de la notion de besoins par les nomenclatures SERAFIN-PH
 - Impact sur les postures professionnelles de l'autodétermination et renforcement de la capacité de la personne à être actrice de son parcours
 - Prise en compte des compétences dans l'environnement de la personne

Jour 2 : Le travail d'équipe et le partenariat à l'épreuve du « hors les murs »

- Faire équipe Hors-les-murs
 - Cohésion d'équipe : Que signifie « Faire équipe » ?
 - Interdisciplinarité et coopérations
 - Travailler « hors les murs » : quels impacts sur le travail du professionnel et sur le travail d'équipe ?
 - Coordination et circulation de l'information : cadre réglementaire, outils et posture
- Partenariat et ouverture sur l'environnement
 - Partenariats et pratiques de coopérations autour du projet de la personne accompagnée.
 - Apports de la RBPP « Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap »

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr


TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Préserver les droits et la participation des personnes dans les mesures de protection juridique

2 jours
(14h)

Lorsqu'une personne majeure est placée sous une mesure de protection, sa capacité juridique est confiée partiellement ou totalement à un mandataire judiciaire familial ou professionnel. La personne protégée conserve toutefois des possibilités d'exercice de ses droits et libertés et une marge d'autonomie qu'il convient de lui préserver en tenant compte de ses capacités et du cadre de la loi. Cette formation vise à comprendre le dispositif de protection juridique des majeurs (exercice et limites du mandat) pour mieux accompagner les personnes protégées dans l'expression de leurs droits et libertés.

Public

- Tous professionnels des structures accueillant des majeurs protégés

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges entre les participants à partir de situations pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Distinguer les différentes mesures de protection juridique, leurs conditions de mise en œuvre et les professionnels chargés de leur exercice
- Repérer les situations de vulnérabilité nécessitant une mesure de protection et accompagner ou initier une demande adaptée
- Garantir le respect des droits, libertés et responsabilités des personnes protégées, en promouvant la bientraitance et l'autodétermination
- Collaborer efficacement avec les mandataires judiciaires et adopter une approche centrée sur l'autonomie, la participation et la dignité des personnes accompagnées

Contenu

Jour 1 : Protéger une personne vulnérable

- Les critères et éléments constitutifs de la vulnérabilité d'un majeur accompagné, ainsi que les conditions permettant l'ouverture d'une mesure de protection.
- Le paysage des acteurs de la protection juridique des majeurs : missions, périmètres d'intervention et articulation entre professionnels.
- Les principes fondamentaux guidant les décisions du juge du contentieux de la protection.
- Le panorama complet des mesures de protection juridique : mandat de protection future, habilitation familiale, sauvegarde de justice, sauvegarde médicale, curatelle et tutelle.
- L'étendue des missions du mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) selon la mesure prononcée et les capacités de la personne.

Jour 2 : Promouvoir la participation et l'autodétermination des personnes protégées

- Les repères essentiels de la bientraitance appliquée aux mesures de protection juridique pour adultes.
- La place du majeur protégé dans la société : pouvoir d'agir, participation aux décisions, responsabilités civile et pénale.
- Les enjeux du consentement éclairé, de la gestion du risque et des arbitrages institutionnels dans l'accompagnement des personnes protégées.
- Les dimensions strictement personnelles de la vie du majeur protégé : vie relationnelle et affective, choix du logement, décisions en matière de santé, et modalités d'exercice de la liberté de choix.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Soutenir la participation et le **pouvoir d'agir** des personnes accompagnées

1 jour
(7h)

Cette formation vise à permettre aux professionnels d'analyser les enjeux de la participation et du pouvoir d'agir dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, et de mobiliser des pratiques et postures professionnelles favorisant leur effectivité dans le cadre de leurs accompagnements.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expérience
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Définir les notions de participation, d'empowerment et de pouvoir d'agir auprès des publics vulnérables.
- Analyser les impacts de ces approches sur les postures professionnelles et les pratiques d'accompagnement.
- Identifier et mobiliser des leviers concrets pour renforcer la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Contenu

- Les attentes/demandes des personnes concernées
 - ▶ L'influence des mouvements internationaux
 - ▶ Approche du droit international, européen et français
 - ▶ Le contexte réglementaire français
- De la participation au pouvoir d'agir : analyse des concepts
 - ▶ Décomposer les dimensions de la participation
 - ▶ Lien entre l'autodétermination et l'empowerment (individuel et collectif selon Ninacs)
 - ▶ L'approche centrée sur le pouvoir d'agir
- La posture professionnelle facilitant l'empowerment et le pouvoir d'agir
 - ▶ Réflexion partagée sur les compétences clés à soutenir chez les personnes
 - ▶ Impact de la promotion du pouvoir d'agir sur les pratiques éducatives
 - ▶ Analyse des freins et des leviers facilitant le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées



Session en INTER-ESSMS

Sélestat (67) : 9 novembre 2027

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Appréhender les phénomènes de radicalisation : du repérage à l'accompagnement

2 jours
(14h)

Cette formation propose de s'approprier les différentes définitions autour des phénomènes de radicalisation, de présenter les dispositifs et de s'attarder sur l'enjeu de l'accompagnement, via un approfondissement du phénomène d'emprise, pour identifier des leviers de désengagement permettant d'aller à la rencontre des personnes potentiellement radicalisées.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Support Power Point
- Vignettes et illustrations cliniques
- Échanges et débats à partir d'éléments issus de la pratique du groupe et du formateur

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Définir les phénomènes de radicalisation, leurs modalités, la législation en vigueur et les dispositifs les accueillant
- Intégrer la radicalisation dans un processus d'accompagnement
- Associer les enjeux éthiques et adapter la posture professionnelle face aux phénomènes de radicalisation

Contenu

Jour 1 : Radicalisation, définitions plurielles du phénomène

- Définitions de la radicalisation :
 - historique, philosophique, actuelle
 - enjeux géopolitiques actuels
- Différentes formes de radicalisation
 - radicalisations religieuses
 - radicalisations politiques
- Législation et dispositifs (prévention, prise en charge et accompagnement)
- Radicalisation et emprise
 - les phénomènes d'emprise
 - l'enjeu du groupe
 - le lien avec l'addiction, focus sur les réseaux sociaux

Jour 2 : Quel accompagnement ?

- Historicité et approche qualitative critiques des prises en charge : de la déradicalisation au désengagement d'une idéologie violente
- L'observation et le repérage
 - les éléments factuels
 - les éléments issus de l'observation
 - les éléments issus du discours
 - l'enjeu du regard pluriel/croisé et de la clinique
- L'accompagnement
 - l'enjeu de la posture
 - focus sur les représentations
 - de l'introspection à la thérapie, atouts des différents espaces
 - les outils de médiation
 - situer la radicalité dans la temporalité et la réalité de la personne



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : 15 et 16 juin 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Travail de nuit

en établissement social ou et médico-social

2 jours
(14h)

Acteurs clés dans la continuité de l'accompagnement, les professionnels de nuit exercent des missions essentielles de sécurité, de veille et de gestion des situations imprévues. Souvent seuls, ils doivent concilier responsabilités, autonomie et qualité de l'accompagnement. Cette formation leur permet de consolider leurs repères professionnels, de sécuriser leurs pratiques et de partager leurs expériences afin de renforcer leur rôle au sein de l'établissement.

Public

- Professionnels de nuit exerçant en établissement social et médico-social (ESMS)

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Vidéos
- Partage d'expériences

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Connaître le cadre juridique de son activité
- Être capable de repérer sa place dans l'institution et dans le projet d'établissement au regard de ses missions
- Appréhender les enjeux de la communication professionnelle notamment dans les écrits professionnels
- Comprendre les effets du travail sur sa santé
- Identifier des solutions pour s'assurer une meilleure qualité de vie au travail

Contenu

Jour 1 - Le travail de nuit, le cadre légal et les missions :

- Le cadre légal :
 - ▶ Législation du travail de nuit, droits et devoirs
 - ▶ L'impact du travail de nuit sur les salariés : une hygiène de vie pour un rythme particulier.
 - ▶ Le cadre institutionnel : la loi 2002-2, le projet de vie de la personne accompagnée.
 - ▶ Présentation des écrits importants pour la connaissance des missions et du cadre du service : projet de service, règlement de fonctionnement, règlement intérieur
- Les missions et responsabilité de l'agent de nuit :
 - ▶ Apports théoriques sur les tâches et la responsabilité
 - ▶ Travail en solitaire, mais pas seul : le rendu compte
- Une communication efficiente : un enjeu pour l'accompagnement de la personne

Jour 2 - La nuit : entre temps de repos des personnes accompagnées et gestion des situations imprévues

- Faire face aux difficultés rencontrées : identifier les relais, mobiliser les ressources adaptées et partager les expériences professionnelles.
- Mieux connaître les publics accompagnés : besoins, vulnérabilités et problématiques susceptibles de survenir la nuit.
- Le professionnel de nuit comme travailleur isolé : préserver sa santé, développer des stratégies d'adaptation et améliorer sa qualité de vie au travail.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr


 TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

 PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Acc-16

Mieux connaître les troubles psychiques pour favoriser la relation d'accompagnement

3 jours
(21h)

La souffrance psychique peut fragiliser la relation d'aide et déstabiliser les professionnels dans leur accompagnement. Face à ces enjeux, il est essentiel de comprendre les manifestations de ces troubles et d'ajuster sa posture professionnelle. Cette formation propose une compréhension claire et accessible des principaux troubles psychiques. Elle permet aux professionnels d'identifier les manifestations les plus fréquentes et de développer des réponses relationnelles sécurisantes et ajustées. La finalité est de soutenir un accompagnement plus humain, respectueux et approprié aux spécificités des personnes souffrant de ces troubles.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Travail de groupe
- Echanges et réflexion collective
- Mises en situation
- Serious Games

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Comprendre la diversité des troubles psychiques
- Identifier les impacts des fonctionnements psychiques sur la relation d'accompagnement et sur la dynamique collective
- Adapter sa posture professionnelle en développant une communication ajustée
- Sécuriser la relation en renforçant la fonction contenante

Contenu

Jour 1

- La construction de la vie psychique
- La Santé mentale, les troubles psychiques et psychiatriques susceptibles de l'altérer
- La diversité des fonctionnements psychiques et leurs conséquences sur les relations sociales

Jour 2

- Les spécificités de la relation d'accompagnement en fonction des troubles
- La communication, l'ajustement de sa posture professionnelle

Jour 3

- La gestion des conflits et des situations sensibles, la désescalade, la fonction contenante des pratiques
- La sécurisation de la relation d'aide
- Le soutien du rétablissement et des capacités d'action des personnes vivant avec des troubles psychiques, le pouvoir d'agir



Session en INTER-ESSMS

Châlons-en-Ch. (51) : 19, 20 et 21 mai 2027

TARIF : 645€/pers. (495€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

La vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité

► Module de base

2 jours
(14h)

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité accompagnées par des établissements ou services sociaux et médico-sociaux. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des personnes.

Public

- Tous les professionnels travaillant auprès de personnes en situation de vulnérabilité(s) - Enfants / Adolescents / Adultes / Séniors, référents VAS

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations
- Échanges et analyse de pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

Les objectifs et le contenu de cette formation sont **ajustés en fonction de l'âge et des particularités du public accompagné** (enfant, adolescents, adultes ; personnes en situation de handicap, personnes âgées).

- Définir la sexualité dans une approche globale, en mobilisant des repères historiques, culturels et développementaux
- Présenter les principaux repères juridiques encadrant la vie affective et sexuelle des publics que vous accompagnez
- Adapter son positionnement et ses pratiques professionnelles en fonction des besoins, capacités et profils des personnes accompagnées
- Repérer les situations à risque, identifier les signaux d'alerte et mobiliser les ressources adaptées pour orienter si nécessaire

Contenu

Jour 1 - Construire une définition positive de la sexualité humaine - définitions et repères

- Définitions : OMS, Ministère de la santé, HAS
- Déterminants et facteurs d'influence
- Repères historiques et socioculturels
- Repères juridiques
- Le consentement
- Repères développementaux

Jour 2 - Comprendre les enjeux de la VAS des personnes vulnérables

- Contexte professionnel : éléments de cadrage de la pratique professionnelle
 - CASF, CSP, Circulaire DGCS, stratégie nationale de santé sexuelle, plans d'actions pour la VAS des personnes en situation de handicap et contre

les violences, Recommandations de bonnes pratiques HAS

- Les violences sexuelles
 - État des lieux et lien avec la vulnérabilité
 - Impacts sur les victimes
 - Mesures d'accompagnement
 - Ressources et partenaires
 - Réflexion éthique
- L'accompagnement de la VAS en ESMS
 - Principes d'accompagnement médico-social : autodétermination et individualisation de l'accompagnement développement de l'autodétermination
 - Les principes de l'éducation à la sexualité
 - Présentation d'outils
- Identification d'un réseau de partenaires

3e jour complémentaire

- Approfondir l'accompagnement de la vie affective et sexuelle (voir fiche 2027Acc-17b page suivante)



Session en INTER-ESSMS

Châlons (51) • Maxéville (54) • Sélestat (67) :
23 et 24 mars 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

La **vie affective et sexuelle** des personnes en situation de vulnérabilité
Approfondir la question de l'accompagnement
► 3^e jour complémentaire

+1 jour
(7h)

En fonction des besoins et attentes de la structure, cette formation vise à étayer et consolider les pratiques professionnelles d'accompagnement à la vie affective et sexuelle des personnes.

Public

- Tous les professionnels travaillant auprès de personnes en situation de vulnérabilité(s) - Enfants / Adolescents / Adultes / Séniors, référents VAS des ESMS

Prérequis

- Avoir participé à la formation "Accompagner la VAS des personnes en situation de vulnérabilité" (voir fiche 2027Acc-11a page précédente)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations
- Pédagogie active
- Échanges de pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs du jour complémentaire de la formation

2 possibilités d'approfondissement à définir lors de la demande de formation INTRA :

- Analyser une ou deux situations, issue(s) de la pratique professionnelle et vécue(s) comme complexe(s) en lien avec la vie affective et sexuelle, et co-construire des pistes d'accompagnement adaptées.

Ou

- Élaborer un projet visant à promouvoir la santé sexuelle dans son contexte d'intervention, en tenant compte des besoins des personnes et des réalités de terrain.

Contenu du jour complémentaire

Jour 3 – Approfondir la question de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle (VAS) en équipe (INTRA sur site)

Contenu au choix en fonction de la possibilité d'approfondissement choisi :

- Analyse de situation(s)

Ou

- Méthodologie de projet (diagnostic, construction, évaluation)

Ce 3^e jour peut être réalisé en complément du module de 2 jours

(voir fiche **2027Acc-17a** page précédente)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Prévenir et gérer les situations de **violence**2 jours
(14h)

Cette formation vise à permettre aux professionnels de percevoir leurs réactions face à l'agressivité d'une personne afin de mieux gérer les situations et le stress occasionné par celles-ci, et d'acquérir des attitudes de prévention en fonction des situations rencontrées. En cas d'intervention, cette formation permet également d'être efficace afin d'immobiliser et de préserver l'intégrité physique de la personne présentant des conduites violentes.

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Formation essentiellement pratique sur toute sa durée, impliquant un engagement physique (postures, mouvements...) dont les participants doivent avoir conscience

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et techniques,
- Mises en situation, travail sur les techniques proposées.
- Etude de cas
- Une salle type salle de sport avec tapis de gym ou «tatami» (salle suffisamment grande et adaptée pour les exercices).

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Evaluer la distance de sécurité
- Mémoriser les gestes techniques
- Analyser les situations vécues
- Expérimenter des stratégies à appliquer ultérieurement
- Maîtriser ses émotions et ses réflexes

Contenu*Jour 1 :*

- Reconnaissance des signes annonciateurs de l'agitation et positionnement par rapport à l'agresseur
 - ▶ La notion de distance (distance physique), ou distance de sécurité
 - ▶ Travail sur la respiration (gérer son stress face à l'agressivité)
 - ▶ Travail sur des situations vécues par les stagiaires sur leur lieu de travail, réflexions sur les possibilités d'améliorer les techniques d'intervention
- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur
 - ▶ Travail sur différentes techniques d'immobilisation avec contraintes articulaires (à partir d'une pratique de « non-violence »)
 - ▶ Immobilisation sans prendre ni donner de coups en tenant compte de la rapidité d'approche et de la protection de soi et des autres
 - ▶ Travail sur son propre équilibre et le déséquilibre de l'agresseur
 - ▶ Mettre en place une stratégie afin de neutraliser le plus efficacement possible
 - ▶ Approches de situations dangereuses (attaque avec un couteau ou du mobilier, avec étranglement)

Jour 2 :

- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur (Suite)
- Contrôler et ne pas répondre aux coups
 - ▶ Travail pour éviter coups de poings et coups de pieds
- Se protéger
 - ▶ Environnement et positionnement par rapport à l'agresseur
 - ▶ Déstabilisation de l'agresseur
 - ▶ Dégagement d'une saisie et saisir un agresseur afin de le neutraliser le plus rapidement possible

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Prévention et gestion des **comportements-problèmes** chez les enfants et adultes en situation de **handicap**

2 jours
(14h)

Les comportements-problèmes dans la vie quotidienne des personnes concernées ont des conséquences multiples : qualité de vie dégradée, difficultés à accéder à des soins somatiques ou psychiques ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives. Afin d'éviter les ruptures de parcours de vie chez les personnes présentant des comportements-problèmes, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, les établissements et services sociaux et médico-sociaux mettent à présent l'accent sur les actions de prévention. Dans ce sens, la formation vise à améliorer l'accompagnement des personnes ayant des comportements-problèmes, et favoriser l'adaptation des pratiques chez les professionnels.

Public

- Tous professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Animation de groupe,
- Vidéos,
- Partages d'expériences

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Distinguer le comportement problème des autres comportements difficiles et comprendre leur fonction
- Mobiliser les outils et/ou les interventions adéquates selon la fonction du comportement, sa chronologie et/ou sa gravité
- Reconnaître les postures professionnelles favorisant la prévention des comportements problèmes et les inscrire dans une dimension institutionnelle
- Identifier les ressources en cas d'aggravation et/ou de chronicisation du comportement

Contenu

Jour 1 :

- Les comportements problèmes, de quoi parle-t-on ?
- Définition et caractérisation des comportements problèmes
- La fonction des comportements problèmes
- Les différents niveaux de prévention
- Accompagner les comportements problèmes : Identifier, observer et analyser
 - ▶ Identifier les facteurs de risques et de protection à partir du modèle écologique
 - ▶ Emettre des hypothèses explicatives à partir de l'arbre des causes.

Jour 2 :

- Accompagner les comportements problèmes : Identifier, observer et analyser (suite)
 - ▶ Comprendre et analyser les comportements à partir des outils d'analyse fonctionnels
 - ▶ Agir au moyen d'un plan d'action
 - ▶ Identifier des ressources lorsque la situation se « chronicise » (par exemple espace de calme retrait)
 - ▶ Les postures de l'accompagnant
- Coopérer et se coordonner avec l'entourage en contexte de comportements problèmes
 - ▶ La place de chacun dans l'accompagnement de la personne : présentation de la cible de Sluzki
 - ▶ Les modalités de communication avec les partenaires : focus sur la communication assertive et positive
 - ▶ Les outils de liaison : rôle du PP ...
- Perspectives de travail avec les parents : identification d'actions à expérimenter



Session en INTER-ESSMS

Châlons-en-Ch. (51) : **11 et 12 mai 2027**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Inclusion professionnelle des travailleurs d'ESAT : parcours et dispositifs d'insertion

1 jour
(7h)

La formation propose d'examiner le parcours du travailleur en ESAT à partir des échanges entre participants et de questionnements nourris par la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé. Elle a pour objectif d'aider les professionnels à identifier les moyens de valoriser les compétences des travailleurs, à prendre en compte la diversité de leurs situations et de leurs parcours, à contribuer au développement et au maintien de leurs potentialités, à renforcer leurs propres capacités d'observation, d'écoute et de distanciation, à réajuster avec le travailleur son projet personnalisé, et à favoriser l'insertion en milieu ordinaire tout en respectant le droit au retour en ESAT.

Public

- Professionnels des ESAT

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Partage d'expériences
- Etudes de situation
- Support avec repères issus de la RBPP
- Construction d'axes d'amélioration

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Analyser le parcours d'un travailleur en ESAT au regard de ses attentes, ses besoins et du cadre réglementaire
- Identifier les leviers pour favoriser l'inclusion, les transitions et le maintien en emploi.
- Repérer les ressources et aménagements adaptés aux situations rencontrées.

Contenu

- Evolution des besoins et des attentes
- La co-construction et l'ajustement du projet personnalisé
- Le cadre réglementaire faisant référence à l'emploi des personnes en situation de handicap et la réforme des ESAT
- Les acteurs et dispositifs facilitant l'insertion et la formation des personnes en situation de handicap
- Les ressources techniques (aménagements) et financières (aides publiques, aides de l'AGEFIPH) pour créer des conditions favorables à une insertion appropriée ou à un maintien dans l'emploi

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée
en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Acc-21aAdapter l'intervention auprès des **personnes handicapées vieillissantes**► **Module de base**1 jour
(7h)

Le vieillissement des personnes en situation de handicap constitue aujourd'hui un enjeu central pour les ESMS, avec des besoins qui évoluent, se diversifient et s'intensifient. Ces transformations peuvent déstabiliser les équipes, complexifier les projets d'accompagnement et accentuer la diversité de besoins au sein de la vie collective. Elles appellent une évolution des pratiques professionnelles afin de garantir un accompagnement personnalisé, respectueux des parcours de vie et adapté aux spécificités du vieillissement.

Public

- Professionnels des structures accueillant des adultes en situation de handicap confrontés aux problématiques du vieillissement

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, présentation d'outils et de dispositifs d'évaluation
- Echanges sur des situations issues de la pratique
- Construction d'axes d'amélioration
- Présentation de dispositifs et ressources

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Repérer les signes du vieillissement chez les personnes accompagnées
- Identifier les spécificités de l'avancée en âge pour les personnes accompagnées
- Définir des axes pour l'adaptation de l'accompagnement aux nouveaux besoins identifiés

Contenu du Jour 1

Comprendre et anticiper le vieillissement des personnes en situation de handicap

- Signes avant-coureurs du vieillissement
- Incidences psychologiques et sociologiques
- Répercussions dans l'accompagnement et la vie collective : complexification des pratiques, hétérogénéité des besoins, ajustements organisationnels et questionnement des postures professionnelles.
- Adaptation du projet personnalisé : réévaluation des capacités, ajustement des objectifs, co-construction avec la personne et son entourage

2e jour complémentaire : «Transformer l'accompagnement au sein de l'établissement»

(voir fiche **2027Acc-21b** page suivante)



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) & Châlons-en-Ch. (51) :
5 octobre 2027

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Adapter l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes

Transformer l'accompagnement au sein de l'établissement

► 2e jour complémentaire

+1 jour
(7h)

Le vieillissement des personnes en situation de handicap constitue aujourd'hui un enjeu central pour les ESMS, avec des besoins qui évoluent, se diversifient et s'intensifient. Ces transformations peuvent déstabiliser les équipes, complexifier les projets d'accompagnement et accentuer la diversité de besoins au sein de la vie collective. Elles appellent une évolution des pratiques professionnelles afin de garantir un accompagnement personnalisé, respectueux des parcours de vie et adapté aux spécificités du vieillissement.

Public

- Professionnels des structures accueillant des adultes en situation de handicap confrontés aux problématiques du vieillissement

Prérequis

- Cette journée nécessite d'avoir déjà réalisé le module de base d'une journée (voir page précédente)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, présentation d'outils et de dispositifs d'évaluation
- Echanges sur des situations issues de la pratique
- Construction d'axes d'amélioration
- Présentation de dispositifs et ressources

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Ce 2e jour peut être réalisé en complément du module de base (1 jour)

(voir fiche **2027Acc-21a** page précédente)

Objectifs du 2e jour complémentaire

- Identifier et repérer les signes du vieillissement
- Comprendre leurs spécificités chez les personnes accompagnées
- Analyser les enjeux et les impacts du vieillissement sur le projet de vie des personnes accompagnées
- Adapter l'accompagnement : définir des axes d'ajustement pour répondre aux nouveaux besoins observés.
- Intégrer la prise en compte du vieillissement dans le projet global de l'établissement ou service et mobiliser les partenariats nécessaires.

Contenu du 2e jour

Transformer l'accompagnement au sein de l'établissement

- Mise en œuvre de réponses organisationnelles, environnementales et partenariales
- La prise en compte de ce public et des besoins émergents dans la démarche qualité
- Les résonances du vieillissement pour les professionnels : prévention de l'usure et soutien des équipes
- Les dispositifs et ressources adaptés pour une réponse coordonnée autour de la personne

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Accompagner la **personne polyhandicapée** : bonne(s) pratique(s)

2 jours
(14h)

La formation propose d'aborder ces recommandations de bonnes pratiques publiées par la HAS en novembre 2020, relatives à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Elle s'appuiera sur les savoirs professionnels et expérimentiels des participants, organisés par thématiques, et les mettra en dialogue avec les contenus des recommandations. L'objectif est d'en faciliter l'appropriation tout en interrogeant collectivement les pratiques actuelles, les points de vigilance et les ajustements possibles dans les accompagnements.

Public

- Tous professionnels travaillant auprès de personnes en situation de polyhandicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Mises en évidence de bonnes pratiques lors d'échanges orientés selon des thématiques, ajustées et complétées par des apports théoriques diffusés par l'HAS

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Décrire les principes d'un accompagnement centré sur la personne polyhandicapée comme actrice de sa vie
- Analyser ses pratiques au regard des recommandations liées aux dimensions fonctionnelles et à la vie quotidienne
- Identifier les repères clés des recommandations sur la santé, les transitions et la fin de vie
- Examiner la place des professionnels et des familles dans l'accompagnement, et les leviers de coopération

Contenu

Jour 1 :

- Introduction : contexte et préambule
- La personne polyhandicapée, actrice et citoyenne
- Les dimensions fonctionnelles :
 - Principes communs aux évaluations fonctionnelles
 - Communication et habilités sociales
 - Cognition et apprentissages
 - Sensorialité et motricité
- La vie quotidienne
 - Les actes essentiels
 - Cultures, loisirs, sports, vacances
 - Habitat et cadre de vie

Jour 2 :

- La santé
 - La douleur
 - Les comportements-problèmes
 - Le parcours de soin
- Les transitions et la fin de vie
 - Les grandes étapes de la vie selon l'âge
 - Les transitions dans la parcours d'accompagnement
 - La fin de vie
- Les professionnels et la famille
 - Les professionnels et l'organisation des ressources
 - La place de la famille et le soutien des aidants


Session en INTER-ESSMS

 Maxéville (54) : **6 et 7 avril 2027**
TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)
Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)
PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Acc-23

La place des parents dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap

1 jour
(7h)

De l'annonce du handicap jusqu'à la fin de vie, les parents d'un enfant en situation de handicap l'accompagnent tout au long de son parcours. Lors de l'accueil en ESSMS, ils conservent un pouvoir de décision comme représentants légaux et disposent d'un droit à l'information et à la participation. Dans leurs pratiques, les professionnels doivent aménager leur place dans l'accompagnement, mais également faire en sorte que la personne accompagnée reste au cœur des choix qui lui appartiennent.

Public

- Tous professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences autour de situations, supports vidéo

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier les représentations actuelles des professionnels à l'égard des parents et analyser leurs impacts sur les pratiques professionnelles
- Adopter une posture professionnelle adaptée en identifiant les besoins spécifiques des personnes accompagnées tout au long de leur parcours de vie
- Impliquer activement les parents dans le processus d'accompagnement vers l'autonomie de leur enfant en leur proposant des outils concrets et adaptés

Contenu

- Les conséquences de l'annonce d'une situation de handicap d'un enfant aux parents : de l'acceptation aux différentes stratégies pour faire face à la situation de handicap
- La place et la participation des parents dans l'accompagnement en établissement et service social ou médico-social : posture, lieux d'expression et instances de participation
- La place et le rôle des parents dans la transformation de l'offre médico-sociale
- L'autodétermination : accompagner les parents à prendre part au chemin
- L'accès au dossier en ESMS : quels droits pour les parents ?
- L'accompagnement des parents dans les périodes de transition du parcours de vie notamment lors des passages vers l'âge adulte puis le vieillissement.



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : 7 octobre 2027

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Acc-24

Accompagnement à la santé et parcours de soins des enfants et adultes en situation de handicap

2 jours
(14h)

Garantir l'accès à la santé des personnes en situation de handicap constitue un enjeu majeur des politiques publiques et des recommandations de la Haute Autorité de Santé. Dans cette perspective, cette formation vise à renforcer la démarche de promotion de la santé, à questionner les pratiques professionnelles afin d'améliorer le parcours de soins des personnes accompagnées, et à s'approprier les outils facilitant l'accès aux démarches, aux soins et aux ressources de santé.

Public

- Tous professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap (enfants/adultes)

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration
- Travaux en sous-groupes sur les éléments de la recommandation.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier les obligations, recommandations et droits liés à la santé des personnes accompagnées afin d'adapter leurs pratiques professionnelles au cadre réglementaire et aux attendus de la HAS.
- S'approprier les principes de la promotion de la santé afin d'analyser les pratiques professionnelles et développer des actions favorisant la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.
- Repérer les ressources, partenariats et outils de coordination mobilisables sur leur territoire afin de renforcer la continuité, la cohérence et l'accès aux soins des personnes accompagnées.

Contenu

Jour 1

- Définition de la santé et cadre légal
 - La place de la santé dans le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS
 - de nouvelles obligations pour les établissements
 - Les questions relatives au circuit du médicament
 - L'évaluation des pratiques existantes au regard du référentiel
- La participation de la personne au volet soins de son projet personnalisé :
 - Respect des droits de la personne en matière de santé ;
 - Accès à une information adaptée et partage des données de santé ;
 - Association de la personne à l'élaboration et au suivi de son projet personnalisé ;
 - Reconnaissance et prise en compte de la place des proches dans l'accompagnement et le parcours de soins.
- Guide du consentement : domaine de la santé
- Dossier médical au sein du dossier de la personne, et du dossier unique informatisé

Jour 2

- La promotion de la santé : construction d'actions d'éducation à la santé (référence au Plan Régional de Santé), repérage et prise en charge des signes de souffrance psychique, les comportements problèmes
 - Présentation d'initiatives qui ont pu être menées
 - Questionnement sur les pratiques institutionnelles : comment pouvons-nous mener des actions de promotion de la santé.
- La cohérence, la continuité et la permanence des soins autour de la personne : ressources et partenariales
 - Cartographie des ressources et partenariats existants
 - Quelles pratiques de coopération : échanges sur les réseaux locaux et partage de ressources
 - Quels outils de coordination pouvons-nous déployer pour améliorer la continuité et la permanence des soins ?
- La formation et le soutien des professionnels : appréhender les problématiques santé des personnes accompagnées et renforcer les compétences pour communiquer sur la santé



Session en INTER-ESSMS

Sélestat (67) & Maxéville (54) :
26 et 27 mai 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap

2 jours
(14h)

Au quotidien, de nombreux professionnels des ESSMS accompagnent des personnes en situation de handicap sans avoir bénéficié d'une formation sur les spécificités de leur accompagnement. Cette formation apporte les repères essentiels pour comprendre les politiques du handicap, identifier les différents types de handicap et adapter sa communication. Elle favorise également une réflexion collective sur la posture professionnelle. Un levier concret pour améliorer la qualité de l'accompagnement et des relations au sein des établissements.

Public

- Professionnels des services généraux, administratifs, personnels recrutés, sans formation spécifique

Prérequis

- Travailler en établissement ou service médico-social

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Connaître l'évolution des politiques publiques concernant la place des personnes en situation de handicap
- Comprendre les enjeux liés la transformation de l'offre médico-sociale
- Identifier les acteurs, les structures et l'organisation du secteur du handicap
- Reconnaître les principaux types de handicap et leurs spécificités
- Définir et illustrer son rôle en tant que personnels des services généraux et administratifs, dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, à travers des exemples ou des mises en situation.

Contenu

Jour 1 :

- Les évolutions dans l'approche du handicap en France
 - ▶ Le changement de perception du handicap : de l'approche individuelle à l'approche situationnelle/environnementale
 - ▶ L'évolution des politiques sociales en faveur des droits des personnes en situation de handicap
 - ▶ La définition du handicap
- La transformation de l'offre : d'une logique de places à une logique de services coordonnés
 - ▶ Les concepts de désinstitutionnalisation, d'inclusion et d'autodétermination
 - ▶ Présentation des trois piliers de l'offre de services coordonnés (guide ANAP 2025) et son impact dans le paysage institutionnel
 - ▶ La réforme de la tarification : SERAFIN-PH
- Présentation de différentes structures accueillant des personnes en situation de handicap et du paysage institutionnel
 - ▶ Présentation des 3 secteurs : sanitaire, médico-social et social
 - ▶ Présentation de l'ARS, du Conseil départemental, de la MDPH et des organismes gestionnaires – Quelle articulation ?
- Présentation des différents types de handicap et leurs spécificités
 - ▶ Lors de l'inscription, il sera demandé aux stagiaires de mentionner auprès de quel public ils interviennent afin d'adapter le contenu de formation au plus près de leur réalité

Jour 2 :

- La posture professionnelle à adopter dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
 - ▶ Le positionnement de la personne comme actrice de son parcours dans les ESSMS : échanges entre les participants sur la mise en œuvre des concepts d'autodétermination, de pair-aidance, et d'inclusion dans les ESSMS
 - ▶ Le rôle de chacun dans l'institution
 - ▶ La gestion des incidents et des conflits
 - ▶ Les approches communicationnelles et relationnelles – Exemples d'outils de communication



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : **14 et 15 septembre 2027**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

Violences subies par les personnes en situation de handicap : prévenir, repérer et agir

2 jours
(14h)

Au croisement du genre et du handicap, les femmes en situation de handicap sont souvent victimes de violences en société et dans la sphère intime sans que des réponses institutionnelles soient adaptées. Parmi les mesures recommandées par le Grenelle des violences conjugales, la formation des professionnel.le.s, notamment dans les établissements sociaux et médico-sociaux, est préconisée. Être alerté sur les violences subies, passées et potentielles permet à la fois de les prévenir et d'intégrer leurs conséquences dans l'accompagnement.

Public

- Equipes de direction, professionnels des ESMS intervenant dans le champ du handicap (enfant et adulte)

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Échanges sur les pratiques
- Présentation d'outils

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Interroger ses représentations et analyser ses pratiques professionnelles face aux violences faites aux femmes en situation de handicap.
- Identifier les différentes formes de violences ainsi que les stratégies utilisées par les auteurs pour maintenir l'emprise.
- Repérer les signes d'alerte, en particulier chez les femmes en situation de handicap, et comprendre les facteurs de vulnérabilité associés.
- Déterminer les situations nécessitant une obligation d'agir et connaître le cadre légal et partenarial associé.

Contenu

Jour 1 – Comprendre les violences faites aux femmes en situation de handicap

- Prévalence et représentations : données clés, facteurs de vulnérabilité, stéréotypes.
- Définition des violences : formes de violences et cadre juridique.
- Repérage : signes d'alerte, points de vigilance, outils et acteurs mobilisables.
- Conséquences : impacts somatiques et psycho traumatiques.
- Obligations professionnelles : responsabilités légales, procédures en cas de maltraitance.

Jour 2 – Agir et prévenir

- Positionnement professionnel : démarches pour accompagner, protéger et sécuriser.
- Partenaires du territoire : ressources locales pour soutenir victimes et auteurs.
- Prévention en établissement : analyse des risques, actions préventives, mobilisation des équipes.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'Alzheimer ou apparentée

3 jours
(21h)

Outre le vieillissement physiologique naturel, un vieillissement pathologique est reconnu et une grande partie des personnes accueillies en établissement a développé des troubles liés à la maladie d'Alzheimer ou à une pathologie apparentée. Cette formation a pour objectifs d'accompagner les participants à identifier ses savoir-faire intuitifs afin de pouvoir les reproduire et les partager, à élargir sa palette comportementale en intégrant des savoir-faire concrets de la communication bienveillante, d'être sensibilisés à l'approche relationnelle auprès des personnes âgées désorientées, et d'être plus efficaces dans son intervention au quotidien auprès des personnes âgées.

Public

- Tous professionnels travaillant auprès des personnes dites âgées ayant des troubles cognitifs en établissement ou à domicile

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Retour d'expérience
- Exercices
- Mise en situation

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Renforcer ses compétences dans l'accompagnement des personnes âgées présentant des troubles cognitifs ou une pathologie neurodégénérative.
- Développer une réflexion sur sa pratique professionnelle (qualité de la relation et de la communication dans les situations de soins)
- Comprendre les besoins, émotions et capacités de la personne accompagnée, et les impacts des troubles cognitifs
- Identifier les effets de la perte d'autonomie et distinguer autonomie et dépendance
- Acquérir et mettre en œuvre des savoir-faire relationnels bienveillants
- Partager et analyser les expériences professionnelles pour évaluer les pratiques et les ajuster

Contenu

Jour 1 :

- Réflexion sur l'impact d'une représentation individuelle d'une personne avancée en âge pour la rencontrer et la connaître
- Règle des 3 P: Protection, Permission, Puissance.
- Retour d'expériences, à partir de 3 situations
- Les émotions et leur interaction sur l'accompagnement : identification et cadre théorique
- Rappel schématique sur la maladie d'Alzheimer
- Caractéristiques des trois situations de contact physique selon Daniel GENEAU
- Une piste pour accompagner différemment : l'Empathie
- Centrage dans l'accompagnement d'une personne
- Présentation et appropriation d'outils adaptés à la relation

Jour 2 :

- Réflexion sur l'application des principes de la Bienveillance dans les soins.
- Différence entre autonomie et dépendance et définir les termes. Réflexion en groupe
- Validation selon Naomi FEIL : présentation d'un entretien
- Accompagner une personne âgée : c'est d'abord aller à la rencontre d'une autre personne que soi en tenant compte de son histoire de vie, de ses habitudes de vie, pour être à ses côtés, et permettre que sa vie se poursuive selon ses valeurs personnelles.
- Le projet d'Accompagnement Personnalisé : Objectifs ? Moyens ? Application ?
- Place de la relation dans les différents temps du Projet d'Accompagnement Personnalisé.
- Poser le Travail intersessions pour les stagiaires

Jour 3 : à distance des 2 premières journées

- Point sur les apports des deux premiers jours : ce qui est facile à mettre en œuvre/ ce qui est difficile à mettre en œuvre ?
- Rappels des outils, théories et méthodologies vus en amont par le biais des expériences de terrain
- Echanges sur les situations vécues
- Approfondissement des apports en réponse aux besoins des professionnels exprimés.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Acc-28

Personnaliser l'accompagnement en EHPAD : du projet de vie au projet personnalisé

1 jour
(7h)

L'accompagnement en EHPAD exige de reconnaître l'histoire, les choix et les valeurs de chaque personne pour construire un projet de vie réellement personnalisé. Le projet personnalisé des personnes entrant en EHPAD, co construit avec la personne et ses proches, garantit un accompagnement adapté, évolutif et bienveillant. Former les équipes à cet outil est indispensable pour préserver l'autonomie, la vie sociale et la qualité de vie au quotidien des résidents en EHPAD.

Public

- Professionnels des EHPAD

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Comprendre le rôle du projet personnalisé comme outil central et évolutif de l'accompagnement en EHPAD.
- Savoir recueillir et intégrer les besoins, attentes et préférences de la personne pour co construire son projet de vie.
- Maîtriser une méthodologie structurée pour élaborer, mettre en œuvre et ajuster le projet personnalisé.
- Collaborer efficacement en équipe pluridisciplinaire afin de proposer un accompagnement adapté et cohérent.

Contenu

- Comprendre le sens et les enjeux du projet personnalisé :
 - ▶ Cadre réglementaire et projet personnalisé : enjeux comme outil central de l'accompagnement
 - ▶ Le projet de vie versus projet de soins : quelle articulation ?
 - ▶ Le rôle du projet personnalisé dans la qualité de l'accueil et l'accompagnement dès l'admission.
- Recueillir les attentes et favoriser la participation
 - ▶ Recueil des habitudes de vie, les besoins, les attentes et les préférences de la personne.
 - ▶ Pratiques pour encourager l'expression du libre choix, la participation active et l'implication des proches.
 - ▶ Un projet de vie axé sur le respect de l'autonomie et le maintien du lien social
 - ▶ Les espaces et moments favorisant la participation de la personne à la vie de l'établissement
- Construire et mettre en œuvre le projet personnalisé
 - ▶ Méthodologie claire et partagée pour co construire le projet personnalisé.
 - ▶ Formulation des objectifs du projet personnalisé et traduction en actions concrètes dans les actes du quotidien.
 - ▶ Articulation du projet personnalisé avec l'organisation du travail : transmissions, coordination, planification.
 - ▶ Rôle et implication de chaque professionnel dans la mise en œuvre du projet.
- Faire vivre, suivre et ajuster le projet
 - ▶ Principes du suivi et de l'actualisation du projet personnalisé
 - ▶ Dynamique d'équipe à développer autour du projet personnalisé
 - ▶ Mise en œuvre de l'évaluation des effets de l'accompagnement et ajustements des interventions pour une réponse plus cohérente, individualisée et évolutive aux besoins.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Le refus de soins en établissements ou services à domicile

1 jour
(7h)

Pour tout soin, le consentement de la personne est requis. De ce fait, le soignant peut être confronté à un refus de soin parfois vécue comme une situation d'impuissance voire d'échec. S'interroger sur les limites de sa pratique et donner un sens au refus d'aide et de soin par des échanges interprofessionnels à la compréhension du soignant son acceptation des choix des personnes accompagnées dans le respect de leur dignité et leur liberté de choix.

Public

- Professionnels intervenant auprès d'une population âgée

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Supports théoriques, mises en situation
- Retour d'expériences et échanges entre les participants
- Supports vidéo

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier le cadre législatif et éthique du refus de soins
- Analyser les différentes formes de refus de soins et leurs spécificités selon les contextes
- Adapter sa posture professionnelle et développer des compétences relationnelles face à un refus de soins

Contenu

- Refus de soin et consentement
 - ▶ Le refus de soin : sa signification, ses différentes manifestations, le contexte
 - ▶ La notion de consentement au soin de la personne accompagnée
 - ▶ Le cadre législatif régissant le refus de soin :
 - ▷ la loi du 04 mars 2002 relative aux droits des malades, dite loi Kouchner
 - ▷ la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite loi Léonetti
 - ▷ la loi du 02 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, dite loi Leonetti et Claeys
- Relation soignant-soigné
 - ▶ Comprendre les causes du refus de soin
 - ▶ Proposer des alternatives au refus
- Connaître les techniques pour adopter une posture professionnelle et bienveillante
 - ▶ Communication verbale
 - ▶ Communication non verbale et bienveillante
 - ▶ La prévention
 - ▶ La diversion
- Les espaces de réflexion et le questionnement éthique
 - ▶ Rôle du professionnel : réflexion individuelle
 - ▶ Rôle de l'équipe pluridisciplinaire : réflexion en équipe

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée
en INTER-ESSMS

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Acc-30Comprendre le **vieillessement** pour adapter
l'accompagnement auprès des personnes dites
âgées2 jours
(14h)

Le vieillissement est un processus lent, naturel, inhérent à tous les individus. Ce phénomène est redouté car il s'inscrit irrémédiablement dans la notion de perte et de dépendance. Acquérir des connaissances solides permet d'appréhender sereinement l'accompagnement de cette population et de développer un savoir-être indispensable. Comprendre les processus liés au vieillissement engage les professionnels à adapter sa posture et ses pratiques pour être au plus près des besoins et attentes des personnes accompagnées.

Public

- Professionnels travaillant auprès des personnes dites âgées (domicile et établissement)

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, échanges à partir de situations amenées par les participants, mise en situation : jeux de rôle, et valise de simulation du vieillissement pour prendre conscience des modifications de l'organisme liées au vieillissement de chaque personne

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier et s'approprier les différentes étapes du vieillissement pour tout individu
- Se mettre en situation pour appréhender concrètement ce que signifie vieillir et en éprouver les ressentis physiques
- Adopter une posture professionnelle bienveillante et adaptée, respectueuse des rythmes et des capacités de la personne
- Connaître le cadre juridique relatif à l'accompagnement des personnes dites âgées tant à domicile qu'en établissement

Contenu*Jour 1 : Les connaissances fondamentales en lien avec le vieillissement*

- Comprendre les enjeux du vieillissement au niveau physique, psychologique et l'impact sur les relations avec l'entourage.
- Fragilité et vieillissement : appréhender le syndrome de fragilité chez le sujet âgé
- Atelier de simulation du vieillissement

Jour 2 : L'adaptation des postures et des pratiques

- La bientraitance : fil conducteur de l'accompagnement à domicile et en établissement
- Contexte juridique et droits des usagers
- L'accompagnement de fin de vie

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée
en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Analyser les besoins des enfants avec le cadre écosystémique d'Initiative AIDES

3 jours
(21h)

Les besoins de développement des enfants en pratique : analyser, comprendre, dialoguer, échanger, partager avec l'enfant, les parents ou personnes significatives et les partenaires.

AIDES (Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité) est une innovation sociale qui a pour mission de favoriser et de soutenir les démarches de collaboration entre les parents et les intervenants de divers réseaux qui œuvrent auprès d'enfants âgés de 0 à 17 ans qui grandissent en contexte de vulnérabilité et dont des besoins sont à combler. Cette initiative mise sur la perspective et la participation active des parents (et de l'enfant, lorsque suffisamment âgé) dans l'analyse et la réponse aux besoins de leur enfant. Elle s'appuie également sur la collaboration des différentes organisations en lien avec les familles. L'initiative AIDES propose une démarche systématique et des outils concrets pour dialoguer, échanger et partager avec l'enfant, ses parents, des personnes significatives et des partenaires.

Public

- Toutes personnes œuvrant auprès de jeunes présentant des besoins complexes nécessitant l'implication de plusieurs partenaires

Prérequis

- Repères sur l'approche développementale de l'enfant et théorie de l'attachement

Modalités pédagogiques

- Cahier du participant (comportant des exercices et cas pratiques)
- Le guide et les autres outils associés à la méthode AIDES seront remis à chaque participant
- Vidéos

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention
- Collecter, analyser et comprendre des informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants
- Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être

Contenu

Jour 1 :

- Comprendre la vulnérabilité des enfants et ses impacts sur leur développement
- Découvrir l'initiative AIDES et ses niveaux d'action
- Explorer le cadre d'analyse écosystémique des besoins des enfants
- Appréhender les enjeux et les clés d'un partenariat efficace
- Mettre en pratique le cadre et les concepts à travers des expériences de partenariat

Jour 2 :

- Comprendre la négligence et ses règles fondamentales
- Intégrer la participation dans la planification et introduire le point de vue de l'enfant et des parents
- Découvrir un cadre de dialogue et ses métaphores pour enrichir la pratique
- Utiliser des outils adaptés aux enfants et soutenir la participation des parents
- Mettre en œuvre les pratiques d'alliance pour dépasser les contraintes et faire différemment

Jour 3 :

- Approfondir l'analyse écosystémique avec le CABE
- Adopter une approche participative et expérientielle des besoins des enfants et des parents
- Renforcer la collaboration interprofessionnelle et inter-organisationnelle
- Maîtriser le processus de planification et les 5 parties du CABE
- Mettre en pratique le CABE avec l'enfant et les parents pour faire vivre la démarche



Session en INTER-ESSMS

Sélestat (67) : **10 et 11 juin et 6 juillet 2027**

TARIF : 715€/pers. (565€ pour les contribuants)

mallette pédagogique incluse

Accompagner vers l'autonomie pour une sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

2 jours
(14h)

La Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 prévoit de renforcer l'accompagnement dans la « préparation de l'avenir des enfants pris en charge et dans la sécurisation de leur vie d'adulte ». La Loi TAQUET du 07 février 2022 annonce « la fin des sorties sèches de l'ASE » et incite les structures qui concourent à la protection de l'enfance à accompagner la sortie du placement. En conséquence, cette formation vise à permettre aux professionnels de mesurer les enjeux de l'approche de la majorité pour les jeunes confiés à l'ASE mais aussi d'anticiper avec tout jeune sa sortie du dispositif quel que soit son âge et son insertion sociale.

Public

Tous les professionnels concourant à la protection de l'enfance directement ou indirectement

Prérequis

Connaître le contexte du placement d'un enfant à l'Aide sociale à l'Enfance

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'outils et d'expériences au travers de travaux de groupe

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Mesurer les enjeux liés à l'approche de la majorité, pour les jeunes accompagnés en protection de l'enfance et pour les professionnels
- Mobiliser des outils opérationnels pour évaluer la situation du jeune et co-construire le projet d'accès à l'autonomie
- Développer une posture éducative favorisant l'autodétermination, la participation et la continuité du lien
- Repérer les partenaires, les relais et les dispositifs favorisant l'autonomie
- Structurer une démarche d'accompagnement vers l'autonomie à la sortie du placement

Contenu

Jour 1 : Les impacts de l'approche de la majorité pour les jeunes

- Les enjeux relatifs à la sortie du placement
 - ▶ Evolution de la politique publique en faveur des jeunes protégés : éviter les sorties sèches
 - ▶ Les enjeux de l'approche de la majorité et de la fin du placement à l'ASE : pour les jeunes, pour les professionnels, pour les pouvoirs publics
- Les conditions nécessaires à l'accompagnement vers l'autonomie
 - ▶ La mobilisation et la participation du jeune à son accompagnement : entre autodétermination, développement du pouvoir d'agir et les différentes dimensions de l'autonomie
 - ▶ Les attendus et besoins du jeune à la majorité : focus sur les besoins fondamentaux chez les mineurs approchant de la sortie de placement
 - ▶ Quelles vulnérabilités spécifiques ?

Jour 2 : La démarche d'accompagnement des jeunes dans la construction de leur projet de vie

- Adapter sa posture professionnelle pour "faire avec" et non "faire pour"
- Evaluer les compétences, besoins et prendre en compte les attendus du jeune
 - ▶ Quels outils d'évaluation de la situation ?
- Soutenir le jeune dans son parcours d'accès à l'autonomie :
 - ▶ Quelle procédure de co-construction du projet d'accès à l'autonomie ? Quels soutiens de la démarche ?
 - ▶ Appui au développement individuel : action de prévention et de promotion des compétences psychosociales et développement de l'autonomie fonctionnelle dans ses différentes dimensions
 - ▶ Cartographie des partenaires et relais sur le territoire
 - ▶ Accompagnement dans les différents besoins
 - ▶ Aménagement des modalités d'accompagnement (élargissement de droits d'hébergement, du parrainage, mentorat, accueils durables et bénévoles, ...)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAM)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Comprendre les enjeux et l'articulation des acteurs du dispositif de la protection de l'enfance

2 jours
(14h)

Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation. Il comprend à la fois des mesures de prévention, une organisation du repérage et du traitement des situations de danger et des mesures d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille. L'articulation des acteurs est complexe et les enjeux autour de l'intérêt de l'enfant sont multiples et en constante évolution.

Cette formation vise à comprendre l'organisation du secteur de la Protection de l'Enfance, et mesurer les enjeux des évolutions législatives du secteur et les incidences sur l'évolution des pratiques professionnelles

Public

- Professionnels concourant à la protection de l'enfance ou ayant un intérêt pour le secteur

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Partage d'expériences

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier les différentes dimensions de la Protection de l'Enfance (prévention, investigation, protection)
- Expliquer les évolutions législatives entre la loi du 05 mars 2007 relative à la protection de l'enfance et la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant
- Repérer les différents acteurs de la protection de l'enfance et connaître leurs missions respectives
- Différencier les mesures d'accompagnement et les mesures de protection de l'enfant
- Evaluer l'impact de l'évolution des publics et des modalités d'accompagnement sur les pratiques professionnelles

Contenu

Jour 1

- Les enfants, à protéger :
 - ▶ La notion d'enfant en danger, en risque ou maltraité : signes et facteurs de risques
 - ▶ De l'intérêt de l'enfant à la prise en compte des besoins fondamentaux : le rapport de consensus, la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection :
 - ▶ Le rôle des différents acteurs dans la prévention : PMI, Education Nationale, SNATED
 - ▶ Le recueil et l'élaboration des situations préoccupantes : la CRIP
 - ▶ L'évaluation de la situation de l'enfant : le Projet Pour l'Enfant (PPE)
- Panorama des différents niveaux de protection : distinction de la protection administrative et de la protection judiciaire (civil et pénal)

Jour 2

- Organisation de la réponse à apporter à la situation de danger :
 - ▶ Les mesures d'investigation ordonnées par le magistrat
 - ▶ Les mesures d'accompagnement en milieu ouvert : interventions administratives (AED, AESF, TISF, ...) et judiciaires (AEMO, MJAGBF, MJM)
 - ▶ Les mesures d'accueil et de placement : l'OPP, les différentes formes d'accueil de l'enfant
- Les enjeux actuels du secteur de la protection de l'enfance
 - ▶ L'évolution des publics : les MNA, les enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement, ...
 - ▶ Les impacts de la loi de 2016 dans les relations avec les familles
 - ▶ La prise en compte de la notion de parcours dans la situation des jeunes majeurs
 - ▶ La désinstitutionalisation dans le secteur de la Protection de l'enfance : le placement à domicile (PAD) ou hors les murs.



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : 12 et 13 octobre 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREA)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

2027
Acc-34Travailler avec les familles
dans le cadre du placement2 jours
(14h)

Examiner la place des parents en protection de l'enfance nécessite de cerner l'ensemble des enjeux, notamment dans le cadre du placement. Cette formation vise à consolider chez les professionnels leurs repères juridiques, éthiques et méthodologiques afin de renforcer la qualité du travail avec les familles dans le cadre du placement. Elle propose un espace structuré d'apports, de réflexion et d'analyse des pratiques permettant de soutenir une approche respectueuse des droits des parents, conforme aux orientations législatives, et centrée sur l'intérêt supérieur et le développement de l'enfant.

Public

- Professionnels intervenant en protection de l'enfance

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Etudes de situations,
- Partages d'expériences

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Reconnaître la place laissée aux parents dans l'accompagnement d'un enfant protégé en fonction de son statut juridique
- Identifier les prérogatives des parents liées à l'autorité parentale et les conséquences de ses aménagements (retrait, délaissement)
- Prendre des décisions adaptées pour l'enfant selon qu'il s'agit d'actes usuels et non usuels
- Adopter une juste posture dans le travail avec les familles
- Evaluer et soutenir les compétences parentales dans l'accompagnement

Contenu

Jour 1. La place des familles dans l'accompagnement d'un enfant placé

- L'évolution de la place des familles dans l'accompagnement en protection de l'enfance
- Le maintien du lien enfants placés/parents en fonction du statut défini par le juge des Enfants Rappel sur les différents types de placements
- Quel liens enfants placés/ parents ?
- Les fondements juridiques de la place des familles : Rappels sur l'attribution et les prérogatives liées à l'autorité parentale
- Les aménagements de l'autorité parentale : La définition des actes usuels, focus sur les notions de délaissement parental et de refus abusif (Loi relative à la protection des enfants du 07 février 2022)
- Les principes qui fondent le travail avec les familles

Jour 2. La co-construction de l'accompagnement avec les familles

- Les représentations des professionnels et des familles : les postures (sachant, expert, assistance...)
- Les différentes dimensions du travail éducatif
- L'objectivation des compétences parentales : reconnaître les compétences expérientielles des parents
- Du projet pour l'enfant au projet personnalisé : quelle place pour les parents ?
- Dans la formalisation du projet d'établissement, quels sont les aménagements en lien avec la participation des familles ?



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : 1er et 2 avril 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Acc-35

Cohérence du **parcours** pour les **enfants** suivis par la **protection de l'enfance** et le secteur **médico-social**

3 jours
(21h)

Cette formation vise à construire des visions partagées entre les acteurs intervenant auprès des enfants doublement vulnérables, pour une cohérence et une meilleure articulation de leurs projets d'accompagnement.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social travaillant auprès d'enfants

Prérequis

- Travailler au profit d'enfants en situation de handicap et faisant l'objet d'une mesure de protection

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Temps d'échanges et d'analyse collective
- Travaux en sous-groupe
- Stage croisé d'une journée (en option)
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Connaître le cadre législatif, réglementaire et les enjeux des politiques publiques des deux secteurs
- Comprendre la notion de danger ou de risque de danger au regard des besoins fondamentaux de l'enfant
- Définir les notions d'autodétermination, de participation de l'enfant et de ses représentants
- Renforcer la coopération entre acteurs et analyser les enjeux de collaboration pour améliorer la cohérence des parcours de l'enfant.
- (Optionnel) Analyser les retours d'expérience des stages croisés et identifier des pistes d'actions pour optimiser les pratiques et la coordination entre professionnels.

Contenu

Jour 1 :

- Histoire législative et réglementaire des deux secteurs
- Le paysage institutionnel de la double vulnérabilité
- Les enjeux de la transformation de l'offre médico-sociale (sensibilisation)
- S'articuler entre acteurs : le partage d'information

Stages croisés (optionnel)

- Des stages croisés courts (1 journée) de type « vis ma vie de professionnel en ... » seront organisés afin de mieux s'approprier la culture et les réalités professionnelles des autres champs. Concrètement, les participants appréhenderont les modes d'organisation, mais aussi les limites des capacités d'action des institutions dans lesquelles ils se rendront. L'organisation de ces stages est à la charge des services commanditaires de la formation.

Jour 2 :

- (Optionnel) Bilan des stages croisés au regard du programme
- La notion de danger ou de risques de danger au regard des besoins fondamentaux
- Les notions de besoins fondamentaux, particuliers, besoins spécifiques
- La démarche d'évaluation de la situation de danger (référentiel HAS)

Jour 3 :

- L'autodétermination et la place des parents : comment s'articuler ?
- Votre réalité professionnelle : échanges sur la situation et construction de perspectives individuelles et collectives.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Appréhender la situation des enfants victimes des **violences intrafamiliales**

2 jours
(14h)

Les violences intrafamiliales s'apparentent à de la maltraitance infantile et ont des incidences multiples et non négligeables sur le développement de l'enfant qui en est le témoin ou la victime. Elles constituent en conséquence une situation de danger ou de risque qu'il est nécessaire d'évaluer et de prévenir. La formation vise à permettre aux professionnels confrontés à ces situations de violences intrafamiliales de mieux les repérer, de connaître les démarches judiciaires qui vont permettre de protéger l'enfant et de l'accompagner dans ses troubles et ses difficultés de développement.

Public

- Professionnels des établissements et services de la protection de l'enfance et professionnels intéressés par ces questions

Prérequis

- Connaître les étapes du développement de l'enfant
- Connaître le dispositif français de protection de l'Enfance

Modalités pédagogiques

- Apports de connaissances, mises en situation
- Supports vidéo
- Echanges au sein du groupe et lors des travaux en sous-groupes

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Comprendre les mécanismes des violences intrafamiliales et leurs enjeux au sein de la cellule familiale.
- Identifier les situations de violences et leurs effets sur le développement de l'enfant, qu'il soit victime directe ou exposé.
- Connaître le cadre juridique, judiciaire et les dispositifs de protection en faveur des droits de l'enfant.
- Repérer et mobiliser des modalités d'accompagnement adaptées, favorisant la protection et le processus de reconstruction de l'enfant.
- Inscrire les interventions dans une dynamique partenariale et une coordination inter-professionnelle adaptées aux situations de violences intrafamiliales.

Contenu

Jour 1 – Comprendre les violences intrafamiliales et leurs impacts

- Cadre de référence : RBPP HAS et repérage du danger pour l'enfant
- Différencier conflits et violences
- Les différentes formes de maltraitance
- Focus sur les violences conjugales
- Impacts des violences sur le développement de l'enfant :
 - ▶ Conséquences développementales et traumatiques
 - ▶ Troubles associés, signaux d'alerte et retentissements

Jour 2 – Accompagner et protéger l'enfant et ses proches

- L'enfant dans les démarches judiciaires
- Violences conjugales et droits de l'enfant :
 - ▶ Articulation entre protection du parent victime et droits parentaux
 - ▶ Vigilance autour des droits de visite et d'hébergement
- Perspectives d'accompagnement de l'enfant victime :
 - ▶ Enjeux des mesures de protection de l'enfance
 - ▶ Approche du care et soutien à la résilience
 - ▶ Mobilisation des partenariats et du travail en réseau



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : **24 et 25 juin 2027**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

pratiques, méthodes & outils

Améliorer les pratiques, les méthodes et les outils

2027

Tous secteurs

- **Autoévaluation** : Réaliser son autoévaluation et préparer son plan d'amélioration de la **qualité**..... 62
- **Evaluation** : L'organisation d'une démarche d'évaluation de la **qualité** avec **ARSENE**..... 63
- **Coordination d'équipe** / d'unité..... 64
- **Ecrits** : Optimiser vos écrits professionnels..... 65
- **Emotions** : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants..... 66
- **Juste posture professionnelle** : apprendre à se situer..... 67
- **Projet personnalisé** :
 - de la méthodologie d'élaboration à sa coordination..... 68
 - construction de l'outil d'évaluation et de projet..... 69
- **Questionnaire de satisfaction** :
 - Recueillir l'avis des personnes accompagnées par le biais d'une enquête de satisfaction..... 70
 - Recueillir le point de vue des personnes accompagnées : concevoir et utiliser un questionnaire de satisfaction..... 71

Secteur handicap

- **SERAFIN** :
 - S'approprier les nomenclatures SERAFIN : enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles (module de base)..... 72
 - 2e jour complémentaire..... 73
- **Transformation de l'offre** : Sensibilisation à la **TdO** des **ESMS** dans le secteur du **handicap**..... 74

Secteur Protection de l'Enfance

- **Compétences parentales** : Soutenir les compétences parentales : postures et pratiques..... 75
- **Conduite des entretiens** :
 - Améliorer la conduite des entretiens avec les parents des enfants confiés (module de base)..... 76
 - La dynamique des échanges pour construire la confiance (3e jour complémentaire)..... 77

Réaliser son **autoévaluation** et préparer son **plan d'amélioration de la qualité**

3 à 7 jours
(21h à 49h)

Dans l'objectif d'harmoniser et de faciliter les démarches d'amélioration continue de la qualité dans les ESSMS, la HAS a élaboré une nouvelle procédure d'évaluation et un nouveau référentiel national d'évaluation de la qualité en 2022. Cette formation vise à comprendre les principes méthodologiques retenus par l'HAS et à appuyer la réalisation de l'auto-évaluation des ESSMS.

Public

- Directeurs, chefs de service, référents qualité, professionnels engagés dans la démarche qualité ou personnels souhaitant y participer

Prérequis

- Connaissance de la démarche d'amélioration continue mise en œuvre dans son établissement ou service

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Travail en groupe
- Partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Maîtriser les enjeux, les fondements et la logique du référentiel qualité HAS
- Intégrer la participation des personnes accompagnées dans la démarche Qualité
- Analyser les nouvelles thématiques d'évaluation et situer l'accompagnement de la structure au regard des critères HAS
- Construire et piloter un plan d'action Qualité conforme aux exigences de la HAS*

Contenu

Module 1 : Piloter la démarche d'auto-évaluation selon le référentiel Qualité de la HAS (1 journée)

- Cadre général et réglementaire de l'amélioration continue de la qualité dans les ESSMS
- Valeurs, logiques et enjeux de l'évaluation de la qualité réaffirmés par la HAS
- Mise en œuvre du dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS : étapes, traçabilité, outils, lien avec la plateforme Synaé
- Présentation des trois méthodologies d'évaluation : l'accompagné traceur, le traceur ciblé, l'audit système
- Analyse opérationnelle de la démarche : organisation consultation des personnes accompagnées, freins et leviers, bonnes pratiques
- Intégration dans la démarche Qualité de la gestion des risques
- Structuration du référentiel : axes, chapitres, thématiques, critères
- Nouvelles thématiques et pratiques attendues : sens dans l'intervention, expertise attendue pour les professionnels

Module 2 : Auto-évaluation au regard des nouveaux critères qualité introduits par la HAS et les critères impératifs (1 à 2 journées)

Jour 1

- Présentation des nouveaux critères qualité et des critères impératifs (Référence au guide de l'évaluation)

- Travail en sous-groupe autour de 4 thématiques (démarche Qualité et gestion des risques, respect des droits, bientraitance et éthique, continuité et fluidité du parcours, participation des personnes accompagnées)
- Elaboration de cartes mentales avec les différents critères et leurs indicateurs et mise en commun

Jour 2

- Diagnostic interne (points forts, axes d'amélioration) éléments de preuve
- Définition des fiches actions associées et mise en commun
- Option: exploration de tous les domaines du référentiel sur des journées complémentaires

Module 3 : Construire le plan d'amélioration continue de la qualité - PACQ (1 à 2 journées)

- Rappels méthodologiques : objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, programmation, pilotagesuivi
- Choix des outils : tableau de bord, fiches actions, support collaboratif
- Acteurs mobilisés : rôle du référent Qualité ou relais en cas d'absence
- Participation des personnes accompagnées dans le PACQ
- Approfondissement des fiches actions repérées dans le module précédent
- Formalisation du PACQ

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAL)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Pra-02

L'organisation d'une démarche d'évaluation de la qualité avec ARSENE

3 à 7 jours
(21h à 49h)

ARSENE est un référentiel conçu par le réseau des CREAI, qui intègre le nouveau référentiel d'évaluation de la qualité la HAS. Il propose une méthodologie rigoureuse pour permettre aux équipes professionnelles d'effectuer, d'organiser et de suivre l'amélioration continue des pratiques collectives et de la qualité du service rendu aux bénéficiaires de l'action sociale ou médico-sociale.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Pour l'organisation des séances de travail : Nombre de PC ou de tablettes requis selon l'importance du groupe, Accès internet

Moyens pédagogiques

L'animation de la démarche repose sur la mobilisation de divers supports pédagogiques :

- le référentiel ARSENE,
- la vidéo-projection,
- l'utilisation de documents ressources (recommandations de la HAS (ANESM), références réglementaires...)
- des supports méthodologiques pour la structuration du PACQ et des fiches-actions.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Mettre en œuvre et/ou organiser une démarche continue d'amélioration de la qualité, en mobilisant un référentiel qui permet aux équipes et aux personnes accueillies de questionner l'accompagnement
- Identifier les points forts de l'équipe et les pistes d'amélioration dans le fonctionnement de la structure selon le référentiel HAS
- Réaliser des fiches actions et élaborer une planification de la démarche qualité

Contenu

- Phase d'appropriation : formation à l'utilisation du référentiel ARSENE en lien avec le référentiel HAS
 - Présentation de la structuration de l'application ARSENE et de ses fonctionnalités
 - Définir la démarche d'évaluation des pratiques professionnelles sur la base des éléments d'appréciation du référentiel (étayés de critères de qualité)
 - Organiser la démarche de participation des bénéficiaires dans la phase d'évaluation de la qualité du service rendu
- Travaux sur les différents domaines d'ARSENE du J1 (après-midi) au J6 (matin)
 - Analyse collective des éléments d'appréciation des différents domaines du référentiel avec approfondissement et apports théoriques et réglementaires (textes législatifs et réglementaires, Recommandations de bonnes pratiques de la HAS (ANESM), ...)
 - Focus sur les critères impératifs
- Elaboration du plan d'amélioration continue de la qualité du J6 (après-midi) au J7
 - L'élaboration des objectifs opérationnels et la construction des fiches-actions
 - Le suivi du plan d'amélioration de la qualité
 - La préparation de la phase d'évaluation

Modalités pédagogiques

- La démarche d'accompagnement proposée passe par la **mobilisation du référentiel ARSENE** et du cadre d'évaluation de la HAS et l'appui sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS (ANESM).
- Promouvoir une culture professionnelle partagée de la qualité, l'inscrire dans les compétences nécessaires au cœur des métiers de l'action sociale et médico-sociale, demande de **favoriser la participation des différents professionnels** des établissements et services. De plus, l'**association des usagers et/ou de leurs représentants légaux** sera réfléchi tout au long de la démarche. En fonction des établissements et services, plusieurs méthodologies d'association peuvent être envisagées : enquête de satisfaction, présence sur un temps défini, sur des thèmes spécifiques, sur les comités de pôle, échanges au sein du CVS...
- Suivant le volume de jours, des travaux en intersessions devront être prévus.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Dans un contexte d'évolution des besoins des personnes et de transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux, la fonction de coordinateur d'équipe / d'unité apparaît progressivement. Ce professionnel, issu généralement de l'équipe, avec un rôle non hiérarchique auprès de ses collègues, doit se positionner dans cette nouvelle fonction. Puisqu'aucun cadre de référence ne délimite précisément les missions associées à cette fonction, ses modalités de mise en œuvre sont diverses.

Ainsi, comment s'approprier et mener ces différentes fonctions, se positionner dans ce rôle nouveau sur le plan institutionnel, relationnel ? Face aux enjeux nombreux, quels leviers mobiliser pour définir et faciliter la mise en œuvre de ses missions ?

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Être à un poste ou exercer (dans un proche avenir) les fonctions de coordinateur d'équipe

Modalités pédagogiques

- Pédagogie active et participative basée sur de nombreux exercices individuels à partir de mises en situation proposées par les participants ou l'animateur

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier les missions et les fonctions d'un coordinateur d'équipe
- Connaître les savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice d'une autorité non-hiérarchique
- Clarifier son positionnement dans l'équipe, dans l'établissement, dans les relations partenariales
- Mieux prendre en compte les dynamiques de groupe (communication, formes de management, etc.)
- Découvrir et identifier des outils pour assurer le suivi de ses différents projets

Contenu

Jour 1

- La coordination : fondements et enjeux
- Les multiples facettes de la fonction de coordinateur / coordonnateur
- Points de repères : Management transversal : Comment accompagner une équipe sans relation hiérarchique ?

Jour 2

- Points de repères (suite) :
 - L'animation de réunion : outils et techniques
 - Les aspects fonctionnels de l'organisation du travail d'équipe
 - Communication écrite et orale
- Exercice des responsabilités au sein de l'équipe (organigramme, fiche de poste, fiche de fonctions, ...)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Optimiser vos écrits professionnels

2 jours
(14h)

Dans bien des situations, l'écrit constitue une aide à la décision, et est ainsi susceptible de marquer l'accompagnement des personnes concernées par celui-ci. De fait, l'écrit contribue à la continuité, la pertinence et la qualité des accompagnements. Posséder une méthode rigoureuse pour la production de ses écrits contribue à une plus grande efficacité du professionnel.

La formation vise ainsi à comprendre les enjeux de l'écrit professionnel (éthique, juridique, qualité de service), intégrer la pratique de l'écrit dans la posture professionnelle, et améliorer la pratique et l'efficacité de ses écrits.

Public

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Utilisation des écrits des professionnels apportés par les stagiaires pour mettre en perspective leur pratique

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Analyser les différentes fonctions de l'écrit professionnel et évaluer l'intérêt de chaque type d'écrit selon les situations.
- Identifier, examiner et adapter les recueils d'observation en tenant compte des destinataires et des finalités de la transmission.
- Construire une démarche éthique dans la rédaction, le partage et la circulation des écrits, afin de garantir les droits des personnes accompagnées.
- Appliquer les principes de structuration et de mise en forme pour produire des écrits clairs, précis et efficaces, en améliorant la formulation et la qualité rédactionnelle.
- Interroger et analyser les écrits existants au sein de l'établissement ou du service pour optimiser leur pertinence, leur impact et les pratiques de communication professionnelle

Contenu

Jour 1. Les enjeux de l'écrit : être objectif

- Les enjeux et les fonctions des écrits professionnels et le droit des usagers
- Environnement juridique de l'écriture professionnelle
- Repères théoriques et méthodologiques
- La place de l'IA dans l'écriture professionnelle : points de repères et d'attention.

Jour 2. Amélioration de vos écrits

- Styles et techniques
- Les différents écrits : évaluation des axes d'amélioration de vos écrits professionnels
- Travail sur la circulation des informations au sein du service ou de l'établissement
- Définir les éléments d'objectivité



Session en INTER-ESSMS

Châlons-en-Champagne (51),
Maxéville (54)
et Sélestat (67) :

16 et 17 février 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Pra-05

Travailler avec les émotions : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants

2 jours
(14h)

Les équipes éducatives font face à des situations de plus en plus complexes qui peuvent les mettre en difficulté et qui nécessitent des trésors d'ingéniosité pour accompagner au mieux l'enfant. Les professionnels sont donc invités à renforcer leur intelligence émotionnelle pour être en mesure d'accompagner les enfants sur le délicat chemin d'une certaine maîtrise émotionnelle.

Cette formation vise à comprendre ses émotions pour savoir les accueillir, afin d'établir une communication respectueuse de soi et des autres, dans l'objectif de favoriser le travail d'équipe et de partenariat.

Public

- Professionnels des équipes éducatives travaillant auprès d'enfants

Prérequis

- Travailler auprès d'enfants

Modalités pédagogiques

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.
- Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Explorer et identifier les émotions comme leviers dans la relation éducative.
- Utiliser les émotions pour favoriser une interaction authentique et bienveillante.
- Renforcer ses capacités à écouter, exprimer et adapter sa communication en fonction des besoins individuels et collectifs.
- Mettre en pratique des stratégies de communication efficaces pour faciliter les échanges et résoudre les conflits.
- Expérimenter et intégrer des outils pour développer l'intelligence émotionnelle dans un cadre éducatif.

Contenu

Jour 1 : Les adultes face à leurs émotions

- Présentation de la notion d'émotion de manière ludique
- Comment se servir de nos émotions ?
- Communiquer avec ses émotions

Jour 2 : Les enfants et les émotions

- L'intelligence émotionnelle
- Les spécificités des émotions chez l'enfant :
- Faire émerger un positionnement collectif ancré dans l'éducation émotionnelle et structurant pour les pratiques

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée
en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Pra-06

La juste posture professionnelle : apprendre à se situer

1 jour
(7h)

Cette formation a pour vocation d'aborder la compréhension nécessaire aux professionnels de ce qui se joue dans la relation éducative avec les personnes accompagnées, afin de comprendre les divers concepts théoriques, favoriser le lien avec la pratique, et adopter une posture professionnelle appropriée dans le cadre de l'accompagnement

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- mises en situation,
- étude de cas,
- travaux en sous-groupes,
- brainstorming

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Analyser l'articulation entre la notion d'accompagnement et la relation d'aide pour adapter sa posture professionnelle.
- Identifier et questionner les représentations de la proximité et de la distance professionnelle pour définir un équilibre adapté à l'intervention éducative.
- Explorer et intégrer les notions de transfert, résonance et empathie pour favoriser une relation éducative de qualité.
- Développer les qualités essentielles pour adopter une posture professionnelle adaptée aux enjeux actuels visant à soutenir l'autodétermination et le pouvoir d'agir

Contenu

- Articulation entre la notion d'accompagnement et la relation d'aide
- Des représentations autour de la « bonne » proximité ou distance professionnelle
- Approche théorique pour établir une relation « juste » et trouver la « bonne » proximité ou distance dans la relation éducative :
 - ▶ Les quatre distances de Hall
 - ▶ Quelques concepts inhérents à la relation éducative (transfert, résonance, empathie,...)
 - ▶ Les qualités à développer en tant que professionnel pour adopter une posture adéquate
- L'institution et l'équipe interdisciplinaire comme « garde-fous » : quelques « outils » pour garantir la posture professionnelle
- Soutenir le développement de l'autodétermination et du pouvoir d'agir en ajustant sa posture professionnelle

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée
en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Pra-07

Projet personnalisé : de la méthodologie d'élaboration à sa coordination

2 jours
(14h)

Les établissements et services du secteur social et médico-social doivent tendre à la personnalisation des prestations, par l'élaboration, la coordination et le suivi de projets adaptés aux spécificités des personnes accompagnées. Cette formation vise à connaître les principes méthodologiques et à questionner la posture de co-construction du projet personnalisé d'accompagnement avec la personne accueillie.

Public

- Educateurs, coordinateurs de projets ou personnes occupant la fonction de coordinateur de projet dans les ESMS intervenant dans le champ du handicap

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques étayés par des mises en situation
- Travaux de groupe et partage d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Analyser les enjeux de la personnalisation de l'accompagnement en institution
- Structurer un processus en plusieurs étapes, dans une dynamique de co-construction, pour élaborer, mettre en œuvre et suivre le projet personnalisé
- Rédiger des objectifs SMART pour le projet personnalisé à partir des besoins identifiés et prédéfinir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs
- Définir les modalités de coordination du projet personnalisé
- Identifier des outils collaboratifs pour les équipes pluridisciplinaires

Contenu

Jour 1 : L'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé

- Cadre réglementaire du projet personnalisé
- Éléments de définition
- Principes d'élaboration et de mise en œuvre à partir de la RBPP « Les attentes de la personne et le projet personnalisé »
- Points de repères pour évaluer les capacités et les besoins des personnes en situation de handicap (« Grille d'évaluation des besoins ») à partir des sources existantes (SERAFIN-PH, Classification internationale du fonctionnement, de la santé et du handicap, Référentiel d'observations des compétences sociales)

Jour 2 : La coordination du projet personnalisé

- Les notions de référence éducative et de coordination de projet personnalisé
- La place du professionnel dans la coordination du projet de la personne accompagnée (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle (sur la base des référentiels internes existants)
- La posture et les points de vigilance de la fonction de coordination de projet personnalisé
- Les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la fonction de coordinateur de projet personnalisé.
- La pluridisciplinarité dans le projet : quelle posture et quels outils pour favoriser sa mise en œuvre ?



Session en INTER-ESSMS

Châlons-en-Ch. (51) : 2 et 3 février 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Projet personnalisé : construction de l'outil d'évaluation et de projet

6 jours
(42h)

L'accompagnement d'une personne dans une structure sociale et médico-sociale est subordonné à l'élaboration et à l'actualisation annuelle d'un projet personnalisé. L'enjeu de cette démarche est l'évaluation des capacités et des besoins de la personne pour construire avec elle un projet personnalisé sur mesure. Cette formation vise ainsi à élaborer un outil méthodologique pour favoriser le co-construction des projets personnalisés, et permettre une utilisation effective et homogène par les équipes pluridisciplinaires de cet outil.

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Méthodologie participative alternant supports théoriques et travaux de groupe autour de situations et d'exemples pratiques
- Co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées et des trames de projet existantes
- Nomenclatures SERAFIN
- Proposition type d'une grille d'évaluation des besoins, à adapter et compléter avec les équipes pluridisciplinaires

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Objectifs de la formation

- Identifier le cadre réglementaire relatif au projet personnalisé
- Elaborer un guide d'évaluation des besoins à partir d'une nomenclature commune (SERAFIN PH) et adaptée au(x) public(s) accompagné(s)
- Rédiger les objectifs opérationnels du projet personnalisé en respectant la méthodologie
- Mesurer l'atteinte des objectifs du projet personnalisé à l'aide d'indicateurs quantifiables
- Construire une trame type à l'écriture du projet personnalisé incluant les étapes clés et des outils de suivi

Contenu

Jour 1. Approche réglementaire, théorique et méthodologique du projet personnalisé

- La notion de projet dans la loi. Les différents niveaux de projet et leur articulation
- Notions d'individualisation et de personnalisation
- Auto-évaluation, par la personne, de ses besoins et capacités
- Le projet personnalisé : éléments de définition, principes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation selon les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS-ANESM relatives à la personnalisation de l'accompagnement et le référentiel d'évaluation HAS

Jours 2, 3 et 4. Elaboration des outils d'évaluation des besoins de la personne accompagnée

- Elaboration d'un guide d'évaluation et de recueil des capacités et besoins de la personne accompagnée
- Prise en compte des souhaits et des attentes exprimés par la personne
- Présentation des nomenclatures SERAFIN
- Détermination du cadre d'évaluation : cotation, acteurs ...
- Co-construction en structurant cet outil sur la base des nomenclatures SERAFIN
- Formation à l'utilisation d'un outil sous Excel

Jour 5. Elaboration de l'outil projet personnalisé

- Elaboration du document unique faisant fonction de projet personnalisé
- Elaboration du processus de mise en œuvre du projet personnalisé en interne (étapes et évaluation)
- Positionnement du rôle de référent de projet personnalisé
- Participation de la personne dans son projet personnalisé
- Le rôle du coordonnateur de projet personnalisé

Jour 6. Évaluation de l'opérationnalité de l'outil

- Cette étape de la formation doit avoir lieu après une période de mise en œuvre de l'outil.
- Apports théoriques et empiriques sur l'efficacité de l'outil, dans ses différentes composantes (structuration, facilité de mise en œuvre, appropriation par l'équipe...)
- Apports théoriques sur les fondamentaux des écrits professionnels dans le projet personnalisé / formulation des objectifs

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Pra-09

Recueillir l'avis des personnes accompagnées par le biais d'une enquête de **satisfaction**

2 jours
(14h)

Le recueil de point de vue des personnes accompagnées nécessite une démarche structurée de recueil de la parole des personnes accompagnées. Cette formation vise à outiller les professionnels du secteur social et médico-social pour en maîtriser la construction, la passation et la prise en compte effective des points de vue.

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques de construction du questionnaire
- Exercice de construction et correction de questionnaires
- Echanges et mises en situation
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Expliquer l'intérêt des démarches visant à recueillir et prendre en compte l'avis des personnes accompagnées.
- Distinguer les différentes méthodes de recueil du point de vue des personnes accompagnées. Élaborer les premières étapes d'une enquête de satisfaction (définir les objectifs, choisir les thèmes, formuler quelques questions).
- Choisir les modalités de passation en fonction des personnes accompagnées.
- Connaître les règles essentielles du RGPD (règlement général de la protection des données)
- Améliorer un questionnaire existant à partir d'une relecture collective

Contenu

Jour 1 :

- Mettre en place une démarche d'évaluation : quel contexte et quelle plus-value ?
- Les différentes méthodes : savoir choisir sa méthode d'enquête
- Réflexion autour de la notion de satisfaction
- Savoir lire les données
- La méthodologie de la construction du questionnaire

Jour 2 :

- Savoir recueillir la parole et l'objectiver
- La mise en œuvre de l'enquête : la passation, diffusion et le recueil de données
- Identification et ajustement des besoins de la personne
- Exploitation des résultats : identifier les données pertinentes
- Les techniques d'analyse des résultats : le traitement des données quantitatives et qualitatives
- Travail collectif autour de questionnaires de satisfaction ramenés par les participants

en
2027

Session en INTER-ESSMS

Sélestat (67) : **23 et 24 septembre 2027**

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

Recueillir le point de vue des personnes accompagnées : concevoir et utiliser un Questionnaire de **satisfaction**

2 jours
(14h)

La participation des personnes accompagnées est un principe fondamental de l'action sociale et médico-sociale, inscrit dans la loi du 2 janvier 2002. Elle implique de permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées et de contribuer aux décisions qui les concernent. Elle participe à l'exercice de leur citoyenneté, à l'amélioration des accompagnements et à la qualité des services rendus. En 2025, la recommandation de bonnes pratiques professionnelles de la HAS « Point de vue des personnes accompagnées par les ESSMS » souligne l'importance de diversifier les moyens de recueil, d'adapter les outils aux profils des personnes et de valoriser concrètement les retours. Dans ce cadre, le questionnaire de satisfaction reste un outil pertinent, à condition qu'il soit conçu avec soin, co-construit autant que possible, adapté aux capacités des personnes, et intégré dans une démarche continue d'amélioration. Cette formation vise à outiller les professionnels du secteur social et médico-social pour en maîtriser la construction, la passation et la prise en compte effective.

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques de construction du questionnaire
- Exercice de construction et correction de questionnaires
- Echanges et mises en situation
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier les différentes formes de recueil du point de vue des personnes
- Situer l'enquête de satisfaction dans une démarche plus large de participation
- Élaborer les étapes clés d'un d'enquête de satisfaction co-construit, clair et accessible.
- Choisir les modalités de passation adaptées aux profils des personnes accompagnées.
- Analyser des résultats (quantitatifs et qualitatifs)
- Formuler des pistes d'action à partir de l'analyse des résultats
- Proposer des modalités de restitution pertinentes et valorisantes pour les personnes accompagnées

Contenu

Jour 1 : Les espaces de participation de la personne accompagnée

- Recueillir le point de vue des personnes accompagnées : repères et enjeux
- Explorer la diversité des modalités de recueil
- La notion de satisfaction : définitions, biais et enjeux
- Construire une enquête pas à pas :
 - ▶ Co-construire avec les personnes accompagnées
 - ▶ Définir les objectifs de l'enquête
 - ▶ Choisir les thèmes
 - ▶ Formuler des questions claires et accessibles.
- Adapter la passation : expérimenter son enquête, l'ajuster,
- Déployer la méthode de passation
- RGPD et recueil du point de vue

Jour 2 : Le questionnaire de satisfaction comme espace d'expression

- Lire et interpréter les résultats :
 - ▶ Analyse des données quantitatives
 - ▶ Analyse des données qualitatives
- Donner du sens aux retours :
 - ▶ Partager les résultats avec les personnes accompagnées
 - ▶ Identifier des pistes d'action concrètes
 - ▶ Montrer que la parole exprimée est entendue et suivie d'effets
- Atelier collaboratif : analyse critique et amélioration de questionnaires apportés par les participants
- Elaboration d'un plan d'action

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ▶ 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

2027
Pra-11a

S'approprier les nomenclatures **SERAFIN** : enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles

► **Module de base**

1 jour
(7h)

La réforme de la tarification SERAFIN-ph se précise progressivement depuis son lancement en 2024. Sa mise en œuvre implique l'ensemble des acteurs (personnes accompagnées, familles, professionnels, partenaires). Cette formation vise à mieux la comprendre pour intégrer ses outils à l'organisation et aux pratiques.

Public

- Équipes de direction, professionnels des ESMS intervenant dans le champ du handicap

Prérequis

- Session 1 jour : aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Analyse de situations apportées par les participants et/ou par le formateur

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Citer les évolutions majeures du secteur du handicap dans le cadre de la transformation de l'offre
- Repérer les objectifs et les enjeux de la réforme de la tarification
- Citer la structure et la logique des nomenclatures

Contenu

- Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification
 - Contexte des politiques publiques et transformation de l'offre
 - Objectifs et enjeux de la réforme tarifaire
 - Calendrier de la réforme
 - L'utilisation des outils Serafin dans les ESMS : expériences et perspectives
- Présentation des nomenclatures
- Détail des nomenclatures et des notions de besoins et de prestations au travers d'exercices pratiques
- Décryptage et manipulation des nomenclatures dans le cadre de situations concrètes

2e jour complémentaire

- Intégrer les nomenclatures SERAFIN-PH dans le fonctionnement de l'ESSMS (voir fiche 2027Pra-11b page suivante)



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : **4 novembre 2027**

TARIF : 215€/pers. (165€ pour les contributeurs)

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>Intra ► **03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► **03 83 37 90 81**

comm@creai-grand-est.fr

S'approprier les nomenclatures SERAFIN

Intégrer les nomenclatures dans le fonctionnement de l'ESSMS

► 2e jour complémentaire

+1 jour
(7h)

La réforme de la tarification SERAFIN-ph se précise progressivement depuis son lancement en 2024. Sa mise en œuvre implique l'ensemble des acteurs (personnes accompagnées, familles, professionnels, partenaires). Cette formation vise à mieux la comprendre pour intégrer ses outils à l'organisation et aux pratiques.

Ce 2e jour peut être réalisé en complément du module de base (1 jour)

(voir fiche 2027Pra-11a page précédente)

Public

- Equipes de direction, professionnels des ESSMS intervenant dans le champ du handicap

Prérequis

- Session 2 jours (option intra) : construire un groupe de participants intégrant des professionnels ayant un pouvoir décisionnaire

Modalités pédagogiques

- Analyse de situations apportées par les participants et/ou par le formateur
- Echanges autour des outils : projets personnalisés ou projet d'établissement (jour 2)

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

Jour 2 (optionnel en intra uniquement) (fiche 2027-Pra-10ab)

- Définir un plan d'action pour intégrer les nomenclatures dans l'évolution du fonctionnement de l'ESSMS

Contenu

Jour 2 (optionnel, en intra uniquement)

- Réflexion sur l'intégration de SERAFIN-PH » (Services et Etablissements: Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées) dans le projet personnalisé
- Description des besoins et des prestations de l'ESSMS à partir des nomenclatures pour l'intégration dans le projet d'établissement
- Construction d'objectifs de déploiement pour l'intégration des nomenclatures : plan d'action

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Sensibilisation à la transformation de l'offre des ESMS dans le secteur du handicap

2 jours
(14h)

La politique d'inclusion des personnes en situation de handicap impose de profondes mutations dans le fonctionnement des ESMS. Il s'agit de passer d'une logique de places à une logique de prestations adaptées aux besoins spécifiques et au parcours de la personne accompagnée. L'apparition de nouvelles formes d'organisation comme les plateformes de services et les dispositifs requiert une évolution des pratiques professionnelles et un accompagnement des équipes au changement. Cette formation vise à comprendre le contexte de la transformation de l'offre des ESMS accueillant des personnes en situation de handicap, repérer les nouveaux dispositifs et fonctions qui s'inscrivent dans cette transformation de l'offre de service et qui favorisent la continuité des parcours, et mesurer l'impact de ces dispositifs sur l'organisation, les pratiques professionnelles et le financement des ESMS.

Public

- Tous professionnels des établissements et services intervenant dans le champ du handicap

Prérequis

- Professionnels souhaitant acquérir des connaissances et découvrir la transformation de l'offre

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Animation de groupe
- Vidéos
- Partages d'expériences

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Décoder les enjeux de la transformation de l'offre et ses impacts sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap (offre et pratiques)
- Comprendre les différents modèles de plateforme et leur articulation avec le milieu ordinaire
- Décrire la fonction de coordination de parcours et ses différents intervenants

Contenu

Jour 1 :

- L'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap : concepts fondateurs et historique
- Un accompagnement des parcours de vie : la fonction de coordination et principe d'autodétermination
- Une offre de services coordonnés :
 - Principe de subsidiarité et de personnalisation des prestations
 - Suivi d'activité : file active et financement (SERAFIN-ph)

Jour 2

- Une offre de services coordonnés (suite) :
 - La fonction ressource
- Une organisation en plateforme :
 - Les types de plateforme
 - Réorganisation des ESMS
 - Responsabilité populationnelle territorialisée : travailler en partenariat



Session en INTER-ESSMS

Châlons-en-Champagne (51),
Maxéville (54) & Sélestat (67) :

16 et 17 mars 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Pra-13Soutenir les **compétences parentales** :
postures et pratiques2 jours
(14h)

Le cadre national de référence de la Haute Autorité de Santé sur l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger indique que : « les compétences parentales sont l'ensemble des compétences cognitives, émotionnelles et sociales qui permettent au parent d'exercer son rôle parental dans l'objectif de garantir la sécurité et de promouvoir le bien-être et le développement de son enfant dans un contexte socioculturel donné. » Toutefois, les outils manquent aux professionnels pour savoir les évaluer. Ce qui semble tout particulièrement faire défaut, c'est un langage partagé et des pratiques harmonisées pour aborder cette question cruciale. Cette formation vise à identifier les postures professionnelles qui sont soutenantes pour les parents et pour l'évolution des situations rencontrées, et s'appuyer sur des outils pour élaborer un plan d'action adapté.

Public

- Professionnels des équipes de protection de l'enfance qui interviennent directement auprès des parents

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Jeux de rôles
- Partage d'expériences
- Travail en groupe

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Analyser le cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance afin d'en comprendre les implications pratiques dans l'accompagnement des familles.
- Explorer, acquérir et mettre en œuvre des outils et approches outillées permettant d'optimiser l'accompagnement éducatif et de favoriser l'émergence de nouvelles postures professionnelles.
- Établir des repères pour affiner, renforcer et ajuster durablement les postures professionnelles au sein de l'équipe et dans la relation aux parents.

Contenu*Jour 1 : l'accompagnement et l'évaluation des compétences parentales : une question de posture pour créer une alliance*

- Le cadre législatif et réglementaire en protection de l'enfance : actualités
- La notion de compétences parentales dans les RBPP.
- Quand les vulnérabilités des parents compromettent le développement de l'enfant
- L'évolution du regard porté sur les familles
- Echange sur les pratiques

Jour 2 : S'outiller pour analyser les compétences parentales

- Les différents outils pour travailler les compétences parentales
 - ▶ Quelques éléments du Cadre d'Analyse des Besoins de l'Enfant (approche canadienne)
 - ▶ « Moi comme parent » (outil canadien)
 - ▶ Fiches Repères de la CNAPE sur les besoins de l'enfant
- L'appropriation de ces outils dans les pratiques professionnelles
 - ▶ Analyse des pratiques professionnelles, procédures et outils internes ...
 - ▶ Projections dans sa pratique professionnelle

**Session en INTER-ESSMS**Maxéville (54) : **30 et 31 mars 2027****TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)****Intra ▶ 03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ▶ 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

**TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)****PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>**

2027
Pra-14a

Améliorer la **conduite** des **entretiens** avec les parents des enfants confiés ► **Module de base**

2 jours
(14h)

Les professionnels qui concourent à la Protection de l'enfance doivent parvenir à concilier la logique de la protection et celle du soutien à la parentalité. Les entretiens avec les parents constituent à cette fin des espaces privilégiés pour les travailleurs sociaux. Adapter sa posture et connaître les techniques d'entretien qui favorisent le dialogue deviennent essentiel au regard des droits et du pouvoir d'agir des familles.

Public

- Professionnels concourant à la Protection de l'Enfance

Prérequis

- Connaissance du cadre réglementaire de la protection de l'enfance

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Echanges à partir des situations amenées par les participants,
- Mises en situation autour de la communication duale et de la conduite d'entretien

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de la relation avec les familles en Protection de l'Enfance
- Repérer l'influence des représentations réciproques dans la relation éducative
- Connaître et différencier les différents types d'entretien pour les adapter à l'objectif professionnel
- Adapter son mode de communication (langage, outil, technique) et sa posture en fonction de l'objectif et du contexte des entretiens avec les familles

Contenu

Jour 1 - Les fondements de la communication avec les parents en Protection de l'Enfance

- Le cadre et les enjeux de la relation avec les familles en Protection de l'Enfance
 - La place des parents dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance. Enjeux, contrainte, attentes
 - Le principe de la triple expertise
 - Le travail avec les familles : pourquoi ? sur quoi ? pour quoi : définition des besoins de l'enfant et des compétences parentales
- Les différentes formes d'entretien avec les parents
 - L'entretien comme outil de communication
 - Le choix du type d'entretien en fonction de l'objectif
 - L'entretien duel versus l'entretien systémique : spécificités, limites

Jour 2 - Préparer et conduire la conduite des entretiens avec la famille

- Les conditions de l'entretien
 - La dimension contractuelle de l'entretien
 - Les conditions matérielles : temps, lieu, présentation, statut, ...
 - Les conditions psychologiques
 - Le cas particulier de l'entretien à domicile
- Un entretien structuré et adapté
 - Les techniques favorisant l'écoute active : relances et reformulations
 - Les différentes phases de l'entretien/ Le déroulé
 - Les outils à mobiliser : supports, grilles, visuels

3e jour complémentaire

- **La dynamique des échanges pour construire la confiance** (voir fiche 2027Pra-14b page suivante)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

2027
Pra-14b

Améliorer la **conduite** des **entretiens** avec les parents des enfants confiés
 La dynamique des échanges pour construire la confiance
 ► **3e jour complémentaire**

+1 jour
(7h)

Les professionnels qui concourent à la Protection de l'enfance doivent parvenir à concilier la logique de la protection et celle du soutien à la parentalité. Les entretiens avec les parents constituent à cette fin des espaces privilégiés pour les travailleurs sociaux. Adapter sa posture et connaître les techniques d'entretien qui favorisent le dialogue deviennent essentiel au regard des droits et du pouvoir d'agir des familles.

Public

- Professionnels concourant à la Protection de l'Enfance

Prérequis

- Connaissance du cadre réglementaire de la protection de l'enfance

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Echanges à partir des situations amenées par les participants,
- Mises en situation autour de la communication duale et de la conduite d'entretien

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Ce 3e jour peut être réalisé en complément du module de base (2 jours)

(voir fiche **2027Pra-14a** page précédente)

Objectifs de la formation

- Mettre en pratique les techniques de relance adéquates dans l'écoute active lors de mises en situation
- Repérer les difficultés et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre de ces entretiens

Contenu

Jour 3 (complémentaire) - La dynamique des échanges pour construire la confiance (T + 3 mois)

- Retours d'expérience des professionnels concernant la mise en application des outils et techniques d'entretien dans la structure
- Identification des réussites et des difficultés rencontrées, ainsi que des ajustements nécessaires pour renforcer la qualité des entretiens avec les familles
- Approfondissement des techniques de communication active : mise en pratique des relances adéquates et travail sur la posture d'écoute active
- A partir de situations concrètes, simulation d'entretiens avec la famille en protection de l'enfance (entretien d'accueil, entretien de négociation ou de recadrage, entretien de co-construction des objectifs, entretien de fin de mesure) et débriefing (observations, analyse)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Travailler en équipe et manager

2027

- **Communiquer pour coopérer** : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres 79
- **Droit du travail (CC 66)** : Appliquer le droit du travail dans les établissements et services relevant de la Convention Collective 1966 80
- **Gestion des risques et responsabilités** dans un établissement social ou médico-social
 - Module de base..... 81
 - 3e jour complémentaire : Déployer les outils de prévention, d'action et de communication 82
- **Information à caractère secret** : La circulation de l'information à caractère secret : entre partage d'information et secret professionnel 83
- **Jeune professionnel et/ou nouveau salarié** : intervention dans le secteur médico-social 84
- **Manager de l'autodétermination** : Devenir un manager facilitateur de l'autodétermination 85

Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres

2 jours
(14h)

Cette formation propose de renforcer l'écoute bienveillante, d'identifier les pièges relationnels et de s'approprier des outils de communication assertive, afin de mettre les compétences individuelles au service d'une pratique collective plus qualitative et structurante.

Public

- Professionnels de tous secteurs désireux de mieux comprendre son fonctionnement communicationnel et souhaitant le faire évoluer pour être assertif dans ses relations professionnelles

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives. Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Mieux comprendre les mécanismes de la communication interpersonnelle
- Identifier l'impact des émotions sur les comportements professionnels
- S'affirmer de manière assertive dans leurs relations de travail
- Prévenir et gérer les tensions relationnelles
- Analyser et traiter des situations de communication issues de leur terrain professionnel

Contenu

Jour 1 – Comprendre la communication et le rôle des émotions

- Les bases de la communication : mécanismes, filtres et interprétations
- Les effets de la communication sur la coopération et la qualité des relations professionnelles
- Identification des pièges relationnels (fuite, agressivité, manipulation...)
- Comprendre le lien entre émotions, besoins et comportements
- Développer l'écoute de soi et des autres comme fondement de l'assertivité
- Premiers repères pour une posture professionnelle plus ajustée

Jour 2 – S'approprier les outils de la communication assertive

- Les principes de la communication assertive : s'affirmer sans agresser, poser un cadre sans rigidité, dire ce qui doit être dit
- Outils et méthodes pour :
 - ▶ savoir dire non,
 - ▶ formuler une demande claire,
 - ▶ exprimer une critique ou un désaccord,
 - ▶ gérer les situations de tension ou de conflit,
 - ▶ valoriser et reconnaître un interlocuteur
- Exercices pratiques et mises en situation
- Analyse collective de situations professionnelles issues du terrain pour ancrer les apprentissages et favoriser le transfert dans la pratique



Session en INTER-ESSMS

Châlons (51) : 13 et 14 avril 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Appliquer le **droit du travail** dans les établissements et services relevant de la **Convention Collective 1966**

2 jours
(14h)

Au regard de l'environnement juridique actuel, la formation des cadres au droit du travail applicable dans leur structure devient indispensable pour sécuriser les pratiques de gestion du personnel, maintenir un climat social serein et prévenir les contentieux. Aussi la formation proposée vise à connaître les règles fondamentales du droit du travail, appréhender les règles de gestion des ressources humaines et mieux gérer les différentes situations rencontrées au quotidien dans le management des équipes professionnelles.

Public

- Cadres de direction et chefs de service des établissements et services du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Savoir appliquer le droit du travail (code du travail, CCN 1966) au quotidien
- Sécuriser sa pratique managériale
- Cerner les obligations de l'employeur

Contenu

Jour 1 :

- Les sources du droit du travail
 - ▶ Les différentes sources en droit du travail (Code du travail, droit professionnel, contrat de travail, usages, règlement intérieur)
 - ▶ Hiérarchie et articulation des différentes sources
 - ▶ Affichages obligatoires
- Le contrat de travail : du recrutement à la fin du contrat
 - ▶ Les conditions de recrutement dans la CCN 66 et les points de vigilance
 - ▶ Le socle contractuel
 - ▶ CDI : les principes
 - ▶ CDD : conditions, renouvellement, risques
 - ▶ Rupture du contrat de travail
- L'exécution du contrat de travail
 - ▶ Formation
 - ▶ Pouvoir disciplinaire

Jour 2 :

- Durée et organisation du temps de travail
 - ▶ Aménagements du temps de travail pour les salariés à temps complet
 - ▶ Aménagements du temps de travail pour les salariés à temps partiel
- Règles applicables à l'élaboration des plannings
 - ▶ Notion de travail effectif
 - ▶ Normes à respecter à la journée et à la semaine
- Travail de nuit
- Congés
 - ▶ Congés payés/Congé d'ancienneté
 - ▶ Congés trimestriels
 - ▶ Congés pour événements familiaux et congés enfant malade
- Absences
 - ▶ Absences maladie et AT-MP
 - ▶ Absences sans solde



Session en INTER-ESSMS

Maxéville (54) : 4 et 5 mai 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

La gestion des risques et responsabilités dans un établissement social ou médico-social

► module de base

2 jours
(14h)

Dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, la notion de gestion des risques s'impose dans toutes ses dimensions. « Gérer les risques », c'est-à-dire anticiper, prévenir, et remédier aux situations à risques, implique également de mesurer les responsabilités engagées et les conséquences pour la gouvernance des ESMS sur le plan civil comme sur le plan pénal.

Public

- Professionnels des structures sociales et médico-sociales

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Réflexions et échanges entre professionnels à partir de mises en situation,
- Apports théoriques, travaux de groupes, brainstorming

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Comprendre la notion de risque en ESMS et ses implications sur la qualité et la sécurité de l'accompagnement
- Identifier les principaux risques liés aux personnes vulnérables et à l'organisation des établissements
- Maîtriser les principes juridiques encadrant la responsabilité civile et pénale de l'encadrement en ESMS
- Développer une posture permettant d'anticiper, prévenir et gérer efficacement les situations à risque

Contenu

Jour 1

- Comprendre la notion de risque en ESMS
 - Définir ce qu'est un risque et en identifier les caractéristiques
 - Mesurer, évaluer et classer les risques au sein d'un établissement ou service
 - Situer les enjeux d'une politique de gestion des risques : prévenir, réduire, maîtriser et gérer
- Intégrer les principes juridiques de la responsabilité
 - Rappel des fondements de la responsabilité civile, pénale et administrative.
 - Comprendre les juridictions compétentes et les bases légales applicables aux ESMS.
 - Appréhender la dimension juridique et assurantielle du risque dans les structures médico sociales

Jour 2

- Identifier les risques liés à l'accompagnement des personnes vulnérables
 - Respect de l'intimité, de la vie privée et gestion des informations concernant les personnes accompagnées
 - Introduction aux risques liés à l'autodétermination : concilier liberté de choix (vie affective et sexuelle, consommation de substances, modes de vie...) et obligations de protection
 - Sécurité des biens et des personnes : obligation de surveillance, incidents liés au comportement de la personne accueillie
- Comprendre les situations engageant la responsabilité pénale
 - Abus de fonction et manquements professionnels
 - Maltraitance, violences volontaires et autres atteintes aux droits fondamentaux
 - Entraves à la liberté d'aller et venir : contention et restrictions
 - Homicide involontaire et autres infractions possibles en contexte d'accompagnement

3e jour optionnel (en intra uniquement)

- Déployer les outils de prévention, d'action et de communication (voir fiche 2027Equ-03b page suivante)

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas
programmée en INTER



TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, la notion de gestion des risques s'impose dans toutes ses dimensions. « Gérer les risques », c'est-à-dire anticiper, prévenir, et remédier aux situations à risques, implique également de mesurer les responsabilités engagées et les conséquences pour la gouvernance des ESMS sur le plan civil comme sur le plan pénal.

Public

- Professionnels des structures sociales et médico-sociales

Prérequis

- avoir suivi le premier module de 2 jours (voir page précédente)

Modalités pédagogiques

- Réflexions et échanges entre professionnels à partir de mises en situation,
- Apports théoriques, travaux de groupes, brainstorming

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Ce 3e jour peut être réalisé en complément du module de 2 jours

(voir fiche 2027Equ-03a page précédente)

Objectifs du jour optionnel

- Identifier des outils adaptés pour repérer, analyser et répertorier les risques au sein d'un ESMS
- Structurer des circuits de remontée d'informations fiables et réactifs, permettant de prévenir les risques
- Initier ou renforcer une politique interne de prévention et de gestion des risques, intégrée au fonctionnement de la structure en mobilisant les équipes

Contenu du 3e jour optionnel*Déployer les outils de prévention, d'action et de communication*

- Prioriser les risques : évaluer la criticité des risques, le ratio gravité/probabilité pour définir les actions prioritaires et construire un plan de prévention et de gestion des risques
- Structurer la remontée d'informations : réflexion à mener sur les circuits d'alerte, assurer traçabilité et réactivité
- Gérer les événements indésirables : déclarer, analyser, traiter, puis améliorer en continu pour réduire leur fréquence et leur impact
- Communiquer efficacement : adapter la communication interne/externe et renforcer une culture partagée de la prévention des risques

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER

Intra ► 03 26 68 35 71
accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81
comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

La circulation de l'information à caractère secret : entre partage d'information et secret professionnel

2 jours
(14h)

L'accompagnement en ESMS et en établissement de soins nécessite l'interaction de nombreux professionnels en pluridisciplinarité. Parce qu'elles touchent à l'intime, ces données sont strictement encadrées pour protéger droits, libertés et vie privée. Entre secret professionnel, RGPD et lois de 2002 et 2016, le cadre juridique impose rigueur, discernement et responsabilité. L'enjeu : trouver le juste équilibre entre confidentialité et coordination, au service d'un accompagnement cohérent et éthique.

Public

- Professionnels des structures sociales et médico-sociales

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques étayés par des études de situations
- Échanges des professionnels à partir des expériences de terrain

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Distinguer les notions de confidentialité, secret professionnel et informations à caractère secret
- Identifier les principes juridiques qui encadrent le secret professionnel et la protection de la vie privée
- Analyser les pratiques actuelles de circulation de l'information au sein de la structure
- Adapter les circuits et contenus des échanges pour garantir le respect des droits des personnes accompagnées

Contenu

Jour 1 : Approche juridique du secret professionnel : conditions, sanctions et dérogations

- Définition de la notion de secret professionnel et des notions connexes (discretion, confidentialité, réserve)
- Fondements juridiques de la notion de secret professionnel :
 - ▶ Les personnes tenues au secret professionnel
 - ▶ Les caractéristiques des informations à caractère secret
 - ▶ La violation du secret professionnel et les sanctions
- Les dérogations au secret professionnel
 - ▶ Les conditions du partage d'informations à caractère secret
 - ▶ Les obligations ou autorisations à révéler prévues par la loi

Jour 2 : Les informations à caractère secret et la communication en équipe

- Les enjeux et difficultés de la communication en équipe
- Points de vigilance dans les outils de communication de la structure :
 - ▶ Les transmissions
 - ▶ Le projet personnalisé
 - ▶ L'outil informatique dans le respect de l'intimité de la vie privée
 - ▶ Le dossier de la personne



Session en INTER-ESSMS

Sélestat (67) : dates à définir en 2027

TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contributeurs)



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Jeune professionnel et/ou nouveau salarié : intervention dans le secteur médico-social

2 jours
(14h)

Aujourd'hui, une « transformation de l'offre médico-sociale » est en cours, évolution souhaitée par les bénéficiaires, portée par leurs représentants et porte-parole et voulue par le législateur. Ce virage inclusif et l'individualisation de l'accompagnement font émerger de nouveaux cadres institutionnels, de nouvelles formes d'intervention et par conséquent de nouveaux métiers. L'arrivée d'un salarié dans le secteur médico-social nécessite donc clarifications et prises de repères qui lui permettront de mieux comprendre les discours entendus, les attendus demandés et les postures professionnelles à mettre en œuvre avec ses pairs et avec les personnes accompagnées. Cette formation vise à connaître les bases de la politique sociale du secteur médico-social, à se référer à la HAS et aux RBPP ainsi qu'à maîtriser les notions d'évaluation des besoins.

Public

- Professionnels du secteur médico-social récemment en poste dans ce secteur

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Identifier les principales lois et concepts qui régissent le secteur médico-social
- Présenter le paysage institutionnel et décrire les différentes structures du secteur médico-social
- Expliquer les évolutions récentes et identifier les perspectives d'évolution du secteur
- Identifier les différents types de handicap et décrire les principales difficultés rencontrées par les publics accompagnés
- Analyser son positionnement professionnel au sein de l'institution à partir de situations concrètes ou de réflexion collective

Contenu

Jour 1

- Evolution des politiques publiques ans les années 2000
- Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS
- La transformation de l'offre médico-sociale : de sa genèse à la mise en œuvre de ses 4 piliers

Jour 2

- Terminologie et définitions : autonomie et indépendance, participation, autodétermination, inclusion, consentement et refus de soins, le secret professionnel et la discrétion professionnelle
- Les différents types de handicap
- Présentation des nomenclatures des besoins et des prestations (SERAFIN-PH)
- Un accompagnement adapté : le projet personnalisé au regard de l'évaluation des besoins et du parcours de vie
- La nécessité du travail en partenariat et réseau


Session en INTER-ESSMS

 Maxéville (54) : **26 et 27 janvier 2027**
TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)
Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)
PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Devenir un **manager** facilitateur
de l'**autodétermination**2 jours
(14h)

Le secteur social et médico social évolue vers des pratiques qui renforcent l'autodétermination et la participation des personnes accompagnées. Ce changement transforme profondément les postures professionnelles mais aussi les modes d'organisation et de management. Les équipes doivent désormais créer des environnements qui soutiennent le pouvoir d'agir, l'expression et la participation réelle des personnes. Cette formation accompagne les managers et professionnels dans l'intégration de ces principes au cœur de leurs pratiques et de leurs organisations.

Public

- Managers du secteur social et médico-social

Prérequis

- Exercer des fonctions de management hiérarchiques et/ou transverses

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expérience

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'attentes
- Autopositionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction «à chaud»
- Questionnaire d'évaluation «à froid» (J+4 mois)

Objectifs de la formation

- Situer les enjeux de l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif du secteur médico-social.
- Définir les composantes clés du concept d'autodétermination et ses implications dans les pratiques professionnelles.
- Analyser l'impact de l'environnement sur l'autodétermination (freins et leviers) et les besoins des professionnels en soutien à l'autodétermination
- Adapter sa pratique managériale et intégrer la question du risque dans les arbitrages managériaux
- Élaborer des pistes d'actions concrètes pour piloter une dynamique de promotion de l'autodétermination

Contenu*Jour 1 : les politiques sociales et le concept d'autodétermination*

- Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit ».
- « La participation et l'autodétermination de l'usager » dans les textes législatifs
- Les différentes théories de l'autodétermination
- L'autodétermination et l'empowerment collectif
- La transformation de l'offre du secteur médico-social
- Les bénéfices de la promotion de l'autodétermination et de l'empowerment des personnes en situation de vulnérabilité
- Les compétences clés à soutenir chez les professionnels

Jour 2 : se situer en qualité de manager dans la promotion de l'autodétermination

- L'impact de l'autodétermination sur les rôles et les pratiques professionnelles
- L'impact de la promotion de l'autodétermination chez les personnes accompagnées et les familles
- Soutenir la prise de risque des professionnels : dignité du risque et analyse du risque
- L'enjeu de sécurité des établissements médico-sociaux : quels repères réglementaires ?
- L'empowerment collectif des personnes accompagnées au sein d'un ESMS : repères et pistes d'action
- Réflexion sur la mise en place d'une démarche institutionnelle

**Session en INTER-ESSMS**Sélestat (67) : **2 et 3 décembre 2027****TARIF : 430€/pers. (330€ pour les contribuants)****TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contribuants au CREAI)****PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>****Intra ► 03 26 68 35 71**

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Former les personnes accompagnées

2027

- **Autodétermination** : je m'informe, j'explore, je choisis..... 87
- **Autoreprésentant** : être un autoreprésentant (formation mixte) 88
- **Conseil de la Vie Sociale** : Mission et fonctionnement d'un CVS 89
- **Délégué des travailleurs en ESAT** : Être délégué des travailleurs en situation de handicap 90
- **Droits des personnes** : Mes droits en tant que personne accompagnée par une structure sociale ou médico-sociale 91
- **Groupe d'entraide mutuelle** : Animer et faire vivre un GEM au quotidien..... 92
- **Mesure de protection** : Comprendre ma mesure de protection : quels sont mes droits ? 93

Autodétermination : je m'informe, j'explore, je choisis

1 jour
(7h)

L'autodétermination, c'est faire ses propres choix.
Les lois disent que chaque personne doit participer aux décisions pour sa vie.
On peut apprendre à être autodéterminé, même avec des difficultés.
Pour ça, il faut être bien accompagné et avoir un environnement qui aide.
Faire des choix, ça s'apprend pas à pas.
Cette formation est faite pour apprendre à faire des choix,
vous affirmer et savoir qui peut vous aider.

Public

- Personnes (mineures ou adultes) accompagnées par une structure sociale ou médico-sociale

Prérequis

- Formation essentiellement pratique sur toute sa durée, impliquant un engagement physique (postures, mouvements...) dont les participants doivent avoir conscience

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe et seul
- Supports adaptés en FALC
- Mise en situation
- Discussion sur les expériences

Modalités d'évaluation

- Les modalités d'évaluation des connaissances (en début et en fin de formation) et de la satisfaction seront adaptées au public accueilli : Facile à lire et à comprendre (FALC), exercice ludique.

Objectifs de la formation

À la fin de la formation, je pourrai :

- Dire mes droits,
- Dire ce qui m'aide ou ce qui m'empêche de faire mes choix,
- Chercher des solutions pour être mieux aidé à faire mes choix.

Contenu

1^{re} demi-journée :

- Accueil et présentation ludique pour faire connaissance.
- Mes droits, mes choix
- Les compétences pour s'autodéterminer

2^e demi-journée :

- Accueil et présentation ludique pour se souvenir de nos discussions.
- Je réfléchis à mon environnement :
 - Qui décide à ma place ?
 - Qui peut m'aider à faire mes choix ?
 - Est-ce que je peux dire ce que je pense ?
- S'affirmer, oser dire mes souhaits.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Etre un **autoreprésentant** (formation mixte)

3 demi-
journées
(9h)

L'autoreprésentation, c'est quand une personne en situation de handicap parle pour elle-même et pour ses pairs.

Un pair c'est une personne qui partage la même expérience que nous.

L'autoreprésentation aide les personnes en situation de handicap à mieux défendre leurs droits et à faire évoluer les choses.

Cette formation aide les autoreprésentants à mieux connaître leurs droits.

Elle aide aussi à mieux participer aux discussions dans la société.

Elle permet d'apprendre à parler en public et à défendre ses idées.

Public

- Personnes en situation de handicap assurant des missions de représentation de leurs pairs
- Personne de soutien (aidants) assurant un rôle de soutien lors des formations, réunions

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe et seul
- Supports adaptés en FALC
- Mise en situation
- Discussion sur les expériences

Modalités d'évaluation

- Les modalités d'évaluation des connaissances (en début et en fin de formation) et de la satisfaction seront adaptées au public accueilli : Facile à lire et à comprendre (FALC), exercice ludique.

Objectifs de la formation

A la fin de cette formation je saurai :

- Expliquer l'autoreprésentation
- Identifier les discriminations
- Présenter les outils qui m'aident à être un autoreprésentant

Contenu

1^{re} demi-journée : C'est quoi l'autoreprésentation ?

- D'où vient l'autoreprésentation ?
 - ▶ Le mouvement des personnes d'abord au Canada
 - ▶ Les groupes européens et français
- A quoi sert l'autoreprésentation ?
 - ▶ Parler pour soi et défendre ses droits
 - ▶ Parler au nom d'un groupe

2^e demi-journée : Comment défendre ses droits ?

- Les droits fondamentaux
 - ▶ C'est quoi un droit ?
 - ▶ C'est quoi le handicap ?
 - ▶ C'est quoi les inégalités, la discrimination ?
- La défense des droits
 - ▶ C'est quoi un plaidoyer ?
 - ▶ Défendre mes droits et ceux de mes pairs

3^e demi-journée : Comment s'exprimer pour soi, pour ses pairs ?

- Les outils pour mieux s'autoreprésenter
 - ▶ L'accessibilité des informations
 - ▶ Les outils d'aide à l'expression et à la participation
 - ▶ L'entraide et le soutien
 - ▶ Le rôle de la personne de soutien
- Mise en pratique
 - ▶ Croire en moi
 - ▶ Prendre la parole en public

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Mission et fonctionnement d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS)

1 jour
(7h)

Afin de faciliter un fonctionnement effectif du Conseil de la Vie Sociale (CVS), conforme aux missions définies par les décrets du 25 mars 2004 et du 25 avril 2022, et renforcer l'implication des personnes accompagnées dans le fonctionnement institutionnel, la mise en œuvre de cette formation se veut mixte. Elle regroupe à la fois professionnels et personnes accompagnées élues au sein de cette instance. Elle permet ainsi d'optimiser la cohérence et la cohésion sur les modalités de participation des personnes accompagnées. La formation vise en priorité à maîtriser le cadre réglementaire du CVS, ses missions, son rôle et ses modalités de fonctionnement. Elle permet également de positionner le CVS comme une des modalités de la participation des personnes accompagnées en lien avec leurs droits.

Public

- Professionnels et personnes accompagnées des structures du secteur social et médico-social, élus du CVS

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Mise en situation (animation de réunion),
- Exercices pratiques (rédaction d'un ordre du jour, d'un compte rendu)

Modalités d'évaluation

- Les modalités d'évaluation des connaissances (en début et en fin de formation) et de la satisfaction seront adaptées au public accueilli : Facile à lire et à comprendre (FALC), exercice ludique.

Objectifs de la formation

A la fin de la formation, je pourrai :

- Décrire les missions du CVS
- Mettre en œuvre les responsabilités liées au rôle d' élu au sein de l'institution
- Préparer et animer une réunion
- Rédiger un ordre du jour clair et structuré, ainsi qu'un compte rendu

Contenu

- Le Conseil de la vie sociale
 - ▶ Les grands principes qui entourent le CVS
 - ▶ Quelle obligation pour les établissements
 - ▶ La composition du CVS
 - ▶ Les missions du CVS
- La fonction de représentant au CVS
 - ▶ La durée du mandat
 - ▶ L'organisation des élections
- La préparation d'une réunion de CVS : avant
 - ▶ Le recueil des questionnements, attentes des résidents (personnes accompagnées)
 - ▶ L'élaboration et la diffusion de l'ordre du jour
- Le déroulement de la réunion : pendant
 - ▶ L'animation de la réunion de CVS
 - ▶ Les débats et délibérations
- Le suivi des avis et des propositions du CVS : après
 - ▶ Comment rendre compte à ceux que l'on représente ?

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Être **délégué des travailleurs** en situation de handicap (ESAT)

2 jours
(14h)

Dans chaque ESAT, les travailleurs peuvent élire un Délégué des personnes.
Ce Délégué représente les travailleurs auprès des responsables de l'ESAT.
Il est élu pour 3 ans par les travailleurs de l'ESAT.
Il reçoit une formation gratuite, organisée par l'ESAT.
Il a 5 heures par mois pour faire son travail de Délégué.
Ces heures sont comptées comme du temps de travail.
Le Délégué participe aussi aux réunions du Conseil de la vie sociale.
Il peut donner son avis pendant ces réunions.
Cette règle existe depuis une loi du 13 décembre 2022.
Cette formation est faite pour les délégués des ESAT.
Cette formation permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'ESAT,
le rôle du délégué et comment bien représenter les autres.

Public

- Travailleurs d'ESAT exerçant ou voulant exercer un rôle de délégué des travailleurs

Prérequis

- Travailler en ESAT

Modalités pédagogiques

- Travail en groupe et seul
- Supports adaptés en FALC
- Mise en situation
- Discussion sur les expériences

Modalités d'évaluation

- Les modalités d'évaluation des connaissances (en début et en fin de formation) et de la satisfaction seront adaptées au public accueilli : Facile à lire et à comprendre (FALC), exercice ludique.

Objectifs de la formation

A la fin du jour 1, je pourrai :

- Dire comment fonctionne un ESAT.
- Dire qui fait quoi dans les réunions de l'ESAT (CVS, autres réunions).

A la fin du jour 2, je pourrai :

- Dire ce qu'un délégué a le droit de faire.
- Expliquer un message pour aider un collègue à se faire entendre.

Contenu

Jour 1 : L'ESAT

- Comment fonctionne un ESAT.
- Les lois importantes (comme la loi de 2002) et les papiers à connaître (comme le contrat de soutien).
- Les groupes qui prennent des décisions dans l'ESAT (par exemple : le comité de gestion, le CSE).
- Les façons de participer et de se faire entendre en tant que travailleur.
- Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) et l'instance mixte.

Jour 2 : Le délégué des travailleurs

- Comment un délégué est élu et pour combien de temps.
- Ce que fait un délégué, ses missions.
- L'aide que donne l'ESAT au délégué (temps, formation, etc.).
- L'attitude à avoir pour bien représenter les autres.

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Mes **droits** en tant que **personne accompagnée** par une structure sociale ou médico-sociale

4 demi-
journées
(14h)

Vous êtes accompagné par un ESAT, un SAVS, un foyer...
Vous souhaitez connaître vos droits dans la société,
dans votre famille et les droits particuliers dans la structure qui vous accueille.
Cette formation vous permet de comprendre vos droits
et peut vous aider à les faire respecter.

Public

- Personnes accompagnées par une structure sociale ou médico-sociale

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques sur des supports adaptés en FALC,
- Vidéos,
- Mises en situation, partage d'expériences,
- Les séances sont réparties sur des demi-journées de formation.

Modalités d'évaluation

- Les modalités d'évaluation des connaissances (en début et en fin de formation) et de la satisfaction seront adaptées au public accueilli : Facile à lire et à comprendre (FALC), exercice ludique.

Objectifs de la formation

A la fin de la formation, je pourrai :

- Identifier mes droits,
- Connaître les outils respectant mes droits (livret d'accueil, contrat de séjour, CVS, ...),
- Savoir à qui m'adresser pour demander de l'aide et défendre mes droits.

Contenu

1^e demi-journée :

- Je suis une personne accompagnée ? Je suis un citoyen ?
- Comment respecter les différences ?
- J'ai des droits et des devoirs
- Je dispose des mêmes droits que tous les citoyens : droit de vote, droit de circuler librement, droit d'expression...

2^e demi-journée :

- C'est quoi l'autodétermination ?
- C'est quoi l'autoreprésentation ?
- C'est quoi l'accessibilité ?
- Je dispose de droits et de libertés dans l'accompagnement des établissements et services : vie privée, intimité, confidentialité, sécurité...

3^e demi-journée :

- Les mesures de protection juridique : la mesure de sauvegarde, la curatelle et la tutelle
- Je reçois des documents dans l'établissement et le service pour m'informer : livret d'accueil, contrat de séjour, projet d'établissement
- Je participe à la construction de mon projet personnalisé

4^e demi-journée :

- C'est quoi la bientraitance et la maltraitance ?
- Comment je peux me faire aider ?

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée
en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

Animer et faire vivre un **GEM** au quotidien

1 jour
(7h)

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale.

Organisés sous forme associative et constitués de personnes ayant des troubles de santé ou des situations de handicap similaires, les GEM représentent un outil de l'empowerment des personnes.

Cette formation vise à identifier les missions et les modes de gouvernance d'un GEM, ainsi que les enjeux et les outils facilitateurs.

Public

- Membre d'un GEM
- professionnel exerçant en GEM

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Partage d'expériences
- Travail en groupe

Modalités d'évaluation

- Les modalités d'évaluation des connaissances (en début et en fin de formation) et de la satisfaction seront adaptées au public accueilli : Facile à lire et à comprendre (FALC), exercice ludique.

Objectifs de la formation

A la fin de la formation, je pourrai :

- Identifier les différents modes de gouvernance d'un GEM
- Situer la place et le rôle des différents acteurs d'un GEM
- Identifier les freins et les leviers de la gestion quotidienne d'un GEM

Contenu

- Qu'est-ce qu'un GEM ?
 - ▶ Repères législatifs :
 - ▷ Les principes qui organisent les GEM
 - ▷ Les missions d'un GEM : la restauration et/ou le renforcement de liens sociaux, la rupture de l'isolement, la valorisation et le renforcement de la confiance en soi
- Organisation et gouvernance d'un GEM
 - ▶ L'organisation associative, points de repères :
 - ▶ Les différents acteurs d'un GEM : leur place, leur rôle, leurs prérogatives, leurs responsabilités
- La gestion et l'animation quotidienne d'un GEM :
 - ▶ La communication au sein d'un GEM : le recueil de la parole, les espaces d'échanges, la transmission des informations, ...
 - ▶ Les différentes tâches inhérentes à la gestion d'un GEM et leurs répartitions
 - ▶ Les activités courantes d'un GEM et leur mise en œuvre (temps d'accueil, réunions, animations...) : trucs et astuces
 - ▶ Les projets « exceptionnels » : la préparation, la recherche de financement, le suivi du projet, le bilan
 - ▶ La gestion des aléas et des difficultés

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr

TARIFS INTRA : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Comprendre ma mesure de protection

1 jour
(7h)

Vous êtes protégée par une mesure de tutelle, de curatelle ou d'habilitation familiale.
Vous vous posez des questions à propos des mesures de protection.
On vous propose une mesure de protection et vous souhaitez vous renseigner.

Vous voulez savoir :

- Quelle est la mission d'un tuteur ou d'un curateur ?
- Quels sont les actes que vous pouvez faire seul en fonction de la mesure de protection ?
- Quels sont vos droits dans la mesure de protection ?

Cette formation vous permettra de comprendre le fonctionnement de la mesure de protection et de faire respecter vos droits.

Public

- Personnes en situation de handicap accueillies en établissement ou services bénéficiant d'une mesure de protection ou souhaitant se renseigner sur les mesures de protection

Prérequis

- Personnes volontaires accompagnées par le personnel assurant le soutien ou l'information des personnes protégées ou à protéger

Modalités pédagogiques

- Utilisation de supports accessibles (FALC, pictogrammes, vidéo)
- Ludopédagogie
- Echanges avec le groupe

Modalités d'évaluation

- Les modalités d'évaluation des connaissances (en début et en fin de formation) et de la satisfaction seront adaptées au public accueilli : Facile à lire et à comprendre (FALC), exercice ludique.

Objectifs de la formation

- Comprendre le besoin de protection
- Différencier la tutelle, la curatelle et l'habilitation familiale
- Identifier les obligations du tuteur et du curateur, et quels sont vos droits dans la mesure de protection

Contenu

- Pourquoi les personnes ont-elles besoin d'être protégées ? Qui sont les majeurs protégés ?
- Quelles sont les mesures de protection ?
- Quelles différences entre la tutelle, la curatelle et l'habilitation familiale ?
 - ▶ Qui peut demander la mesure ?
 - ▶ Qui décide ? Que fait le juge ?
 - ▶ Qui peut être « tuteur ou curateur » ?
 - ▶ Que fait le tuteur ou le curateur ? Qu'est-ce que je peux faire seul ?
- Quels sont mes droits en tant que personne protégée ?
 - ▶ Comment je peux participer à ma mesure de protection ?
 - ▶ C'est quoi un consentement éclairé ?
 - ▶ Que faire quand mes droits ne sont pas respectés ?

Uniquement en INTRA (sur site)

Cette formation n'est pas programmée en INTER-ESSMS

Intra ► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

Inter ► 03 83 37 90 81

comm@creai-grand-est.fr



TARIFS INTRA : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME & INSCRIPTION EN LIGNE : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Prestations de service

2027

- **Analyse des pratiques professionnelles** (APP) 95
- **Commission de recrutement** 96
- **Journées d'étude** 97
- **Projet d'établissement** ou de service 98
- La **transformation de l'offre** au service des parcours : accompagner
le fonctionnement en dispositif intégré ou en plateforme de services coordonnés 99

Analyse des pratiques professionnelles (APP)

L'analyse des pratiques professionnelles est une des composantes indispensables de l'amélioration de l'accompagnement proposé à tous les publics, quelle que soit leur situation. Il s'agit par le biais de cet accompagnement de permettre à chaque participant, dans un cadre précis et délimité, de saisir par lui-même, pour lui-même et avec l'aide des autres, la réalité et le sens de sa mission dans toute sa complexité.

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis

- Aucun prérequis

Durée

- Par demi-journée selon la demande

Modalités pédagogiques

- La méthodologie retenue s'appuie notamment sur les apports de situations du groupe enrichies par des apports théoriques.
- Trame descriptive des situations analysées
- Interactions sur la base de cas pratiques
- Echanges autour des pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation

- A chaque séance, recueil des situations rencontrées et des besoins exprimés
- En fin d'accompagnement, bilan des apports de la prestation et propositions d'amélioration

Objectifs

- Prendre du recul sur les situations professionnelles
- Comprendre les mécanismes d'action et de relation mobilisés dans l'accompagnement
- Développer une posture professionnelle réfléchie au delà des savoir faire techniques
- Renforcer l'identité professionnelle, individuellement et collectivement
- Soutenir la cohésion et la coopération au sein de l'équipe
- Améliorer la qualité de l'accompagnement en éclairant les pratiques et leurs impacts

Contenu

Les éléments théoriques et les pistes de réflexion s'appuieront sur les situations professionnelles exposées par l'équipe. Chaque demi-journée est construite en quatre phases :

Phase 1 :

- Recherche d'une situation professionnelle qui interpelle au sens où elle pose question et choix de la situation

Phase 2 :

- Exposé de la situation professionnelle réelle et actuelle par le narrateur. Le groupe explore la situation à travers un questionnaire structuré et guidé par afin de faire émerger les enjeux, les ressentis

Phase 3 :

- Emergence collective de pistes d'évolution par la pluralité des regards (élaboration d'hypothèses au regard de son vécu, proposition de piste de réflexion ou d'action)

Phase 4 :

- Prise de hauteur pour permettre au narrateur de saisir librement ce qui lui paraît pertinent et de reformuler ce qui se joue dans la situation

Cette prestation de service est proposée uniquement sur site

Commission de recrutement

4 ½j.
(14h)

Il s'agit de permettre aux personnes accompagnées de s'approprier et d'exploiter pleinement les espaces-temps des entretiens de recrutement. Ce programme vise à doter les futurs membres de la commission de recrutement des outils et des savoir-faire nécessaires pour :

- participer pleinement et de manière éclairée au processus de sélection, renforçant ainsi leur rôle d'acteurs dans leur lieu de vie ;
- pérenniser cette action à travers la transmission des connaissances acquises ;
- de saisir de l'ensemble de cette action pour se l'approprier et la faire évoluer au besoin au sein de l'organisme gestionnaire.

Public

- Personnes accompagnées volontaires et les personnes de soutien qui peuvent les accompagner dans ce rôle (12 personnes maximum)

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques seront interactives, participatives et adaptées au public visé. Elles incluront :

- Des temps d'échange et de discussion collective pour recueillir les attentes, solliciter les savoirs expérientiels et coconstruire les outils.
- L'utilisation de supports visuels et de langage adapté (par exemple, avec la méthodologie Facile à Lire et à Comprendre - FALC - pour les invitations et documents clés si pertinent).
- Des exercices pratiques et mises en situation.

Modalités d'évaluation

- Evaluation globale de la prestation
- Un livrable constitué d'une grille de questionnement ajustée et co-construite sera remis lors de la prestation.

Objectifs

- Se saisir de sa place au sein d'une commission recrutement :
- Identifier les éléments utiles à l'examen des candidatures
- Exploiter les observations recueillies.

Contenu

La formation sera structurée en 4 phases d'une durée estimée à 0,5 jour chacun, à ajuster en fonction de leur programmation par demi-journée ou journée complète. Ils couvriront les aspects suivants :

Phase 1 :

- Mon expertise, mon rôle : se connaître et se positionner comme acteur de la commission recrutement.

Phase 2 :

- Les questions que je peux poser : ce qui est autorisé et attendu pour choisir le meilleur professionnel dans l'intérêt collectif des personnes accompagnées

Phase 3 :

- Créer des outils pour mener un entretien et évaluer l'entretien d'embauche

Phase 4 :

- Le processus de décision et le suivi

Cette prestation de service est proposée uniquement sur site

► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

TARIFS : 1525€ par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (1220€/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME COMPLET : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

Conception et animation de **journées d'étude**

Les secteurs social, médico-social et sanitaire connaissent aujourd'hui de profondes transformations : évolution des politiques publiques, diversification des besoins des personnes accompagnées, attentes accrues en matière de coordination des acteurs et de qualité des accompagnements.

Dans ce contexte, les journées d'étude constituent un espace privilégié de réflexion collective, de partage d'expériences et de diffusion des connaissances. Elles permettent aux professionnels, décideurs et partenaires de croiser leurs regards autour d'un sujet d'actualité ou d'un enjeu émergent, tout en nourrissant les pratiques et les dynamiques territoriales.

Le CREAL propose ainsi l'organisation de journées d'étude visant à mettre en débat les évolutions du secteur, valoriser les initiatives et soutenir la montée en compétences des acteurs.

Public

- Professionnels, cadres et directions des secteurs social, médico-social et sanitaire, acteurs des politiques publiques, organismes gestionnaires, ainsi que toute personne concernée par la thématique de la journée d'étude.

Durée

- Sur mesure

Modalités pédagogiques

- Conférence
- Table ronde
- Ateliers participatifs

Objectifs

- Apporter des éclairages théoriques, réglementaires et des repères de compréhension sur la thématique abordée et mettre en débat les enjeux éthiques, organisationnels et professionnels qu'elle soulève.
- Soutenir une réflexion collective et les dynamiques territoriales autour des évolutions des pratiques et des organisations.
- Favoriser la rencontre entre acteurs et le partage d'expériences, afin de croiser les regards et valoriser les initiatives de terrain.

Contenu

Le CREAL accompagne les commanditaires dans la conception, l'organisation et l'animation de journées d'étude, en prenant en compte les enjeux du secteur social, médico-social et sanitaire. L'intervention peut comprendre les dimensions suivantes :

- **Problématisation et cadrage de la thématique**
 - Analyse de la demande et clarification des attentes du commanditaire
 - Identification des enjeux, du contexte et des questions structurantes
 - Formulation de la problématique et définition des objectifs de la journée
- **Construction du programme**
 - Élaboration du fil conducteur de la journée
 - Structuration des séquences (conférences, tables rondes, témoignages, débats)
 - Proposition d'intervenants, d'angles d'intervention complémentaires
 - Proposition de méthodes d'animation participatives le cas échéant
- **Recherche et coordination des intervenants**
 - Identification et sollicitation d'experts, chercheurs, professionnels ou témoins
 - Coordination des contributions et préparation des interventions
 - Accompagnement des intervenants dans la clarification des attentes
- **Préparation des interventions et des temps d'animation**
 - Définition des questions structurantes
 - Préparation et coordination des intervenants
 - Élaboration d'un déroulé facilitant les échanges et le débat
- **Logistique et gestion administrative**
 - Appui à l'organisation matérielle de l'événement
 - Gestion des inscriptions et suivi administratif
 - Coordination des supports et documents de communication
- **Animation de la journée**
 - Introduction et cadrage des séquences
 - Animation des différentes séquences de la journée (lien entre les interventions, table ronde, ateliers participatifs etc..)
- **Évaluation de la satisfaction et valorisation**
 - Élaboration d'outils d'évaluation
 - Analyse des retours des participants

Cette prestation de service est
proposée uniquement sur site

Accompagnement à l'écriture du projet d'établissement ou de service

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a prévu l'obligation pour tout établissement et service du secteur social et médico-social d'élaborer un projet d'établissement. L'article L 311-8 du code de l'action sociale et des familles modifié par la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants stipule que « Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet précise également la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance mise en œuvre par l'établissement ou le service, notamment en matière de gestion du personnel, de formation et de contrôle. [...] »

Le décret du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux en fixe le contenu.

Public

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social avec des personnes accompagnées ou leurs représentants

Durée

- Variable selon les séquences sélectionnées. Une journée d'intervention est pensée sur une base de 7 heures.
- Les séquences décrites ne concernent que l'intervention directe auprès du groupe projet.
- Si le commanditaire souhaite compléter sa demande par une prestation d'écriture, une demi-journée supplémentaire d'intervention non présentielle est à prévoir par séquence.

Modalités pédagogiques

- L'actualisation du projet d'établissement ou de service nécessite la participation directe et/ou indirecte des professionnels de l'institution, ainsi que celle des personnes accompagnées, voire de leurs familles. Cela suppose un mode d'organisation qui permette à chacun d'apporter sa contribution au travail accompli.
- Une étape supplémentaire peut être prévue à la demande : l'accompagnement spécifique sur la participation des personnes accompagnées.

Objectifs

- Définir une vision stratégique partagée des enjeux et des finalités du projet d'établissement
- Structurer la démarche de projet en accompagnant l'analyse de l'existant
- Renforcer la dynamique collective
- Formaliser et déployer un projet opérationnel

Contenu

En amont de l'accompagnement des structures à l'actualisation de leur projet, le CREAI réalisera une analyse documentaire à partir du projet actuel de l'établissement, des rapports d'évaluation interne et externe, et du CPOM, s'il existe (0,5 jour en non présentiel).

Séquence 1 – Fondamentaux du projet institutionnel

- Une demi-journée pour s'approprier les bases : méthodologie, sources, cadre réglementaire et enjeux du projet institutionnel. Idéal pour lancer une dynamique commune. Sous forme de formation, de conférence ou de jeu, les modalités seront adaptées aux besoins de l'établissement.

Séquence 2 – Actualisation du cadre institutionnel

- Une journée pour revisiter l'identité et le fonctionnement de la structure : histoire, missions, textes de référence, agréments, ancrage territorial et vision partagée des équipes et des personnes accompagnées. Cette étape peut également être l'occasion de faire une analyse SWOT.

Séquence 3 – Comprendre le public et structurer l'offre de service

- Une journée pour analyser les caractéristiques, besoins et droits des personnes accompagnées, renforcer la participation, fluidifier les parcours et consolider les partenariats.

Séquence 4 – Organisation opérationnelle de l'accompagnement

- Une journée pour clarifier les accompagnements proposés, les modalités d'admission, les ressources humaines mobilisées et les dynamiques professionnelles qui soutiennent la qualité de service.

Séquence 5 – Développer une culture de bientraitance

- Une journée dédiée à la prévention de la maltraitance, l'amélioration continue de la qualité, la gestion des risques, l'éthique professionnelle et les pratiques collectives favorisant la bientraitance.

Séquence 6 – Construire les perspectives d'évolution

- Une journée pour identifier les axes de progression, prioriser les actions, élaborer un plan d'action opérationnel et construire des fiches actions en lien avec l'évaluation HAS.

Séquence 7 – Synthèse et finalisation du projet

- Une demi-journée avec le COPIL pour structurer une synthèse claire, mettre en avant les éléments clés, définir le format final et rédiger un document simplifié, lisible et mobilisateur.

Cette prestation de service est
proposée uniquement sur site

► 03 26 68 35 71

accueil@creai-grand-est.fr

TARIFS : **1525€** par jour pour un groupe de 15 participants maxi. (**1220€**/jour pour les contributeurs au CREAI)

PROGRAMME COMPLET : <https://tinyurl.com/creaigrandest>

La transformation de l'offre au service des parcours : accompagner le fonctionnement en dispositif intégré ou en plateforme de services coordonnés

La transformation de l'offre médico-sociale repose sur une évolution des organisations, des pratiques professionnelles et des coopérations avec les acteurs du territoire. Dans ce contexte, la formation constitue un levier essentiel pour accompagner le changement. Le CREA I vous propose un accompagnement destiné à soutenir les ESMS dans leurs démarches d'évolution. Il contribue au développement de parcours plus souples, plus inclusifs et davantage centrés sur les choix des personnes.

Public

- Les directeurs et cadres de directions, les professionnels impliqués dans la démarche, les personnes accompagnées et leurs proches

Prérequis

- Avoir engagé une réflexion au sein de l'établissement sur la transformation de l'offre

Modalités d'évaluation

- Evaluation globale de la prestation
- Un livrable sera fourni au commanditaire en fin de prestation. Il sera constitué par le plan d'action.

Objectifs

- Promouvoir une vision partagée de l'évolution de l'offre/des accompagnements du secteur médico-social
- Initier ou renforcer une dynamique de transformation de l'offre Médico-Sociale d'un ou plusieurs établissements sur un territoire défini

Contenu

Phase formative des professionnels du ou des ESMS (2 jours/session de 15 personnes)

- La logique de parcours et la coordination : comment les mettre en œuvre ? Définition et partage d'expérience
- Réflexion sur l'existant et les perspectives : Les modalités d'intervention actuelles en matière d'inclusion, d'autodétermination
- Vers quelles nouvelles modalités d'intervention dans la transformation de l'offre ? Création d'un dispositif ressource, restitution collective
- L'accessibilité de la transformation de l'offre aux personnes accompagnées : s'inscrire dans une dynamique et responsabilité collective

Phases d'accompagnement conseil par ESMS au sein d'un Comité de Projet

- Appui-conseil à l'auto-positionnement (5 demi-journées présentiel soit 2,5 jours + 5 demi-journées non présentiels, soit 2 jours)
- Phase d'élaboration du plan d'action (5 demi-journées en présentiel, soit 2,5 jours + 5 demi-journées en non-présentiel, soit 2,5 jours)

Cette prestation de service est proposée uniquement sur site

Calendrier des formations INTER en 2027



Intitulé	Nb jours	Châlons-en-Champagne (51)	Maxéville (54)	Sélestat (67)	Page
Addictions dans le champ du handicap	1	/	3 juin 2027	/	18
AIDES - analyser les besoins des enfants	3	/	/	10 et 11 juin et 6 juillet 2027	55
Autodétermination pratiques professionnelles	2	10 et 11 mars 2027	/	10 et 11 mars 2027	21
Autodétermination management	2	/	/	2 et 3 décembre 2027	85
Bientraitance	1	16 septembre 2027	/	16 septembre 2027	23
Communication positive	2	13 et 14 avril 2027	/	/	79
Compétences parentales	2	/	30 et 31 mars 2027	/	75
Compétences psychosociales	2	/	11 et 12 mai 2027	/	26
Comportements problèmes	2	11 et 12 mai 2027	/	/	42
Dispositif de protection de l'enfance	2	/	12 et 13 octobre 2027	/	57
Droit du travail CC66	2	/	4 et 5 mai 2027	/	80
Droits des personnes accompagnées	2	12 et 13 octobre 2027	/	/	27
Ecrits professionnels	2	16 et 17 février 2027	16 et 17 février 2027	16 et 17 février 2027	65
Ethique	1	18 novembre 2027	18 novembre 2027	/	28
Familles et placement	2	/	1er et 2 avril 2027	/	58
Fin de vie	1	/	10 juin 2027	/	30
Fonction appui-ressources	2	29 et 30 septembre 2027	29 et 30 septembre 2027	29 et 30 septembre 2027	31
Jeune professionnel	2	/	26 et 27 janvier 2027	/	84
Personnes handicapées vieillissantes	1	5 octobre 2027	5 octobre 2027	/	44
Place des parents handicap	1	/	7 octobre 2027	/	47
Polyhandicap	2	/	6 et 7 avril 2027	/	46
Pouvoir d'agir	1	/	/	9 novembre 2027	35
Projet personnalisé	2	2 et 3 février 2027	/	/	68
Questionnaire de satisfaction	2	/	/	23 et 24 septembre 2027	70
Radicalisation	2	/	15 et 16 juin 2027	/	36
Santé et parcours de soins	2	/	26 et 27 mai 2027	26 et 27 mai 2027	48
Troubles psychiques	3	19, 20 et 21 mai 2027	/	/	38
Sensibilisation au handicap	2	/	14 et 15 septembre 2027	/	49
SERAFIN	1	/	4 novembre 2027	/	72
Transformation de l'offre	2	16 et 17 mars 2027	16 et 17 mars 2027	16 et 17 mars 2027	74
Vie affective et sexuelle	2	23 et 24 mars 2027	23 et 24 mars 2027	23 et 24 mars 2027	39
Violences intrafamiliales	2	/	24 et 25 juin 2027	/	60

Assistant.e de Soins en Gériatrie

Coût par personne :

Contribuants au CREA : 1580 €

Non contribuants : 1950 €

Contact et inscription :

03.83.37.90.81

Lieux et dates :

CREAI, Châlons-en-Champagne (51) :

Session 2026-2027 : du 12 octobre 2026 au 12 février 2027

CREAI, Maxéville (54) :

Session 2026-2027 : du 23 novembre 2026 au 16 avril 2027

La formation d'**Assistant.e de soins en gériatrie (ASG)** est dédiée à la prise en charge des patients atteints de la **maladie d'Alzheimer** dans une approche globale de la maladie. Ses modalités sont définies par le référentiel de la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gériatrie du 23 juin 2010. La formation des professionnels y est considérée comme un appui à l'**accompagnement adapté** et de qualité pour les personnes malades.

Public : Cette formation est destinée aux aides-soignants, accompagnants éducatif et social (AES-AMP), en activité ou souhaitant intervenir auprès de la personne âgée, en situation de grande dépendance, présentant des troubles cognitifs nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques.

CONTENU



- | | | |
|--------------|--|----------|
| DF1 ► | Concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne | ... 30 h |
| DF2 ► | Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie | ... 21 h |
| DF3 ► | Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues | ... 28 h |
| DF4 ► | Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé | ... 28 h |
| DF5 ► | Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées | ... 33 h |

Soit un total de 140h de formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Mettre en évidence les compétences acquises en lien avec le référentiel.
- Se mobiliser pour mettre en pratique la capacité d'initiative des personnes.



PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formation ASG : ☎ 03.83.37.90.81 • ✉ comm@creai-grand-est.fr

1. Présentation

Le CREAI Grand Est (Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) propose et dispense des prestations de service et des formations aux professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social, en intra (sur site) ou en inter-établissements et services.

Le CREAI Grand Est réalise également des études pour les organismes gestionnaires du secteur, les collectivités publiques ou les autorités administratives.

Le siège social du CREAI Grand Est est situé à la Cité Administrative Tirlet – Bâtiment 3 – 5 rue de la Charrière, 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX (France). Le CREAI élit domicile à cette adresse.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'offre de service du CREAI Grand Est relevant du champ de la formation continue et aux prestations de service.

La commande d'une action implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente, par l'organisme gestionnaire, l'établissement ou le service.

3. Formations intra et prestations de service

Les dispositions du présent article s'appliquent aux actions développées sur mesure et exécutées dans les locaux de l'organisme gestionnaire, de l'établissement ou du service, dans des locaux mis à disposition par ceux-ci, ou dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège ou dans ses antennes, dans le cadre d'actions de formation ou de prestations de service.

Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, par chèque bancaire ou par virement, après la réalisation de l'action ou chaque trimestre, au prorata des journées réalisées, si la durée de l'action excède cette période.

En cas d'annulation par l'établissement, 10 % du prix de la formation sera facturé au titre de dédommagement ainsi que de remboursement des frais de séjour et de déplacement engagés pour le formateur.

Réalisation

Les dates d'intervention sont fixées d'un commun accord entre le commanditaire et le CREAI. Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports diffusés.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant l'action. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

4. Formations inter-établissements et services

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations longues ou courtes proposées aux catalogues et ouvertes à une pluralité d'établissements ou services, dispensées dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège, dans ses antennes, ou dans une salle réservée par le CREAI.

Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. En cas d'empêchement du stagiaire inscrit à la formation, sa structure d'appartenance a la possibilité de le remplacer par un autre professionnel de profil identique et ayant les mêmes besoins de formation jusqu'au jour de la formation et sans frais supplémentaire. Toutefois, en cas d'absence non signalée, le CREAI pourra être amené à facturer à la structure d'appartenance un montant de 10 % du coût total de la formation au titre des frais administratifs.

Réalisation

Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation.

Le CREAI se réserve le droit d'annuler tout stage si toute circonstance indépendante de sa volonté l'y oblige, notamment en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant. Les participants en seront informés 8 jours avant le démarrage et les frais d'inscription éventuellement déjà versés feront l'objet d'un remboursement.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

5. Dispositions communes à toutes les actions, formations et prestations de service

5.1. Documents contractuels

Toute demande fait l'objet d'une proposition comprenant notamment le contenu et programme d'intervention, ainsi qu'un devis. Après acceptation de cette proposition, le CREAI Grand Est établit une convention de formation ou une convention de prestation de service. Le commanditaire s'engage à retourner cette convention signée, portant son cachet et accompagnée de la liste des participants lorsqu'elle est spécifiquement demandée. Chaque séance de formation fait l'objet d'un émargement. Pour les actions de formation, le CREAI s'appuie sur celle-ci pour établir pour chaque participant une attestation de formation remise aux participants et un certificat de réalisation remis au commanditaire à l'issue de celle-ci.

5.2. Règlement de la formation par un OPCO

Le CREAL Grand Est est certifié Qualiopi.

Si le commanditaire souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au commanditaire.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le commanditaire sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

5.3. Règlement et facturation

Tous les prix sont indiqués en euros. Le CREAL n'est pas assujéti à la TVA.

Les factures sont payables en euros, dans les 30 jours suivant la date de la facture, sans escompte, par chèque bancaire (à l'ordre du CREAL Grand Est) ou par virement bancaire (le RIB/IBAN du CREAL est disponible sur demande).

5.4. Responsabilité

Le CREAL Grand Est ne pourra être tenu pour responsable d'un dommage issu de l'inexécution de la convention de formation ou de prestation de service résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au CREAL Grand Est, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au CREAL Grand Est.

5.5. Informatique et libertés

Dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 20 juin 2018, le CREAL Grand Est s'engage à protéger les informations à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution et pour l'organisation de ses actions, conformément à sa politique de protection des données personnelles. Le commanditaire et les stagiaires disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé au Délégué à la protection des données du CREAL Grand Est.

5.6. Propriété intellectuelle

Le CREAL Grand Est est propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de toute action chez le commanditaire.

• Pour les formations inter établissements ou service :
Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive du CREAL Grand Est et ne peuvent donc pas être cédés au commanditaire.

• Pour les formations intra et prestations de service :
Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation ou de l'action, le CREAL Grand Est pourra céder au commanditaire les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

5.7. Confidentialité

Le commanditaire est informé que l'existence d'une action de formation ou d'une prestation de service et la nature des travaux réalisés dans l'exécution des commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels du CREAL pour les besoins d'autres éventuelles commandes.

Toutes les informations (hors celles accessibles au public) dont le CREAL Grand Est ou le commanditaire aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants.

5.8. Communication

Le commanditaire autorise expressément le CREAL Grand Est à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une formation ou à une prestation de service et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents de communication, notamment sur son site internet, dans des entretiens avec des tiers, documents internes de gestion prévisionnelle, dans le rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

5.9. Droit applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre le CREAL Grand Est et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la convention signée. Les litiges ne pouvant être réglés par cette voie seront de la compétence du Tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne.



La protection de vos données personnelles...



Les **informations collectées** par le CREAL Grand Est font l'objet d'un **traitement automatisé** ayant pour **finalité la gestion et le suivi des formations et des prestations** proposées.

Avec votre accord, le CREAL traite vos noms, prénoms, fonction, adresse e-mail pour vous informer des formations et prestations proposées, des actualités et événements du CREAL.

Les données personnelles traitées sont à destination :

- des salariés du CREAL (service administratif, Direction, intervenant),
- formateurs vacataires intervenant sur la formation le cas échéant,
- personnel de l'OPCO prenant en charge la formation (ou tout autre financeur de la formation).

Dans le cadre de votre participation à la formation, **les données sont conservées pendant une durée de 3 ans à partir de la fin de la session de formation.** A l'issue de cette période, **les données sont détruites.**

Les données personnelles liées à l'**envoi d'informations par mail** sont conservées 3 ans à l'issue du dernier contact.

Dans le cadre du traitement de vos données personnelles, vous disposez de droits d'accès, d'opposition, de retrait de votre consentement, de rectification, de limitation du traitement, d'effacement, dans les limites imposées par la réglementation en vigueur.

*Pour exercer vos droits et pour toute information, vous pouvez **contacter notre délégué à la protection des données (DPO)** en écrivant à raf@creai-grand-est.fr ou à l'adresse postale suivante :*

CREAI Grand Est, à l'attention de M. le Délégué à la protection des données,
Cité administrative Tirlet – Bât 3, 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX.

Vous pouvez également exercer un recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

CATALOGUE DE FORMATIONS 2027

CREAI Grand Est - Cité administrative Tirlet - 5 rue de la Charrière • Bât. 3 - 51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71 - E-mail : accueil@creai-grand-est.fr

Directeur de la Publication : Thibault MARMONT

Comité de Rédaction :

Delphine ALBRIET, Céline BEGHOURA, Valérie DAMASE, Dominique EICHWALD,
Isabelle FILLIATREAU, Stéphanie JONDEAU, Karine MARTINOT, Céline ROTHAN,
Christel SADRIN, Adeline SIMON, Lauréna TOUPET-ROJAS

Conception & mise en page : Thierry ANTOINE

Le Centre de Documentation

Le centre de documentation est à disposition des **familles**, **professionnels** du secteur social, médico-social et sanitaire, **chercheurs**, **étudiants**, **administrations**, **associations**...

Il couvre le champ de l'**action sociale et médico-sociale** et est réparti par grands domaines :

- Handicap
- Protection de l'enfance
- Personnes âgées
- Droits
- Insertion sociale
- Secteur professionnel
- Méthodologie de travail, pratiques professionnelles

Trois autres fonds documentaires thématiques sont aussi disponibles, grâce aux partenariats établis par le CREAI Grand Est :

- Autisme – Trouble du Spectre de l'Autisme
- Polyhandicap
- Vie affective et sexuelle et Lutte contre les violences

Accès aux documents et à la recherche documentaire :

La consultation des fonds documentaires est libre et gratuite. **L'aide** à la recherche documentaire est disponible sur place ou en distanciel (par courrier, e-mail, téléphone), avec possibilité d'envoi (par mail) de bibliographies et d'articles libres d'accès.

Prêts :

L'inscription est gratuite et les prêts sont possibles durant un an.

- ▶ Suivant votre statut : 8 à 30 documents maximum, pour un emprunt de 3 ou 6 semaines (possibilité de prolongation).
- ▶ Les documents seront facturés au niveau du neuf en cas de très grande dégradation du document ou non-restitution.
- ▶ Un chèque de caution sera demandé lors de l'emprunt d'un test ou d'un outil de diagnostic

Toutes les modalités sont à retrouver sur le site du CREAI Grand Est

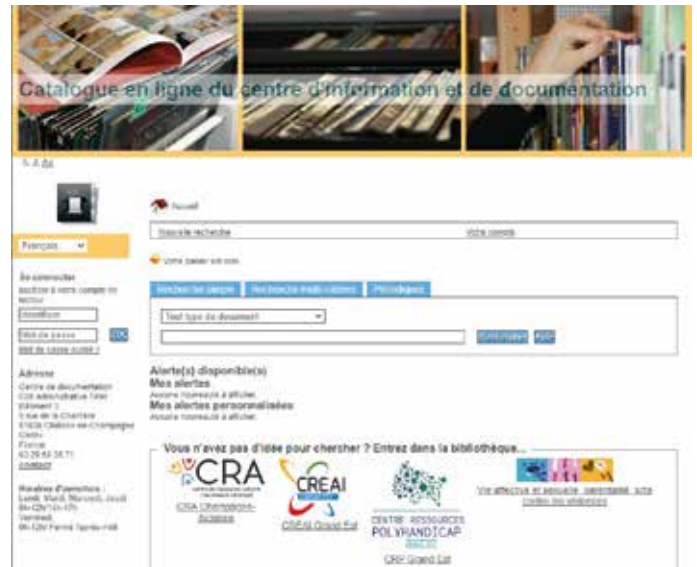
-> Onglet Documentation, page Le centre documentaire ou :

<https://creai-grand-est.fr/documentation/page/le-centre-documentaire>

La base documentaire (en ligne) :

Permet d'accéder à la liste de l'ensemble des ressources présentes au centre de documentaire.

<https://creaige.centredoc.fr>



Se rendre au centre documentaire :

Le centre de documentation se trouve au siège du CREAI Grand Est, à Châlons-en-Champagne, 5 rue de la Charrière, Cité Administrative Tirlet - Bât. 3. Tél. : 03.26.68.35.71

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h – 12h / 14h - 17h
Vendredi : 9h – 12h / fermé l'après-midi

Contactez la documentaliste :

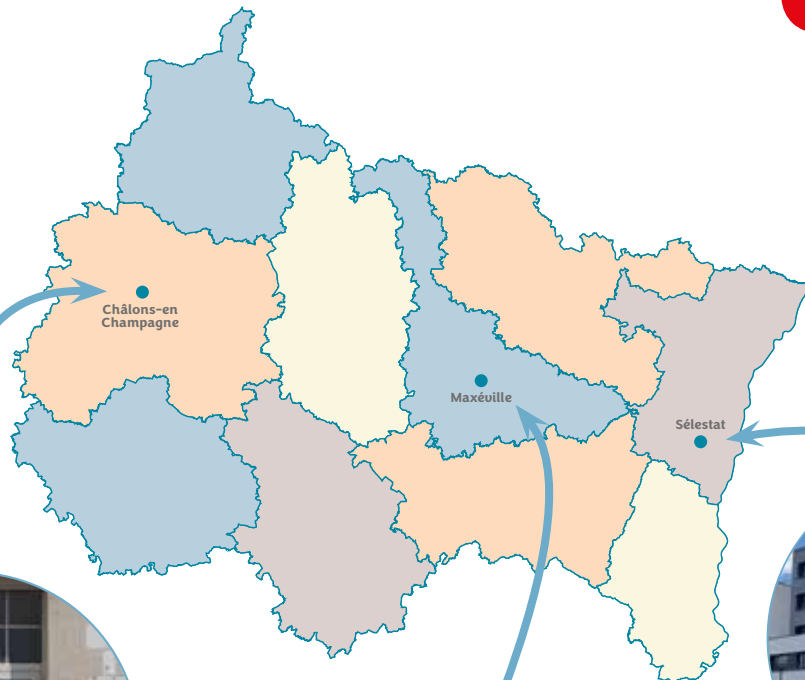
Coraline MALOTET

Tél. : 03.26.68.35.71

E-mail : documentation@creai-grand-est.fr

**SUR
LA
TOILE**





CREAI Grand Est - Siège
Cité administrative Tirlet - Bât. 3
5 rue de la Charrière
51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71



Antenne Lorraine
132 rue André Bisiaux
54320 Maxéville
Tél. 03 83 37 90 81



Antenne Alsace
Le 1840 Centre d'Affaires
5 avenue de la Gare 67600 Sélestat
Tél. : 03 88 41 86 37